



HAL
open science

Victimation et sentiment d'insécurité. Résultats de l'enquête Marseille 2014

Laurent Mucchielli, Emilie Raquet

► **To cite this version:**

Laurent Mucchielli, Emilie Raquet. Victimation et sentiment d'insécurité. Résultats de l'enquête Marseille 2014. [Rapport de recherche] 10, Aix-Marseille Université; CNRS UMR 7305. 2017. hal-02398829

HAL Id: hal-02398829

<https://hal.science/hal-02398829>

Submitted on 8 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Observatoire Régional
de la Délinquance et des Contextes Sociaux**

Victimation et sentiment d'insécurité. Résultats de l'enquête Marseille 2014

Les rapports de recherche de l'Observatoire

N°10, novembre 2017

Laurent Mucchielli

Emilie Raquet



Maison
méditerranéenne
des sciences
de l'homme



Sommaire

Introduction (page 3)

I. Méthodologie (page 5)

II. Les victimations déclarées par les Marseillais (page 8)

La hiérarchie des victimations (page 8)

La géographie de la victimation (page 10)

III. Opinions, peurs et convictions : le « sentiment d'insécurité » des Marseillais (page 13)

La peur : un phénomène très minoritaire (page 13)

Les opinions sur les questions de sécurité (page 15)

L'environnement de vie (page 17)

La présence policière (page 20)

Conclusions (page 23)

Bibliographie (page 26)

Annexe méthodologique : le profil des personnes enquêtées (page 28-36)

Annexe cartographique : atlas géographique des victimations à Marseille (page 37)

Victimations par arrondissement (page 37)

Taux d'infractions par arrondissement (page 51)

Problèmes dans le quartier et sentiment d'insécurité (page 62)

Suites données à l'infraction (page 76)

Introduction

La ville de Marseille constitue l'un des principaux territoires de mise en scène médiatique et politique du thème de « l'insécurité » (Mucchielli, 2013). La fréquence des homicides liés aux règlements de compte entre malfaiteurs donne lieu à une sorte de chronique sensationnaliste permanente, laissant penser que la ville est submergée par une violence sans cesse croissante. Les représentations sociales charrient par ailleurs une sorte de théorie du continuum laissant penser que, au-delà de ces faits divers sanglants, c'est toute la vie quotidienne qui, à Marseille, serait plus violente qu'ailleurs. Qu'en est-il en réalité ?

Pour tenter de répondre scientifiquement à cette question, L'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS) a *dans un premier temps* travaillé à partir des données disponibles, qui sont de deux natures différentes. Première source, les statistiques d'activité de la police et de la gendarmerie sont publiées localement à l'échelle des régions, des départements et des circonscriptions de sécurité publique (CSP), ce qui correspond généralement à une ville centre et à une partie de son agglomération. L'analyse des niveaux régional et départemental nous a permis de montrer que la région PACA et le département des Bouches-du-Rhône ne se distinguaient pas par un niveau de violences interpersonnelles supérieur à celui de la région parisienne et des départements franciliens, mais bien plutôt par la prégnance des atteintes aux biens, sans toutefois dépasser Paris et la Seine-Saint-Denis en la matière (Mucchielli, Raquet, Saladino, 2014, 203-204). En outre, la comparaison entre les CSP des cinq plus grandes villes françaises a permis de montrer que si la CSP de Marseille arrivait en tête pour les « vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur », ainsi que pour les « vols avec violence sans arme » et pour les « vols avec arme blanche », elle était en revanche devancée par les CSP de Paris et Nice pour les vols sans violence, par celles de Toulouse et Nice pour les cambriolages et par celle de Nice pour les « coups et blessures volontaires non mortels ». Enfin, les CSP de Marseille et de Paris faisait jeu égal en matière d'« homicides et tentatives d'homicides » (Mucchielli, 2013, 37-43).

Deuxième source disponible, deux grandes enquêtes de victimation réalisées à l'échelle nationale permettent de mesurer certains phénomènes de délinquance du point de vue non

plus des organisations policières mais des habitants ¹. La première, l'enquête « Cadre de Vie et Sécurité » (CVS) de l'INSEE, est réalisée chaque année. La seconde, le « Baromètre-Santé » de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES), tous les cinq ans. En accord avec les responsables de la méthodologie de ces enquêtes, nous avons procédé à un sous-échantillonnage au niveau régional (PACA et Île-de-France) afin de tester l'hypothèse d'une spécificité provençale. Le résultat a de nouveau infirmé l'hypothèse en question, invitant à dépasser les présupposés culturalistes qui lui sont sous-jacents et à les remplacer par des variables d'analyse proprement sociologiques telles que la densité urbaine et la précarité socio-économique (Mucchielli, Raquet, Saladino, 2014)². Toutefois, ces enquêtes nationales ne permettent pas de descendre au niveau local, municipal, et d'interroger en particulier la victimation des habitants de la ville de Marseille (âgés de 15 ans et plus). C'est pourquoi, *dans un second temps*, nous avons conçu et réalisé les premières enquêtes locales de victimation, dans trois villes de l'agglomération marseillaise, dont la ville de Marseille elle-même.

Ce rapport est consacré à la présentation des principaux résultats de cette enquête réalisée à Marseille en 2014. Après avoir présenté la méthodologie (I), nous détaillerons les résultats portant sur la victimation réellement subie (II) puis ceux portant sur les représentations et le sentiment d'insécurité (III). En conclusion, nous discuterons d'une part les relations statistiques entre victimation et sentiment d'insécurité, d'autre part la place de Marseille au regard d'enquêtes menées dans d'autres villes françaises. Enfin, en annexe, nous donnerons l'ensemble des détails de la méthodologie de l'enquête.

¹ Sur les différences entre ces deux sources de mesure de la délinquance, cf. la synthèse de Robert et Zauberman (2011).

² Dans un travail annexe, nous avons réalisé les mêmes comparaisons sur une partie spécifique de l'enquête CVS de l'INSEE, celle qui porte sur les « victimations sensibles », à savoir les attouchements, les agressions sexuelles ainsi que les menaces et les violences physiques commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête. A nouveau, les résultats ont montré que les habitants de la région PACA ne sont pas plus ou moins touchés par ces victimations que les autres français métropolitains (Mucchielli, Raquet, Saladino, 2013).

I. Méthodologie

Pour réaliser notre questionnaire, nous sommes repartis des enquêtes nationales et locales réalisées par nos collègues du CESDIP³, laboratoire pionnier de ce type de recherche en France. Nous en avons conservé l'essentiel, afin que les résultats demeurent comparables. Nous avons toutefois supprimé certains détails qui nous semblaient inutiles et nous avons au contraire ajouté des questions qui nous paraissaient indispensables, non traitées jusque-là dans des questionnaires sans doute encore trop proches des préoccupations des institutions pénales et pas assez de celles des habitants. En plus des victimations habituellement interrogées (violences verbales, physiques et sexuelles, vols et cambriolages, vandalisme et escroquerie⁴), nous avons ainsi décidé de prendre en compte les discriminations considérées comme des violences morales ou psychologiques (la question est : « *Avez-vous été victime d'une discrimination ? Par discrimination, nous entendons, les discriminations selon la couleur de peau, la religion, les opinions politiques, le handicap, le sexe, l'âge ou l'orientation sexuelle* ») et les violences institutionnelles (la question est : « *Avez-vous été victime de violences verbales ou physiques de la part d'un représentant d'une institution ? Le représentant d'une institution peut être : un policier, un enseignant, un contrôleur des transports en commun, un éducateur, un représentant d'une institution religieuse...* »). Nous avons par ailleurs étoffé l'analyse des opinions sur « l'insécurité » en interrogeant les personnes non pas simplement sur leurs peurs personnelles et leurs opinions générales mais aussi d'une façon plus « froide » sur leurs choix en matière de politiques de sécurité et de prévention et en sollicitant leurs avis au sujet de l'évolution de la délinquance⁵.

³ Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (UMR 8183, CNRS, ministère de la Justice et Université de Versailles-Saint-Quentin).

⁴ Les chercheurs du CESDIP avaient supprimé la question sur les escroqueries après leur première enquête de 1985, estimant que « la définition de l'escroquerie est complexe : ou bien on l'élimine, ou bien on court le risque que les enquêtés entendent par là toute attitude peu morale dans une relation d'affaires » (Pottier, Robert, Zauberman, 2002, 8). Toutefois, compte tenu d'abord de la généralisation de la carte bancaire comme moyen de paiement, ensuite de la révolution d'Internet et de la généralisation des achats en ligne, nous avons jugé nécessaire de la réintroduire dans nos enquêtes sous la forme de cette question : « *Avez-vous personnellement été victime d'une escroquerie ou d'une tentative d'escroquerie, comme l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, une arnaque d'un serrurier ?* ». De fait, la passation de l'enquête n'a pas soulevé de difficulté particulière à ce sujet. Sur le plan des résultats, notons que près de 70% des escroqueries déclarées par les marseillais relèvent d'une utilisation ou d'un débit frauduleux de la carte bancaire, et que plus de la moitié ont été réalisées par Internet.

⁵ Nous avons ici prolongé une des questions contenues dans le questionnaire du CESDIP pour les enquêtes locales (voir une exploitation récente dans Heurtel, Carrère [2013, 13], ainsi que Zauberman, Robert, Névanen, Bon [2013]). Si nous avons écarté les questions portant sur les stéréotypes idéologiques (telle que l'opinion sur la peine de mort), nous avons en revanche développé celle demandant aux enquêtés « *Si on pouvait consacrer plus d'argent au problème de la délinquance, devrait-on, en priorité : construire de*

Qui interroger ? Notre choix s'est porté sur un échantillon aléatoire donnant potentiellement à chaque habitant la même possibilité d'être interrogé puisqu'il s'agit d'une sorte de tirage au sort d'individus ou de ménages appartenant à la population de référence. Faut de pouvoir disposer d'une liste à visée exhaustive telle que le recensement de la population de l'INSEE, et s'agissant par ailleurs d'une interrogation par téléphone, nous avons utilisé les « pages blanches » de l'annuaire téléphonique, assumant comme des biais non décisifs le fait que les personnes placées à leur demande sur « liste rouge » n'y figurent pas, de même que celles qui disposent uniquement d'un téléphone portable⁶. Le principal problème pratique rencontré est alors celui des non-réponses (essentiellement des impossibilités à joindre les personnes et des refus de répondre l'enquête pour diverses raisons⁷). Pour pallier ces biais de représentativité des réponses obtenues, nous avons procédé enfin à un redressement de l'échantillon à partir du sexe, de l'âge, du niveau de diplôme, du statut professionnel et du type de ménage⁸. Ce redressement a porté sur les 2 908 questionnaires exploitables.

Enfin, à l'instar de la plupart des enquêtes réalisées précédemment au niveau national (période de référence de 2 ans) ou au niveau local (période de référence de 3 ans, mais recalculé à 2 ans lors des comparaisons avec le national), et toujours afin de pouvoir procéder

nouvelles prisons, aider et indemniser davantage les victimes, développer la prévention des jeunes, recruter davantage de policiers ».

⁶ Ces deux sous-catégories de personnes présentent, on le sait des spécificités relatives. Par exemple, les personnes inscrites sur liste rouge sont globalement plus jeunes, plus diplômées et appartiennent plus souvent aux catégories sociales les plus aisées. Raison pour laquelle il existe des techniques permettant de les joindre de façon aléatoire, en augmentant de 1 ou 2 le dernier chiffre de chaque numéro de la liste de l'annuaire. Toutefois, des enquêtes antérieures ont montré que, dès lors que l'on tient compte de toutes les variables (toutes choses égales par ailleurs), la prise en compte des abonnés sur liste rouge ne changeait les résultats que de façon résiduelle (Beck, Legleye, Peretti-Watel, 2005). Quant aux personnes ne disposant que d'un téléphone portable, elles posent encore d'autres problèmes, en particulier celui d'être souvent jointes non pas à leur domicile mais sur leur lieu de travail ou de loisir, ou pendant leurs déplacements, ce qui complique encore la passation des questionnaires. Beaucoup plus décisif en terme de représentativité de la population enquêtée est le problème classique (et commun à la plupart des enquêtes) de la non-interrogation des personnes ne disposant pas d'un téléphone quelconque voire ne disposant pas d'un domicile fixe. La quasi-totalité des enquêtes passent ainsi à côté des populations les plus marginalisées socialement.

⁷ Formés par nos soins, les 44 enquêteurs avaient été naturellement préparés à cette difficulté croissante des enquêtes par téléphone, liée notamment à la forte augmentation des appels de type commerciaux ces dernières années, qui tend à exaspérer les habitants et génèrent parfois des arrêts de conversation avant même que les enquêteurs aient pu se présenter et expliquer la nature scientifique de leur démarche. En outre, la longueur du questionnaire (la passation durait au minimum 20 minutes, en moyenne 25 à 30 minutes) a parfois conduit des habitants à souhaiter interrompre la passation. Enfin, certaines personnes ont refusé de répondre à des questions jugées trop indiscretes. On notera à ce propos qu'il ne s'agissait pas des questions portant sur la victimation (y compris les violences entre proches) mais de celles portant sur l'âge, la composition du foyer, le fait d'être propriétaire ou non, le revenu et les allocations. En liaison avec la réticence à indiquer son niveau de revenu et son type de logement, certains enquêtés (parmi les plus aisés donc) ont également refusé de donner le nom de leur quartier, voire le numéro de leur arrondissement.

⁸ Le redressement permet d'appliquer des coefficients de pondération aux individus pour augmenter le poids de ceux appartenant à des groupes sous-représentés dans l'échantillon interrogé par rapport à la population-mère (ici l'ensemble de la population de la commune de Marseille), et à réduire parallèlement le poids de ceux qui sont surreprésentés. Les coefficients de pondération calculés sont appliqués à toutes les réponses du questionnaire.

par la suite à des comparaisons avec ces dernières, la période de référence interrogée dans l'enquête porte sur les deux dernières années civiles. Notre enquête, réalisée au cours du premier quadrimestre de l'année 2014, a donc porté sur des victimations survenues en 2012 et 2013.

II. Les victimations déclarées par les Marseillais

Le tableau 1 présente la hiérarchie des victimations déclarées par les habitants de Marseille interrogés. Nous indiquons à chaque fois la moyenne estimée ainsi que l'intervalle de confiance dans lequel elle se situe très vraisemblablement⁹. Notons enfin que les victimations déclarées par les habitants de la ville de Marseille n'ont pas nécessairement été subies sur le territoire de la ville (elles peuvent l'avoir été dans une autre commune, celle du lieu de travail par exemple, ou même à l'étranger, en vacances par exemple). On va voir que cette précision est également importante dans l'analyse des résultats.

La hiérarchie des victimations

Tableau 1 : la hiérarchie des victimations

	Victimes		Victimes à Marseille	
Acte de vandalisme sur véhicule du ménage	20,1%	[18,4% ; 21,8%]	19,0%	[17,3% ; 20,7%]
Injures ou menaces verbales	18,3%	[16,9% ; 19,7%]	16,5%	[15,1% ; 17,8%]
Vol (ou tentative) de deux-roues motorisé du ménage	11,7% *	[8,8% ; 14,7%]	10,7%	[7,9% ; 13,5%]
Vol (ou tentative) d'objet dans/sur la voiture du ménage	11,7%	[10,2% ; 13,1%]	10,8%	[9,4% ; 12,2%]
Discrimination	8,2%	[7,2% ; 9,2%]	<i>Précision non demandée</i>	
Cambriolage (ou tentative) de la résidence principale	8,1%	[7,1% ; 9,1%]	8,1%	[7,1% ; 9,1%]
Vol (ou tentative) de vol SANS violence d'objet(s) personnel(s)	7,6%	[6,6% ; 8,5%]	7,0%	[6,1% ; 7,9%]
Escroquerie (ou tentative)	6,9%	[6,0% ; 7,8%]	6,9%	[6,0% ; 7,8%]
Vol (ou tentative) de vol d'une voiture du ménage	6,8%	[5,7% ; 8,0%]	6,2%	[5,1% ; 7,2%]
Violence physique (ou tentative)	5,5%	[4,6% ; 6,3%]	4,8%	[4,1% ; 5,6%]
Violence verbale ou physique institutionnelle	4,4%	[3,6% ; 5,1%]	<i>Précision non demandée</i>	
Vol (ou tentative) AVEC violence d'objet(s) personnel(s)	3,3%	[2,6% ; 3,9%]	2,8%	[2,2% ; 3,4%]
Agression sexuelle (ou tentative)	0,6%	[0,3% ; 0,9%]	0,6%	[0,3% ; 0,9%]
Victimes au moins 1 fois	54,2%	[52,4% ; 56,0%]	44,4%	[42,6% ; 46,2%]

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

* Ce taux est calculé à partir des enquêtés en possession d'un deux-roues motorisé, ils sont au nombre de 462, d'où sa place dans le classement en taux malgré un effectif plutôt bas (54 vols de deux-roues motorisés déclarés par les Marseillais au cours des deux dernières années).

⁹ La notion d'intervalle de confiance renvoie au degré de précision d'une moyenne ou d'un pourcentage. Il apparaît essentiel de l'indiquer lorsque l'on travaille sur un échantillon et non une population totale, afin de reconnaître les risques d'erreur inhérents à ce type de mesure, rigueur scientifique hélas bien peu présente dans la production des sondages alimentant le débat public quotidiennement. On utilise ici un intervalle de confiance à 95 % (choix d'un risque d'erreur à 5%). Il correspond à un écart réduit de 1,96 et peut s'écrire selon la formule générale (facilement calculée par un tableur type Excel) définissant les bornes d'un intervalle de confiance : IC 95 % : Taux \pm 1,96 * $\sqrt{(P*(1-P))/n}$ (P : Probabilité que l'évènement se passe et n : Taille de l'échantillon)

Ainsi donc, une proportion d'environ 54 % des Marseillais déclarent avoir été victimes d'au moins une victimation parmi les treize proposées, au cours des années 2012 et 2013. Cette fourchette tombe toutefois à environ 44,5 % si l'on ne retient que les victimations ayant eu lieu dans la ville de Marseille. L'écart est donc d'environ 10 points. Il joue sur toutes les victimations à l'exception - logique - des cambriolages ainsi que des escroqueries.

Cette distinction de niveaux de victimation ne remet toutefois pas en cause la hiérarchie des victimations. Cette dernière révèle que *les habitants sont avant tout victimes de ce que l'on appelle parfois les « incivilités », c'est-à-dire les moins graves des infractions listées dans l'enquête*¹⁰. Il s'agit d'abord des actes de vandalisme sur les véhicules, qui ont concerné environ 20 % des habitants sur les deux années. Ces actes ont consisté dans environ 90 % des cas en une dégradation de la voiture (le plus souvent dans son quartier et la nuit). Il s'agit ensuite des injures ou menaces verbales, qui ont concerné un peu plus de 18 % des répondants, s'agissant majoritairement de simples injures mais souvent répétées (multi-victimation), survenues dans la ville, le plus souvent en journée, dans les différentes situations de la vie quotidienne (au volant, dans le voisinage, au travail, dans la rue par un inconnu...). Tel est en réalité le sous-ensemble impactant le plus la vie quotidienne des Marseillais.

Un deuxième sous-ensemble est constitué par les vols et les cambriolages (qu'ils aient été réalisés ou bien qu'il s'agisse de simples tentatives comme c'est le cas ici pour environ 40 % des cambriolages). Les vols ou tentatives de vols les plus répandus sont, en ordre décroissant d'importance, les vols d'objets dans ou sur la voiture, les vols de deux-roues à moteur, les cambriolages (survenus dans 70 % en journée, lorsque le domicile est désert) et les vols sans violence d'objets personnels. De leur côté, les vols avec violence, s'ils sont généralement beaucoup plus commentés car plus traumatisants, sont aussi les plus rares : ils concernent à peine plus de 3 % des Marseillais. Ajoutons enfin à des victimations de type économique les escroqueries, qui concernent autour de 7 % de la population enquêtée, s'agissant essentiellement d'utilisations ou de débits frauduleux de la carte bancaire, ainsi que d'escroqueries par Internet.

Victimation interrogée de façon inédite dans nos enquêtes locales, les discriminations concernent environ 8% de la population enquêtée. Elles apparaissent ainsi en quatrième

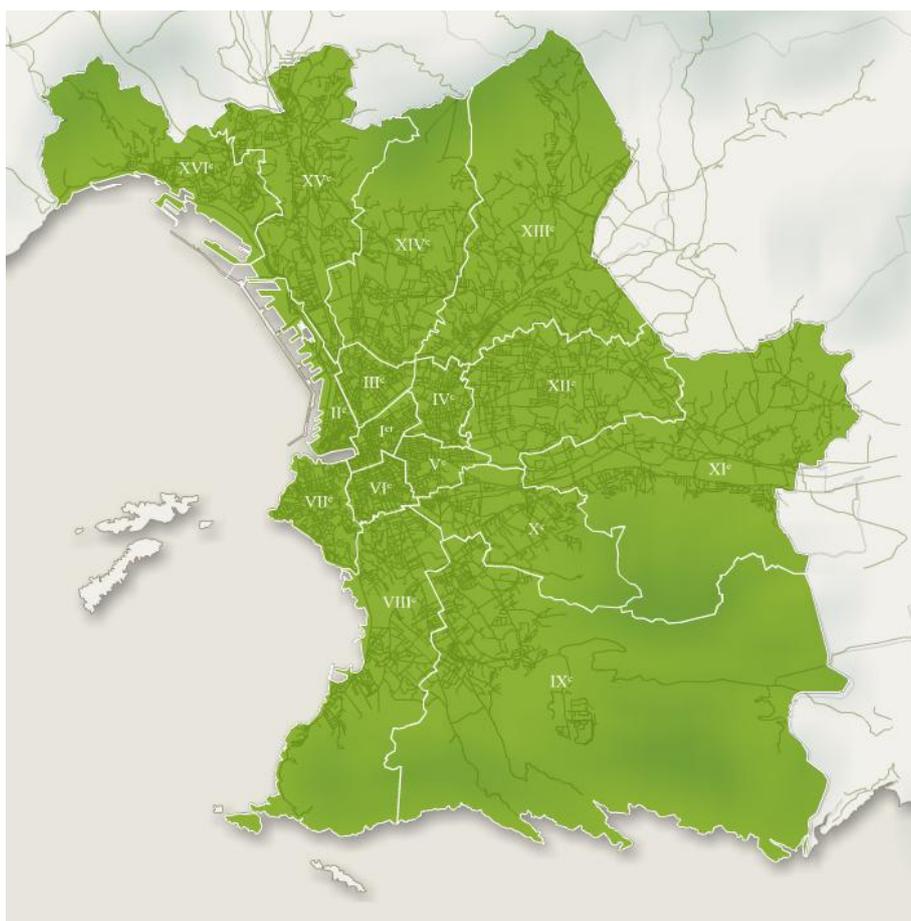
¹⁰ Nous mettons entre guillemets cette notion d'« incivilités », souvent utilisée par les acteurs institutionnels et les élus, dont on peine cependant à identifier le contenu empirique précis. Si elle peut être utile pour penser les violences verbales, elle s'applique plus difficilement aux actes de vandalisme contre des biens publics ou privés. Par ailleurs, si nombre d'études sociologiques ou psychosociologiques ont prolongé les réflexions pionnières de Goffman (1973) sur les « offenses territoriales » que peuvent représenter certains actes de vandalisme contre les biens publics (Lévy-Leboyer, 1984 ; Roché, 2000 ; Félonneau, Lannegrand-Willems, 2006), on manque singulièrement de travaux sur ceux qui visent les biens privés à commencer par les véhicules des particuliers.

position dans la hiérarchie des victimations. Et il s'agit principalement de discriminations en raison de la couleur de peau et de l'origine ainsi que de discriminations en raison du handicap, la fréquence de ce dernier type de discrimination étant inédite dans nos enquêtes locales de victimation¹¹.

Viennent enfin des victimations nettement plus rares qui sont, en ordre décroissant d'importance, les vols de voiture, les violences physiques (le plus souvent sans arme et sans conséquence durable sur la santé, le ou les auteurs étant des personnes connues de la victime dans la majorité des cas), les violences institutionnelles (dans 80 % des cas des violences verbales - propos humiliants et injures - survenues lors de contrôles routiers ou pédestres), les vols avec violences et enfin les agressions sexuelles.

La géographie de la victimation

Figure 1 : les arrondissements de la ville de Marseille



Source : <http://www.agam.org/fr/ressources-et-donnees/donnees-urbaines/marseille-par-quartier.html>

¹¹ Dans notre enquête sur la ville de Septèmes-les-Vallons comme dans celle sur l'intercommunalité Aubagne-La Penne sur Huveaune, après la couleur de peau ou l'origine, ce sont la religion puis l'âge qui constituaient les principaux motifs de discrimination (Mucchielli L., Raquet E., Saladino C., 2013b, 21 ; Allaria, Mucchielli, Raquet, 2014, 32).

Marseille est, on le sait, une ville très contrastée en termes socio-spatiaux (Donzel, Bresson, 2007 ; Compas, 2012, 90*sqq*). La population la plus précaire est concentrée dans deux groupes d'arrondissements : d'une part les vieux arrondissements du centre-ville (le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème}), d'autre part dans ce que l'on appelle localement les « quartiers nord » (13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème}). Ceci se retrouve aussi bien sur les indicateurs socio-économiques tels que le taux de chômage et le pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, sur le niveau de diplôme, sur la part des immigrés dans l'ensemble de la population ou encore sur le pourcentage de familles monoparentales dans l'ensemble des ménages.

Notre enquête a donc d'emblée intégré cette dimension en prenant en compte l'arrondissement et, en son sein, le quartier de résidence. A cette dernière échelle (le quartier), les effectifs sont généralement trop faibles pour pouvoir être traités statistiquement. Mais l'arrondissement constitue déjà un premier découpage analysable. 2 885 personnes interrogées ont déclaré leur arrondissement de résidence, ce qui nous a amené à créer une base séparée pour cette analyse, ainsi qu'à calculer un nouveau redressement en intégrant la variable « secteur »¹², chaque secteur étant constitué de deux arrondissements.

Tableau 2 : les taux de victimes par arrondissement, tous types de victimation confondus

	Victimes	Non victimes
1er arrondissement	54,7%	45,4%
2e arrondissement	47,2%	52,9%
3e arrondissement	61,3%	38,8%
4e arrondissement	46,9%	53,1%
5e arrondissement	52,2%	47,5%
6e arrondissement	47,1%	52,7%
7e arrondissement	43,9%	55,8%
8e arrondissement	50,7%	49,5%
9e arrondissement	48,6%	51,4%
10e arrondissement	52,5%	47,7%
11e arrondissement	58,9%	41,1%
12e arrondissement	57,5%	42,5%
13e arrondissement	59,3%	41,0%
14e arrondissement	61,7%	38,4%
15e arrondissement	65,6%	34,4%
16e arrondissement	62,2%	37,6%
Marseille	54,7%	45,3%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

¹² Divisions administratives intra communales qui partagent Marseille en huit secteurs.

L'analyse statistique nous permet d'établir un lien entre le fait d'être victime et l'arrondissement de résidence (test du Khi2¹³). Ce lien permet de constater une légère surreprésentation des victimes résidant dans les 3^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème} et 16^{ème} arrondissements (tableau 2).

Mais les victimations touchent les habitants des différents arrondissements de façon très différente selon leur nature. A l'analyse du détail, on constate d'abord que deux types de victimation ne sont pas discriminants en termes géographiques : les vols de deux-roues motorisés et les agressions sexuelles. En revanche, il apparaît ensuite que les habitants des quartiers les plus pauvres de la ville sont surtout touchés par les vols de voiture, les vols d'objets dans ou sur la voiture, les vols avec ou sans violence, les injures ou menaces, les discriminations et les violences institutionnelles, tandis que les habitants des autres arrondissements sont davantage touchés par les cambriolages de résidence principale (8^{ème} arrondissement) et par les escroqueries (12^{ème} arrondissement). Au final, les sur-victimations les plus importantes concernent les quartiers pauvres. Ainsi, les habitants du 3^{ème} arrondissement sont ceux qui déclarent le plus de violences institutionnelles : presque quatre fois plus que l'ensemble des Marseillais. On peut alors se demander dans quelle mesure ils ne sont pas notamment surexposés aux contrôles de police. Avec ceux du 1^{er} et du 16^{ème} arrondissement, ils sont également presque deux fois plus exposés aux vols avec ou sans violence que l'ensemble des habitants de la ville. Le reste des sur-victimations constatables concernent les quartiers nord, surtout les 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements.

¹³ Le test du Khi2 permet de tester l'existence d'une liaison statistiquement significative entre deux variables (en rappelant bien qu'une liaison entre deux variables ne signifie pas qu'elles entretiennent une relation de cause à effet, elles peuvent par exemple être toutes les deux les effets d'une troisième variable).

III. Opinions, peurs et convictions : le « sentiment d'insécurité » des Marseillais

Le « sentiment d'insécurité » est une notion d'usage commode mais qui recouvre pourtant des registres de déclaration différents. On distingue couramment d'une part les préoccupations générales pour la sécurité, qui constituent un ensemble d'opinions en partie politisées, d'autre part les peurs personnelles des habitants (Robert, 2002). Dans notre enquête, nous avons enrichi ce volet classique en développant davantage le volet « opinions », afin que l'interrogation des habitants ne se borne pas à enregistrer une déclaration impersonnelle et largement conformiste mais tente aussi de questionner des convictions personnelles. Par ailleurs, l'enquête permet d'interroger la perception que les habitants ont de leur environnement de vie et de savoir si elle est liée directement à ses opinions ou à ses peurs.

*La peur : un phénomène très minoritaire*¹⁴

Dans un premier temps, nous avons interrogé les Marseillais sur les éventuels problèmes rencontrés dans leur quartier. Dans leur grande majorité, les habitants de la ville déclarent ne pas être concernés par ces problèmes : 71,5 % répondent que le problème de la drogue dans le quartier n'est « pas important du tout » ou « peu important », 72 % pour « les groupes de jeunes qui se rassemblent », 69 % pour « les gens bruyants » et enfin 62 % pour « les actes de vandalisme »¹⁵. Le questionnaire interroge ensuite les habitants sur la peur qu'ils peuvent éventuellement ressentir dans leur quartier, chez eux ou encore dans les transports en commun¹⁶. Le premier résultat majeur de l'enquête est ici le constat que la majorité des marseillais ne sont pas apeurés. Seul un habitant sur cinq (19 %) déclare avoir « toujours » ou « souvent » peur quand il sort le soir dans son propre quartier. Et moins de 8 % des habitants déclarent avoir « souvent » ou « toujours » peur à leur domicile, plus de 77 % déclarant ne « jamais » avoir peur chez eux.

Qui compose cette petite minorité d'habitants déclarant avoir peur ?

S'agissant de la peur de sortir dans son quartier, en ordre décroissant d'importance au terme des régressions logistiques, il s'agit d'abord de femmes (elles ont presque quatre fois plus

¹⁴ Nous traitons ici uniquement des peurs personnelles. L'enquête permet toutefois d'interroger aussi la peur pour ses enfants, qui semblent largement liée à la condition parentale. Deux tiers des parents déclarent ainsi avoir peur que leur(s) enfant(s) se fassent renverser par une voiture et presque autant qu'ils se fassent agresser dans la rue.

¹⁵ Les questions sont ici : « Selon vous, dans votre quartier, la drogue est-elle un problème ? » ; « Selon vous, dans votre quartier, les actes de vandalisme (boîtes à lettres abîmées, graffitis, ordures répandues...) sont-ils un problème ? » ; « Selon vous, dans votre quartier, les groupes de jeunes qui se rassemblent sont-ils un problème ».

¹⁶ Les questions sont ici : « Dans votre propre quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur quand vous sortez le soir ? » ; « Vous arrive-t-il d'avoir peur à votre domicile ? ».

souvent peur que les hommes), de personnes inactives (1,7 fois plus souvent que les actifs), de personnes de plus de 50 ans, de personnes peu ou pas diplômées (elles ont deux fois plus souvent peur que les personnes possédant un diplôme supérieur au Bac), de personnes déclarant être beaucoup gênées par les rassemblements de jeunes et la présence de la drogue dans leurs quartiers (également, mais moins fortement, par le bruit et par le vandalisme), et de personnes ayant déclaré avoir subi un vol sans violence ou un cambriolage dans les deux années qu’interroge l’enquête. En définitive, la peur dans le quartier semble concerner surtout les femmes et les personnes âgées habitant des quartiers populaires où les signes de désordre sont visibles et où certaines d’entre elles ont déjà été victimes d’un vol ou d’un cambriolage. Ces personnes habitent plus souvent dans les « quartiers nord » de Marseille mais cette surreprésentation n’est pas massive ; ce type de peur se rencontre donc dans d’autres secteurs de la ville.

S’agissant à présent de la peur au domicile (tableau 3), qui concerne donc une toute petite minorité d’habitants, le profil des apeurés est en partie différent. Certes, l’âge demeure un facteur influent mais d’autres s’avèrent plus déterminants encore. La peur concerne ainsi d’abord et avant tout les personnes peu ou pas diplômées (l’écart entre les personnes sans aucun diplôme et les personnes diplômées du supérieur est ici de 1 à 8). Ensuite, la régression logistique fait ressortir de façon inattendue le fait d’avoir été victime à nouveau d’un vol sans violence ou d’un cambriolage mais, plus souvent encore, d’une violence institutionnelle (que l’on sait dans l’enquête être une violence essentiellement verbale et dont l’auteur est une fois sur deux un représentant des forces de l’ordre). Enfin, apparaît également le fait de considérer que la drogue et la présence de groupes de jeunes dans la rue sont des problèmes. En définitive, la peur au domicile semble donc concerner tout particulièrement les personnes les moins diplômées et qui ont de surcroît eu une expérience très négative du rapport à la police, ce qui contribue logiquement à les insécuriser davantage encore.

Tableau 3 : la peur au domicile (« Vous arrive-t-il d’avoir peur à votre domicile ? »)

	Effectif	Pourcentage
Jamais	2 248	77,3
Quelquefois	460	15,8
Souvent	130	4,5
Toujours	66	2,3
[Refus]	4	0,1
Total	2 908	100

Source : *ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014*

Enfin, notre enquête interroge aussi les habitants de Marseille qui sont utilisateurs des transports en commun (c'est le cas de 62 % d'entre eux, principalement pour le bus et le métro) sur l'éventuelle peur qu'ils y ressentent. Il apparaît alors que 82 % d'entre eux n'ont jamais ou que rarement peur, contre 17 % qui ont souvent ou toujours peur. L'analyse statistique permet de mettre en évidence le fait que cette peur concerne à nouveau d'abord les femmes, les personnes vivant seules, les personnes peu ou pas diplômées et celles qui déclarent des nuisances dans leur quartier. Par ailleurs, il existe un lien faible avec deux victimations : l'escroquerie et le vol sans violence d'objet personnel.

Les opinions sur les questions de sécurité

Les sondages d'opinion posent souvent la question de l'opinion générale sur la sécurité sur le mode « Considérez-vous que la sécurité est une question majeure en France ? ». Sans surprise, compte tenu de la place de ce thème dans le débat médiatico-politique, il est alors fréquent d'observer que les trois quarts, voire les quatre cinquièmes, des personnes interrogées répondent « oui ». Ce type de questionnement impersonnel nous paraît toutefois peu intéressant pour l'analyse tant il est probable qu'il suscite une réponse au fond très conformiste. Nous avons donc voulu déplacer le questionnement en tentant d'impliquer davantage les répondants et de les amener sur un terrain que l'on peut dire à la fois plus personnel et plus réflexif.

D'une part, nous avons demandé aux habitants de Marseille comment ils percevaient l'évolution de la délinquance, en assumant le caractère encore très général (« la délinquance ») de cette formulation. On leur proposait néanmoins d'évaluer cette évolution en distinguant au moins une évolution forte, minime ou inexistante. On leur proposait également - innovation qui nous semblait aussi nécessaire qu'intéressante - de dire s'ils pensaient ou non que la publicité donnée à ces problèmes par les médias jouait un rôle dans cette perception d'une augmentation de la délinquance. Enfin, les personnes pouvaient donner deux réponses permettant de complexifier un minimum l'analyse de leur opinion. Les résultats détaillés dans le tableau 4 indiquent qu'une petite moitié des Marseillais (49 %) estiment que la délinquance a « beaucoup augmenté ces dernières années », contre un gros tiers (34,5 %) estimant qu'elle a « un peu augmenté » et environ 6 % estimant qu'elle n'a « pas augmenté ». Mais ils sont également près de 43 % à considérer que « ce sont surtout les médias qui en parlent davantage ». L'analyse statistique du profil des plus inquiets (ceux qui pensent que la délinquance a « beaucoup augmenté ces dernières années ») ne fait pourtant pas ressortir le

fait qu'il s'agisse de personnes plus exposées que les autres à la victimation réelle. Elle fait en revanche ressortir comme des déterminants de cette opinion particulièrement inquiète le fait d'être peu ou pas diplômé, d'être inactif, d'avoir des revenus faibles, d'avoir peur de sortir dans son quartier le soir, de trouver que les rassemblements de jeunes et les actes de vandalisme sont un problème dans son quartier et de trouver la présence policière insuffisante.

Tableau 4 : la perception de l'évolution de la délinquance

	Effectif	Pourcentage
Elle a beaucoup augmenté ces dernières années	1 419	48,8
Ce sont surtout les médias qui en parlent davantage	1 238	42,6
Elle a un peu augmenté ces dernières années	1 001	34,4
Elle n'a pas augmenté ces dernières années	178	6,1

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

D'autre part, nous avons tenté d'amener les habitants sur un terrain encore plus réflexif en leur demandant leur avis sur les types de politiques publiques de prévention et de sécurité qu'il faudrait selon eux développer en priorité pour lutter contre la délinquance¹⁷. Les résultats détaillés dans le tableau 5 constituent une surprise.

Tableau 5 : les opinions sur les politiques de sécurité à développer en priorité

		Effectif	Pourcentage*
1	Lutter contre l'échec scolaire	1 139	39,2
2	Développer la prévention auprès des jeunes	1 066	36,7
3	Aider les familles en difficulté	913	31,4
4	Installer des caméras de vidéosurveillance	719	24,7
5	Recruter davantage de policiers	699	24,0
6	Aider et indemniser davantage les victimes	367	12,6
7	Construire de nouvelles prisons	364	12,5
8	[Aucune de ces propositions]	99	3,4
9	[Refus]	26	0,9

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

* La somme n'est pas égale à 100% car les personnes pouvaient citer deux réponses différentes.

Dans un débat public et dans un univers télévisuel marqué par l'omniprésence du thème de la délinquance et de sa répression - qu'il suffise de rappeler la quotidienneté des films, des séries et des « reportages » consacrés au crime et à sa traque policière par les différentes chaînes de télévision -, les habitants privilégient nettement les réponses préventives sur les réponses répressives. C'est en effet la « lutte contre l'échec scolaire » qui arrive en tête de leurs choix,

¹⁷ La question est ici : « Selon vous, si l'on pouvait consacrer plus d'argent au problème de la délinquance, devrait-on, en priorité... ».

suivie par « la prévention auprès des jeunes » et l'« aide aux familles en difficulté ». « Installer des caméras de vidéosurveillance » et « recruter davantage de policiers » sont des propositions qui arrivent clairement derrière. Quant à la proposition de « construire de nouvelles prisons », elle n'obtient les faveurs que d'un habitant sur huit. On mesure ici la distance qui sépare les clichés les plus couramment entendus dans le débat public et les capacités réflexives de nos concitoyens.

L'environnement de vie

Cette distance entre clichés et réalité se retrouve à tous les niveaux de l'enquête. Ainsi, en matière de cadre de vie, Marseille a la réputation d'une ville sale, bruyante, incivile, dangereuse. Certains comportements le justifient, mais cette image globale doit être très fortement nuancée.

Comme le montrent les tableaux 6, 7, 8 et 9, la majorité des marseillais est satisfait de son cadre de vie. Dans leur majorité, les habitants de Marseille déclarent ne pas être concernés par les problèmes de bruit (69% de peu ou pas concernés), de vandalisme (62% de peu ou pas concernés), de trafic de drogue (71,5% de peu ou pas concernés) ou de regroupements de jeunes dans leur quartier (72% de peu ou pas concernés).

De manière générale, les personnes répondant au contraire le plus souvent que ces problèmes sont pour elles « très important » ou « assez important » ont un profil assez commun : ce sont plus souvent des femmes, les 25-64 ans (qui sont légèrement surreprésentés), les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales (parfois les personnes qui vivent seules). Ce sont également plus souvent des sans diplôme ou des diplômés d'un niveau inférieur au cas, et des employés/ouvriers, des chômeurs ou des inactifs.

Tableau 6 : les gens bruyants sont-ils un problème dans le quartier ?

	Effectif	Pourcentage
Pas important du tout	1 011	34,8%
Peu important	1 001	34,4%
Assez important	593	20,4%
Très important	292	10,1%
[Refus]	11	0,4%
Total	2 908	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

Tableau 7 : la drogue est-elle un problème dans le quartier ?

	Effectif	Pourcentage
Pas important du tout	1 258	43,3%
Peu important	820	28,2%
Assez important	437	15,0%
Très important	375	12,9%
[Refus]	18	0,6%
Total	2 908	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

Tableau 8 : les actes de vandalisme sont-ils un problème dans le quartier ?

	Effectif	Pourcentage
Pas important du tout	790	27,2%
Peu important	1 014	34,9%
Assez important	740	25,4%
Très important	360	12,4%
[Refus]	4	0,1%
Total	2 908	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

Tableau 9 : les réunions des groupes de jeunes sont un problème dans le quartier ?

	Effectif	Pourcentage
Pas important du tout	1 175	40,4%
Peu important	910	31,3%
Assez important	540	18,6%
Très important	275	9,4%
[Refus]	8	0,3%
Total	2 908	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

Cependant, les enquêtés sont plus nuancés en ce qui concerne les problèmes de la propreté des rues, de leur éclairage, de l'entretien des bâtiments et des espaces verts (tableau 10). Ici, une courte majorité se déclare au contraire insatisfaite, et un cinquième de la population interrogée est même très insatisfaite. Ces personnes insatisfaites sont plus souvent des adultes (25-64 ans), des familles monoparentales, qui se plaignent également des gens bruyants, des problèmes de drogue, des actes de vandalisme et des rassemblements de jeunes. On les trouve par ailleurs aussi plus nombreuses à déclarer « avoir peur en sortant le soir ».

Tableau 10 : propreté des rues, éclairage, entretien des bâtiments et des espaces verts

	Effectif	Pourcentage
Pas satisfaisant du tout	616	21,2%
Peu satisfaisant	933	32,1%
Assez satisfaisant	1 085	37,3%
Très satisfaisant	273	9,4%
[Refus]	1	0,1%
Total	2 908	100

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

Tableau 11 : quitter ou non son quartier

	Effectif	Pourcentage
Oui	963	33,1%
Vivre dans un quartier plus agréable	467	48,5%
Avoir plus d'espace	187	19,4%
Devenir propriétaire	126	13,1%
Autre	123	12,8%
Vous rapprochez de votre lieu de travail ou des commodités	59	6,1%
Non	1 936	66,6%
[Refus]	9	0,3%
Total	2 908	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

Ces résultats présentent naturellement aussi des différences selon les arrondissements (tableau 11). Sans surprise, les gens bruyants, la drogue et les regroupements de jeunes sont plus souvent déclarés comme problématiques par les habitants des arrondissements du centre (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}) et des quartiers nord (13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème}). Les actes de vandalisme concernent moins les habitants de l'hyper-centre mais surtout du 3^{ème} arrondissement, des quartiers nord ainsi que des 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements. Enfin, l'insatisfaction concernant la

propreté des rues, l'éclairage et l'entretien des bâtiments est plus grande dans les 1^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements.

En fin de compte, un tiers des enquêtés aimeraient quitter leur quartier, dans la moitié des cas afin de vivre dans un quartier plus agréable, ensuite pour avoir plus d'espace (tableau 11). En sens inverse, les deux tiers des marseillais interrogés ne souhaitent pas quitter le quartier où ils habitent et se sentent bien. Sans surprise, là encore, cette variable du souhait de déménagement épouse la géographie sociale de la ville et recoupe ses fortes inégalités. Ainsi, au cœur des « quartiers nord », dans les 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements, 61% et 54% de ses habitants souhaitent quitter leur quartier. A l'inverse, au cœur des beaux quartiers, dans les 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements, moins de 15% des habitants souhaitent quitter leur quartier de résidence.

La présence policière

Notre enquête interroge enfin les habitants sur leur rapport à la police, s'agissant d'une des dimensions du sentiment d'insécurité. La surprise vient ici d'une insatisfaction globale. Les deux tiers des enquêtés trouvent en effet la présence policière (toutes polices confondues ici) dans leur quartier « absente » ou « insuffisante » (tableau 12). Ces jugements sont nettement clivés selon l'âge. Les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les familles monoparentales déclarent nettement plus souvent que la présence policière est absente ou insuffisante. A l'inverse, les personnes de moins de 65 ans estiment *a contrario* que la présence policière est « excessive ».

Tableau 12 : « selon vous, dans votre quartier, la présence policière est-elle ? »

	Effectif	Pourcentage
Absente	974	33,5
Insuffisante	943	32,4
Suffisante	866	29,8
Excessive	109	3,8
[Refus]	15	0,5
Total	2 908	100

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

Enfin, une de nos questions portait sur la police municipale, la ville de Marseille s'étant engagée depuis 2012 dans un très fort développement de ce service municipal. Les résultats sont peu flatteurs pour cette police municipale. 3 enquêtés sur 5 n'ont jamais eu affaire à elle et le gros tiers qui, au contraire, a eu un contact avec elle en est le plus souvent mécontent (tableau 13).

Tableau 13 : « que diriez-vous de la Police municipale de votre ville ? »

	Effectif	Pourcentage
Elle répond à mes besoins	390	13,4%
Elle ne répond pas à mes besoins	647	22,2%
Je n'ai jamais eu à faire à la police municipale	1 801	61,9%
Autre	16	0,6%
Inexistante / inutile	12	0,4%
[Refus]	42	1,4%
Total	2 908	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

A nouveau, selon l'arrondissement les opinions vis-à-vis de la police et de la police municipale ne sont pas les mêmes. Les habitants jugeant la présence policière insuffisante sont beaucoup plus nombreux dans les 3^{ème}, 11^{ème} et 15^{ème} arrondissements. A l'inverse, les habitants des 2^{ème}, 8^{ème} et 16^{ème} arrondissements sont beaucoup plus nombreux à la trouver suffisante voire excessive.

Du côté de la police municipale, on retrouve également un clivage territorial. Comme le montre le tableau 14, la satisfaction est en effet nettement plus forte dans les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements. Inversement, elle est au plus bas dans les arrondissements du centre et des quartiers nord.

Tableau 14 : les opinions sur la police

	La présence policière est :		La police municipale...	
	Absente/insuffisante	Suffisante/excessive	... répond à mes besoins	... ne répond pas à mes besoins
1 ^{er} arrondissement	69,5%	29,4%	10,0%	30,8%
2 ^{ème} arrondissement	51,0%	47,8%	13,6%	24,5%
3 ^{ème} arrondissement	71,6%	28,1%	14,2%	38,0%
4 ^{ème} arrondissement	66,4%	32,6%	17,5%	19,8%
5 ^{ème} arrondissement	69,3%	30,4%	10,4%	11,3%
6 ^{ème} arrondissement	67,2%	32,6%	12,7%	22,3%
7 ^{ème} arrondissement	63,3%	36,8%	24,7%	22,8%
8 ^{ème} arrondissement	55,1%	43,5%	19,5%	12,6%
9 ^{ème} arrondissement	65,5%	34,2%	16,1%	12,1%
10 ^{ème} arrondissement	60,2%	39,6%	11,6%	12,7%
11 ^{ème} arrondissement	72,5%	27,5%	8,4%	15,4%
12 ^{ème} arrondissement	69,3%	30,0%	12,6%	24,2%
13 ^{ème} arrondissement	68,6%	31,5%	10,9%	30,3%
14 ^{ème} arrondissement	66,1%	33,8%	8,3%	23,9%
15 ^{ème} arrondissement	82,1%	17,9%	8,8%	34,9%
16 ^{ème} arrondissement	55,9%	43,2%	9,7%	23,4%
Marseille	66,3%	33,2%	13,1%	21,9%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Conclusions

Pour conclure, nous discuterons ici deux questions générales. La première est celle des relations entre la victimation et le sentiment d'insécurité. La seconde celle de la place de Marseille au regard d'autres enquêtes menées dans d'autres villes françaises.

Concernant les liens entre victimation et sentiment d'insécurité, nous avons vu que les déterminants principaux des peurs ne relèvent pas de l'expérience de la victimation mais de facteurs de vulnérabilités individuelles et sociales. Victimes ou pas, les femmes, les personnes âgées, les personnes peu ou pas diplômées, les personnes habitants des quartiers où les signes de désordres ou d'incivilités sont plus visibles, sont plus fragiles dans leur vie générale et se sentent ainsi davantage menacées par un des risques de la vie sociale, quand bien même elles n'y auraient pas été directement exposées. De même, les opinions les plus inquiètes sur l'évolution de la délinquance de manière générale relèvent le plus souvent des mêmes catégories de personnes fragilisées. Ce résultat principal étant acquis, on peut cependant se demander si l'expérience de la victimation ne constitue pas un facteur aggravant et, dans l'affirmative, quelles victimations influent particulièrement sur les peurs ou les opinions ? Pour répondre à ces questions, nous avons relancé l'analyse statistique (test de Khi2 et régressions logistiques) à partir des différentes catégories de victimations et en liaison avec les variables relatives au sentiment d'insécurité.

Retenons d'abord de cet exercice que ni les violences physiques ni les agressions sexuelles ne semblent avoir d'influence sur les peurs, les opinions et les préoccupations des victimes en matière de sécurité. Tout se passe ici un peu comme si l'agression physique ou sexuelle était une victimation personnelle ou personnifiée (qui les a visé à titre personnel), et que les victimes n'en tiraient pas de conséquences sociétales. Ajoutons ensuite que le fait d'avoir été victime de violences verbales est globalement peu discriminant sous le rapport qui nous intéresse ici, n'étant que très faiblement corrélé à des opinions plutôt sécuritaires et aux peurs, toutes choses égales par ailleurs. On peut à ce sujet faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une victimation tellement banale et le plus souvent bénigne qu'elle n'a pas en soi un grand impact sur les peurs et les opinions des personnes, hormis peut-être sur le sentiment que la délinquance a augmenté ces dernières années¹⁸. Au total, et peut-être de façon inattendue, les

¹⁸ C'est d'ailleurs aussi le cas du vandalisme sur les voitures, risque bénin et très répandu qui ne prête guère à conséquence sur les opinions ni sur les peurs des personnes qui en ont été victimes, mais qui là encore incite cependant les victimes à penser que la délinquance a augmenté ces dernières années.

violences interpersonnelles sont les victimations qui ont le moins de conséquences sur le sentiment d'insécurité.

Concernant les peurs, le fait d'avoir été victime de cambriolage ou de vol sans violence augmente la peur de sortir le soir dans son quartier. Par ailleurs, le fait d'avoir été victime de discrimination augmente cette fois la peur à son domicile, de même (un peu plus fortement encore) que le fait d'avoir été victime de vol avec violence. Mais c'est le fait d'avoir été victime d'une violence institutionnelle qui constitue plus fort facteur de peur au domicile (toutes choses égales par ailleurs, les victimes de violences institutionnelles ont cinq fois plus de chances d'avoir peur au domicile que les non-victimes).

Concernant les perceptions de l'évolution générale de la délinquance, l'inquiétude est surtout renforcée par le fait d'avoir été victime d'un vol de deux-roues à moteur. Cependant et de manière contre-intuitive, le fait d'avoir été victime d'un vol, et même d'un vol avec violence, n'incline pas à croire que la délinquance a particulièrement augmenté ces dernières années.

Enfin, concernant les opinions sur les politiques de sécurité et de prévention, le fait d'avoir été victime d'un vol de voiture ou d'un vol de deux-roues à moteur, de même que d'un vol personnel avec ou sans violence, incline clairement aux choix plus répressifs (recruter davantage de policiers, construire de nouvelles prisons). En revanche, le fait d'avoir été victime d'un vol d'objet dans ou sur la voiture, d'un cambriolage, d'une violence institutionnelle ou d'une discrimination incline au contraire aux choix plus préventifs (développer la prévention auprès des jeunes, aider les familles en difficulté). Enfin, les victimes de cambriolages sont les seules à en tirer parfois une préférence pour la vidéosurveillance.

Pour finir, il n'est pas facile de comparer nos résultats de l'enquête marseillaise avec ceux d'autres enquêtes du même type réalisées dans d'autres territoires. Ainsi l'enquête de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France utilise un questionnaire relativement proche, et permet d'interroger les résultats concernant les habitants de la ville de Paris. Toutefois, elle interroge ces derniers sur les trois dernières années, là où nous n'avons interrogé que les deux dernières années, reprenant en cela le modèle des enquêtes du CESDIP au niveau local comme national. Cette différence rend la comparaison un peu fragile. A la lecture de la dernière enquête francilienne disponible (Heurtel, Carrère, 2013), il en ressort toutefois que si les habitants de Marseille déclarent davantage d'actes de vandalisme et de cambriolages de résidence principale, ceux de Paris déclarent davantage de vols d'objets personnels comme de vols dans ou sur les voitures. Et dans tous les cas, les écarts sont faibles

(2 ou 3 points). Ceci corrobore l'analyse des statistiques policières précédemment citée (Mucchielli, 2013) et permet de penser que la vie quotidienne, du point de vue de la sécurité, n'est pas véritablement différente dans les deux premières villes françaises. Et lorsque l'on compare les niveaux de déclarations relatives à la peur (au domicile, en sortant le soir dans son quartier ou dans les transports en commun), c'est à peu près le même constat qui s'impose (cf. Heurtel, Carrère, 2013, 71*sqq* pour l'enquête francilienne de 2011, Carrère, 2014 pour les premiers résultats de l'enquête de 2013). Les niveaux atteints à Marseille sont en général un peu supérieurs à ceux atteints à Paris, mais nettement inférieurs à ceux de la banlieue parisienne. A tous égards, l'hypothèse d'une exception marseillaise, du point de vue de la sécurité dans la vie quotidienne, se trouve globalement démentie.

Bibliographie

- Allaria C., Mucchielli L., Raquet E., 2014, *Rapport sur le diagnostic local de sécurité, Communes d'Aubagne et la Penne-sur-Huveaune*, Aix-en-Provence, Les Rapports de Recherche de l'ORDCS, n°4 [en ligne].
- Beck F., Legleye S., Peretti-Watel P., 2005, « Aux abonnés absents : liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 86, 5-29.
- Carrère M., 2014, « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2013 », Paris, IAU-IDF, *Note rapide - Société*, n° 625.
- COMPAS, 2012, *Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Étude sur les disparités socio-spatiales du territoire*, Marseille, Région PACA, Compas, Agate, Document d'étude [en ligne].
- Donzel A., Bresson T., 2007, « La métropole marseillaise et ses fractures », in Langevin P., Juan J.-C. (dir.), *Marseille, une métropole entre Europe et méditerranée*, La Documentation Française, 2007, 93-112.
- Félonneau M.-L., Lannegrand-Willems L., 2006, « Normes adolescentes, normes adultes. Percevoir et juger les incivilités urbaines », *Bulletin de psychologie*, 480, 695-704.
- Goffman I., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Heurtel H., Carrère M., 2013, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France. Rapport final de l'enquête de 2011*, Paris, IAU-IDF.
- Lévy-Leboyer C. (dir.), 1984, *Vandalism, behavior and motivations*, Amsterdam & New York, North-Holland.
- Mucchielli, L., 2013, *Délinquance et criminalité à Marseille : fantasmes et réalités*, Paris, Fondation Jean Jaurès (« Les Essais »).
- Mucchielli, L., Raquet E., Saladino C., Raffin V., 2014, « La Provence, terre de violence ? Les présupposés culturalistes à l'épreuve de l'analyse statistique », *Déviance et société*, 38 (2), 199-225.
- Mucchielli, L., Raquet E., Saladino C., 2013a, « Etude des 'victimations sensibles' en région PACA. Violences commises au sein du ménage ou en dehors du ménage », *Études et travaux de l'ORDCS*, n°5 [en ligne].
- Mucchielli L., Raquet E., Saladino C., 2013b, « Victimation et sentiment d'insécurité dans une petite ville de l'agglomération marseillaise », *Études et Travaux de l'ORDCS*, n°7 ([en ligne]).

- Pottier M.-L., Robert Ph., Zauberman R., 2002, *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête - 2001*, Paris, IAURIF.
- Robert Ph., 2002, *L'insécurité en France* Paris, La Découverte.
- Robert Ph., Zauberman R., 2011, *Mesurer la délinquance*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Roché S., 2000, « La théorie de la ‘vitre cassée’ en France. Incivilités et désordres en public », *Revue française de science politique*, 50 (3), 387-412.
- Zauberman R., Robert P., Névanen S., Bon D., 2013, « Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale », *Revue française de sociologie*, 54 (1), 111-153.

Annexe méthodologique :

le profil des personnes enquêtées

1. Présentation de l'enquête

L'enquête de Marseille a été passée par téléphone : la totalité des personnes recensées dans l'annuaire téléphonique de la commune a été appelée.

L'enquête a duré 19 semaines, du 6 janvier au 17 mai 2014. Elle a été passée tous les soirs de la semaine de 17h à 20h30 et les mercredis et samedis en journée (10h-20h30).

Au total **3 004 personnes ont été enquêtées** soit 4 marseillais de 15 ans ou plus sur 1000.

2. Variables sociodémographiques utilisées dans le calcul des redressements

L'échantillon enquêté n'est pas d'emblée représentatif de la population totale puisqu'il contient plusieurs biais : les hommes de 25-64 sont sous représentés et les femmes de 65 ans et plus sont surreprésentées, les personnes qui vivent seules, les familles monoparentales, les sans diplômes, les « professions intermédiaires » et les inactifs, autre qu'élèves/étudiants et préretraités/retraités sont sous-représentés dans l'échantillon. A l'inverse, nous avons dans notre échantillon, une surreprésentation des couples avec enfant(s), des diplômés du baccalauréat et des études supérieures du premier cycle (bac+2), une surreprésentation également des élèves/étudiants et des préretraités/retraités.

Mais, ce n'est pas l'échantillon en tant que tel qui nous intéresse, c'est l'échantillon en tant qu'image de la population totale. Pour pouvoir généraliser les résultats de l'échantillon à l'ensemble de la population de la commune de Marseille, il a donc fallu procéder à un **redressement de l'échantillon** ¹⁹.

Pour ce faire, 5 variables ont été retenues : le sexe, l'âge, la situation professionnelle, le diplôme le plus haut obtenu, le type de ménage.

¹⁹ Le principe du redressement est d'estimer les réponses des individus non-interrogés grâce aux réponses des répondants. Le redressement permet d'appliquer des coefficients de pondération aux individus pour augmenter le poids de ceux appartenant à des groupes sous-représentés dans l'échantillon interrogé par rapport à la population-mère (ici la commune de Marseille), et à réduire parallèlement le poids de ceux qui sont surreprésentés. Les coefficients de pondération calculés sont appliqués à toutes les réponses du questionnaire.

Suite au nettoyage de la base, permettant de procéder au redressement de notre échantillon, nous arrivons à une base exploitable de 2 908 personnes. En effet la situation professionnelle et le diplôme étant des critères essentiels au redressement, il a fallu supprimer toutes les lignes qui ne comportaient pas cette information, à savoir tous les individus n'ayant pas souhaité communiquer leur diplôme ou CSP essentiellement.

Les tableaux suivant comparent la répartition de l'échantillon avec ou sans redressement et la population totale (données issues du recensement rénové de la population 2010 de l'INSEE).

2.1. Les femmes sont surreprésentées dans l'échantillon, le redressement a permis de corriger ce biais.

Répartition par sexe.

	SANS redressement		AVEC redressement		Données INSEE
	Effectifs	%	Effectifs	%	%
Hommes	1 136	39,1%	1 347	46,3%	46,3%
Femmes	1 772	60,9%	1 561	53,7%	53,7%
Ensemble	2 908	100%	2 908	100%	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014, INSEE RRP2010

2.2. Les jeunes ont été moins enquêtés mais la répartition par âge des enquêtés reste néanmoins assez proche de la population totale.

Répartition par âge.

	SANS redressement		AVEC redressement		Données INSEE
	Effectifs	%	Effectifs	%	%
15-24 ans	479	16,5%	486	16,7%	16,7%
25-64 ans	1 704	58,6%	1 796	61,8%	61,8%
65 ans ou plus	725	24,9%	626	21,5%	21,5%
Ensemble	2 908	100%	2 908	100%	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014, INSEE RRP2010

2.3. Les personnes sans diplôme ont été moins enquêtées mais le redressement corrige ce biais.

Répartition par niveau de diplôme.

	SANS redressement		AVEC redressement		Données INSEE
	Effectifs	%	Effectifs	%	%
Aucun diplôme	56	1,9%	695	23,9%	23,9%
CEP, BEPC, brevet des collèges	375	12,9%	430	14,8%	14,8%
CAP, BEP	476	16,4%	541	18,6%	18,6%
Baccalauréat ou équivalent	713	24,5%	460	15,8%	15,8%
Diplôme équivalent à un bac+2	580	19,9%	334	11,5%	11,5%
Diplôme équivalent à un bac+3	499	17,2%	448	15,4%	15,4%
Ensemble	2 908	100%	2 908	100%	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014, INSEE RRP2010

2.4. Les cadres, professions libérales ou professions intermédiaires ont été moins enquêtés mais le redressement a permis de corriger ce biais.

Répartition par situation professionnelle.

	SANS redressement		AVEC redressement		Données INSEE
	Effectifs	%	Effectifs	%	%
Agriculteurs exploitants Artisans, commerçants	73	2,5%	70	2,4%	2,4%
Cadres ou professions libérales Professions intermédiaires	341	11,7%	588	20,2%	20,2%
Employés Ouvriers	681	23,4%	603	20,8%	20,8%
Au chômage	272	9,3%	266	9,2%	9,2%
Élève, étudiants, en formation	470	16,2%	299	10,3%	10,3%
Retraites, préretraités	866	29,8%	717	24,7%	24,7%
Autres inactifs	205	7,1%	364	12,5%	12,5%
Ensemble	2 908	100%	2 908	100%	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014, INSEE RRP2010

2.5. Les personnes seules, les familles monoparentales et les autres ménages sans famille ont été moins enquêtés, le redressement corrige également ce biais.

Répartition par type de ménage.

	SANS redressement		AVEC redressement		Données INSEE
	Effectifs	%	Effectifs	%	%
Personnes seules	864	29,7%	1 150	39,5%	39,5%
Couples sans enfant	780	26,8%	608	20,9%	20,9%
Couples avec enfant(s)	957	32,9%	675	23,2%	23,2%
Familles monoparentales	251	8,6%	371	12,8%	12,8%
Autres ménages sans famille	56	1,9%	104	3,6%	3,6%
Ensemble	2 908	100%	2 908	100%	100%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014, INSEE RRP2010

3. Autres variables sociodémographiques

En complément des données INSEE (cf. le rapport complémentaire « Portrait social de la ville de Marseille »), notre enquête permet de préciser certaines caractéristiques des enquêtés. Notamment aux niveaux du logement, de l'emploi et des revenus. Les données présentées ci-dessous sont des données redressées.

3.1. Quelques caractéristiques sur le logement

Les enquêtés viennent le plus souvent des 8^{ème} et 13^{ème} arrondissements, il s'agit en effet des deux arrondissements les plus peuplés de Marseille.

	Fréquence	Pourcentage
1er arrondissement	191	6,6%
2ème arrondissement	98	3,4%
3ème arrondissement	161	5,5%
4ème arrondissement	199	6,9%
5ème arrondissement	165	5,7%
6ème arrondissement	201	6,9%
7ème arrondissement	198	6,8%
8ème arrondissement	285	9,8%
9ème arrondissement	214	7,4%
10ème arrondissement	161	5,5%
11ème arrondissement	143	4,9%

12ème arrondissement	153	5,2%
13ème arrondissement	239	8,2%
14ème arrondissement	195	6,7%
15ème arrondissement	176	6,1%
16ème arrondissement	102	3,5%
[Refus]	27	0,9%
Total	2 908	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

2 enquêtés sur 5 sont propriétaires et 3 sur 5 ne le sont pas. Parmi les locataires, un tiers vit dans une habitation à loyer modéré. Les 3/4 des enquêtés vivent dans un appartement d'un immeuble collectif et 22% dans une maison individuelle. Il y a également 2% des enquêtés qui vivent dans un autre type de logement.

	Fréquence	Pourcentage
Propriétaire	1 093	37,6%
Non propriétaire	1 768	60,8%
... vivant en HLM	593	33,6%
[Refus]/Sans réponse	46	1,6%
Total	2 908	100,0%

	Fréquence	Pourcentage
Un appartement	2 183	75,1%
Une maison	644	22,1%
Autre	52	1,8%
[Refus]/Sans réponse	29	1,0%
Total	2 908	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

3.2. Quelques caractéristiques sur les revenus

Dans toutes enquêtes, la question sur le revenu personnel est toujours difficile à aborder. Et ce malgré l'anonymat. La preuve en est avec cette enquête, où 1 personne sur 10 a refusé de communiquer le montant de ses revenus mensuels et 6,6% a répondu « ne sait pas », ce qui nous semble camoufler également un refus de réponse.

18% des enquêtés ont un revenu mensuel net compris entre 1100€ et moins de 1500€ et 14,4% entre 1500€ et moins de 2000€. 5% des enquêtés ont un revenu mensuel net supérieur à 3000€.

Notons également que 7,5% des enquêtés ont un revenu inférieur à 400€ par mois. Et 13,4% un revenu compris entre 400€ et moins de 800€ par mois.

Selon l'observatoire des inégalités, « En France, un individu peut être considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 814 euros ou 977 euros selon la définition adoptée... ». En 2011, le seuil de pauvreté à 60% ²⁰ est de 977€. Notons qu'à Marseille, un quart de la population est pauvre. Un tiers des enquêtés, vivant seuls, ont un revenu mensuel net inférieur à 800€. Ces personnes sont donc considérées comme pauvres.

	Fréquence	Pourcentage
Moins de 400 € par mois	219	7,5%
De 400 € à moins de 800 €	390	13,4%
De 800 € à moins de 1100 €	393	13,5%
De 1100 € à moins de 1500 €	526	18,1%
De 1500 € à moins de 2000 €	418	14,4%
De 2000 € à moins de 3 000 €	291	10,0%
3 000€ ou plus	145	5,0%
[Refus]	335	11,5%
Sans réponse	191	6,6%
Total	2 908	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

En fonction de leur situation il était demandé aux enquêtés s'ils percevaient des allocations. Parmi les personnes concernées, 10,3% des enquêtés perçoivent le RSA (Revenu de Solidarité Active). Parmi les chômeurs, un peu plus de la moitié (53,8%) perçoivent une allocation chômage. Parmi les préretraités/retraités, 16,6% ont un minimum vieillesse. Et enfin, sur l'ensemble des enquêtés, 5% touchent une allocation en lien avec la dépendance ou le handicap.

	Fréquence	Concernés	Pourcentage
RSA	192	1 856	10,3%
Allocation en lien avec la dépendance ou le handicap	150	2 908	5,2%
Allocation chômage	143	266	53,8%
Minimum vieillesse	119	717	16,6%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

²⁰ Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil. Source : Insee.

3.3. Quelques éléments supplémentaires sur les actifs occupés

- a. 42% des actifs occupés sont « employés » et 28% « cadres ou professions libérale ».

	Fréquence	Pourcentage
Artisan, commerçant ou patron de l'industrie ou du commerce	70	5,6%
Cadre ou profession libérale	355	28,1%
Profession intermédiaire (technicien, cadre moyen...)	233	18,5%
Employé	532	42,2%
Ouvrier	71	5,6%
Total des actifs occupés	1 261	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

- b. 77% des enquêtés en emploi exercent une profession qui met en contact avec le public.

	Fréquence	Pourcentage
Oui	974	77,2%
Non	287	22,8%
Total des actifs occupés	1 261	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

- c. 87% travaillent à Marseille.

- d. La moitié des enquêtés a un CDI, 15,7% sont à leur compte (ou aides familiaux) et 15,5% sont fonctionnaires. On a plus de 4 enquêtés actifs occupés sur 5 qui ont une situation professionnelle stable.

	Fréquence	Pourcentage
CDI (contrat à durée indéterminée)	682	54,1%
A son compte ou aides familiaux	198	15,7%
Fonctionnaire	195	15,5%
CDD (contrat à durée déterminée)	131	10,4%
Intérim	25	2,0%
Contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré	12	1,0%
[Refus]	12	0,9%
Emplois jeunes, CES ou autres emplois aidés	5	0,4%
Total des actifs occupés	1 261	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

e. 79% des enquêtés ont un contrat à temps complet et 9,3% un 80%.

	Fréquence	Pourcentage
Moins d'un mi-temps	18	1,4%
Un 80%	118	9,3%
Un mi-temps	97	7,7%
Un temps complet	997	79,0%
[Refus]/Sans réponse	32	2,5%
Total des actifs occupés	1 261	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

f. 3 enquêtés sur 5 estiment bénéficier de la sécurité de l'emploi.

	Fréquence	Pourcentage
Oui	772	61,2%
Non	438	34,7%
Sans réponse	51	4,0%
Total des actifs occupés	1 261	100,0%

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

3.4. Quelques éléments supplémentaires sur les enquêtés au chômage ou inactifs

83,8% des enquêtés au chômage ou inactifs (autre que parents au foyer, élèves/étudiants/en formation, enfants non scolarisés, préretraités/retraités) ont travaillé auparavant.

63,5% sont actuellement en recherche d'emplois. Ils sont 40,6% à être dans cette situation depuis un an et plus et 20,1% à l'être depuis 6 mois à moins d'un an.

<i>Ayant travaillé auparavant</i>	Fréquence	Pourcentage
Oui	331	83,8%
Non	49	12,3%
[Refus]/Sans réponse	15	3,8%
Total chômeurs et autres inactifs	395	100,0%

<i>En recherche d'emploi</i>	Fréquence	Pourcentage
Oui	251	63,5%
Non	139	35,2%
[Refus]/Sans réponse	5	1,3%
Total chômeurs et autres inactifs	395	100,0%

<i>Durée au chômage</i>	Fréquence	Pourcentage
Moins de 6 mois	76	19,3%
De 6 mois à moins d'1 an	79	20,1%
1 an et plus	160	40,6%
[Refus]/Sans réponse	79	20,0%
Total chômeurs et autres inactifs	395	100,0%

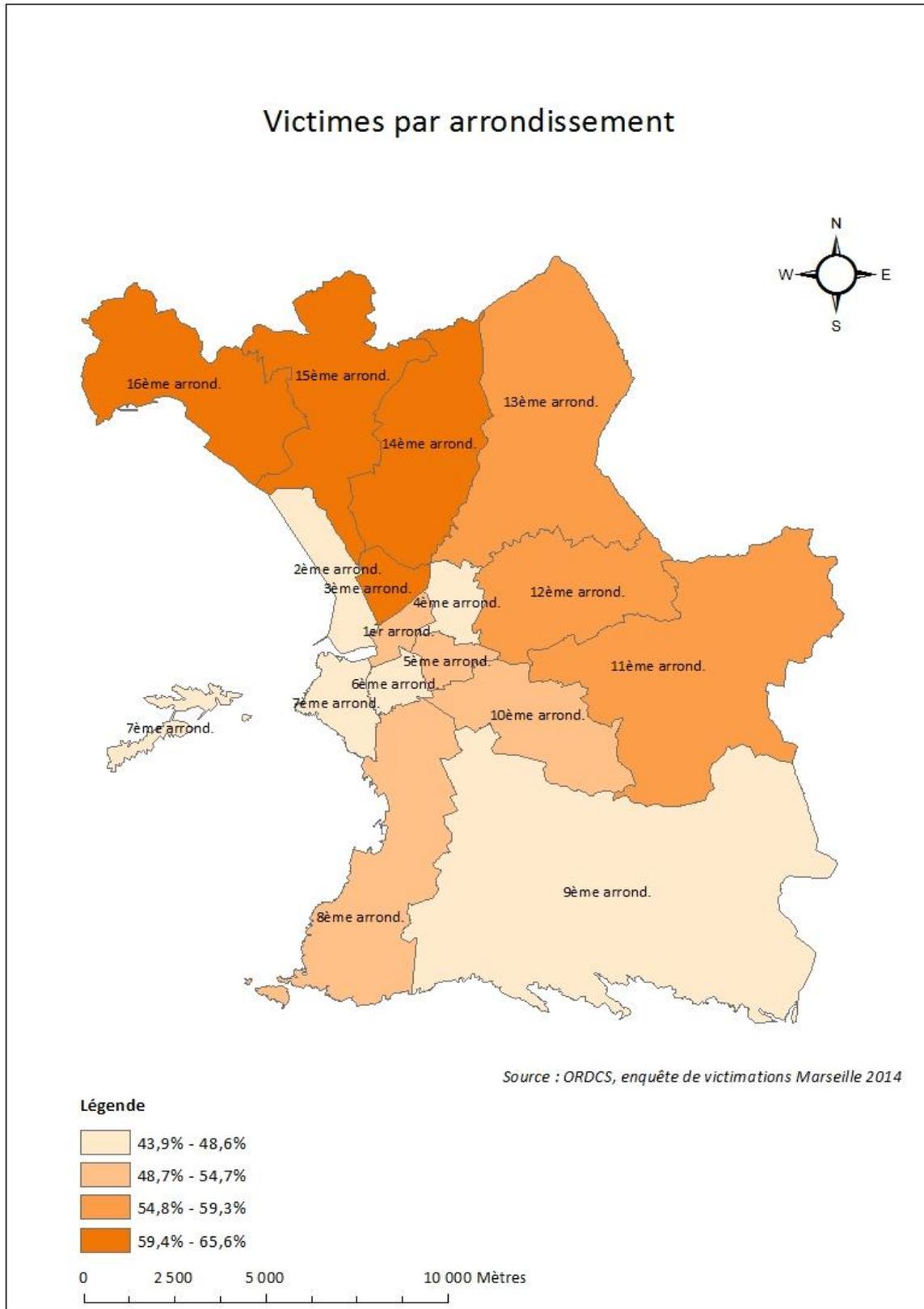
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Annexe cartographique : atlas géographique des victimations

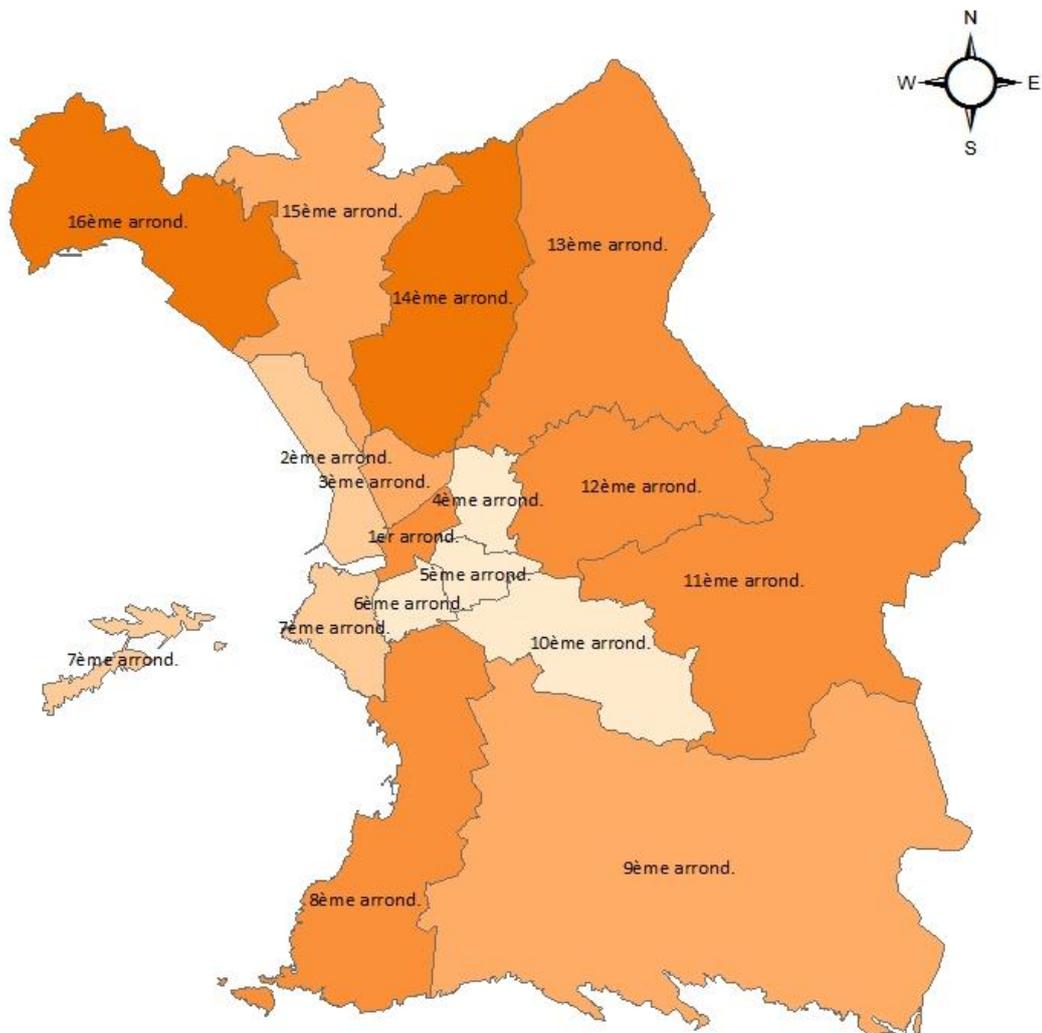
Partie I : Les victimes par arrondissement

Le pourcentage de victime par arrondissement quel que soit le lieu de la victimation

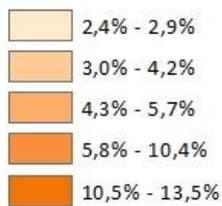
Victimes par arrondissement (toutes victimations confondues)



Victimes d'un vol de voiture appartenant au ménage



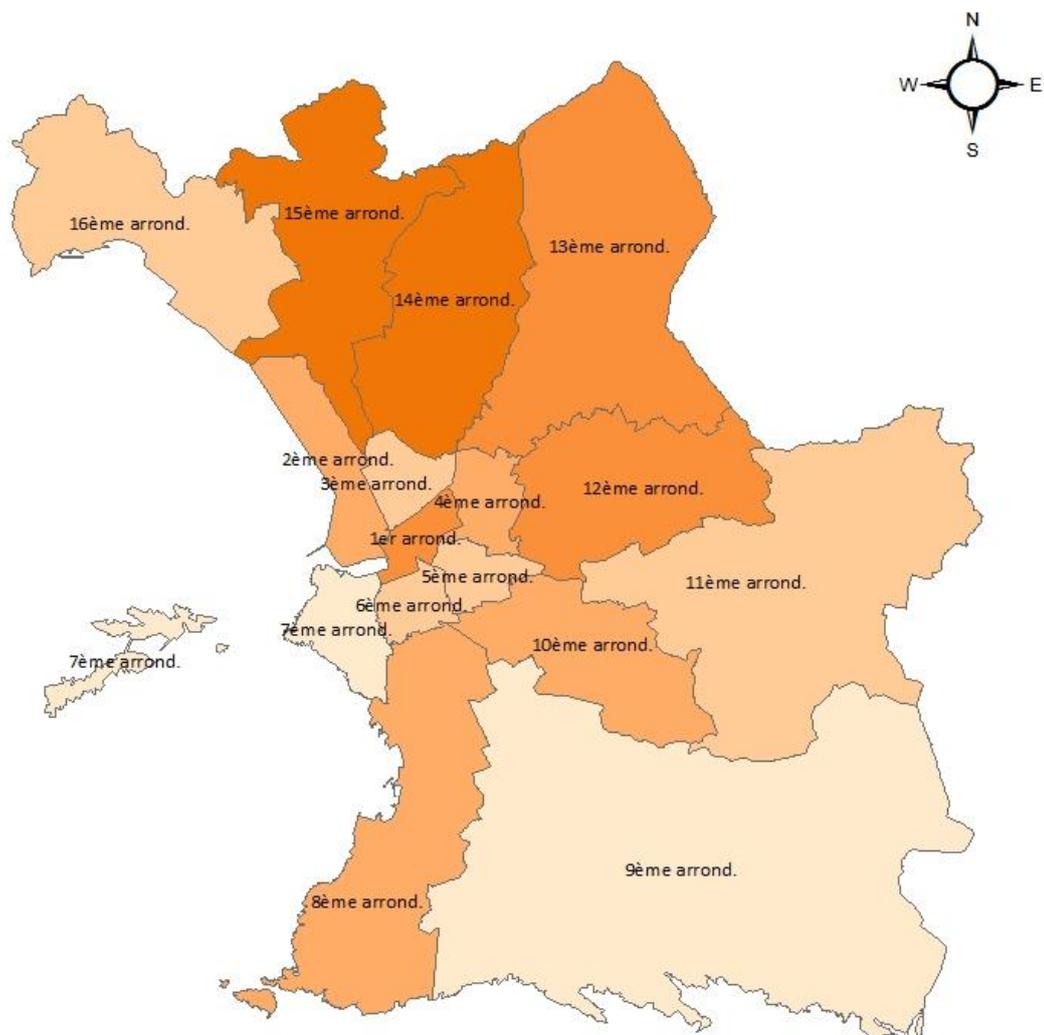
Légende



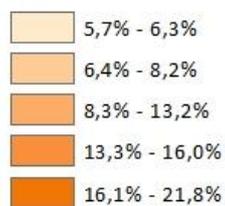
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'un vol d'objets dans ou sur la voiture



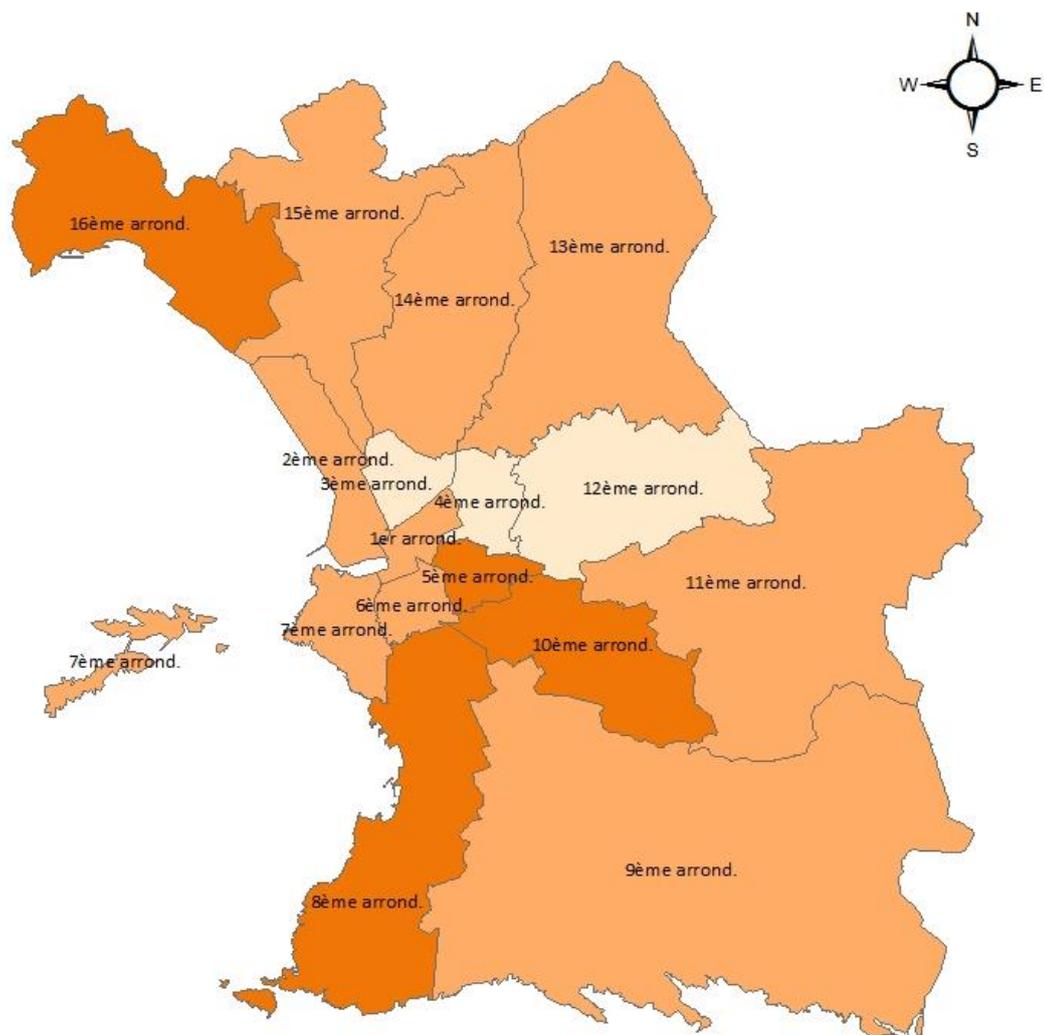
Légende



Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'un vol de deux-roues motorisé



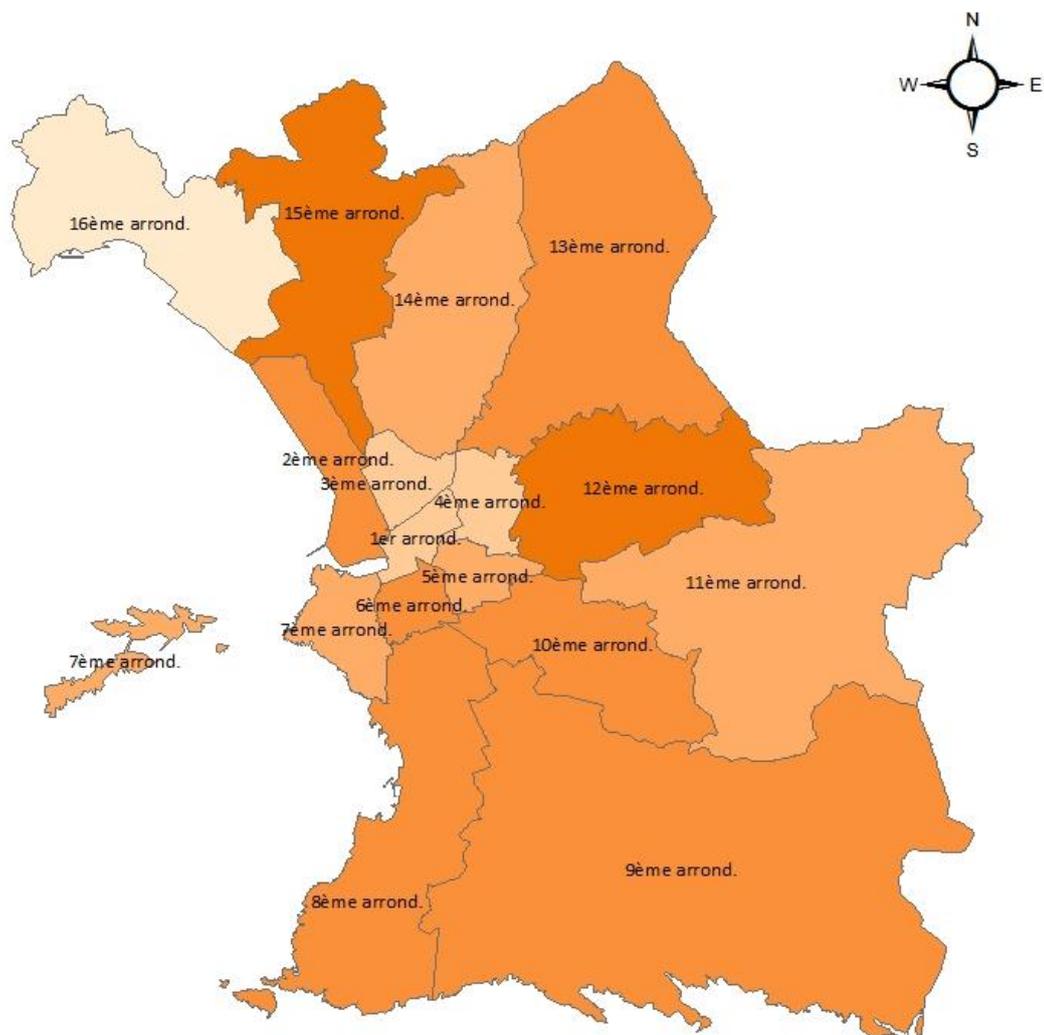
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende

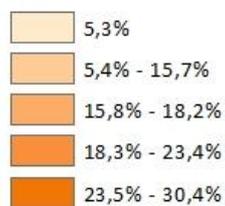


0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'un acte de vandalisme sur véhicule



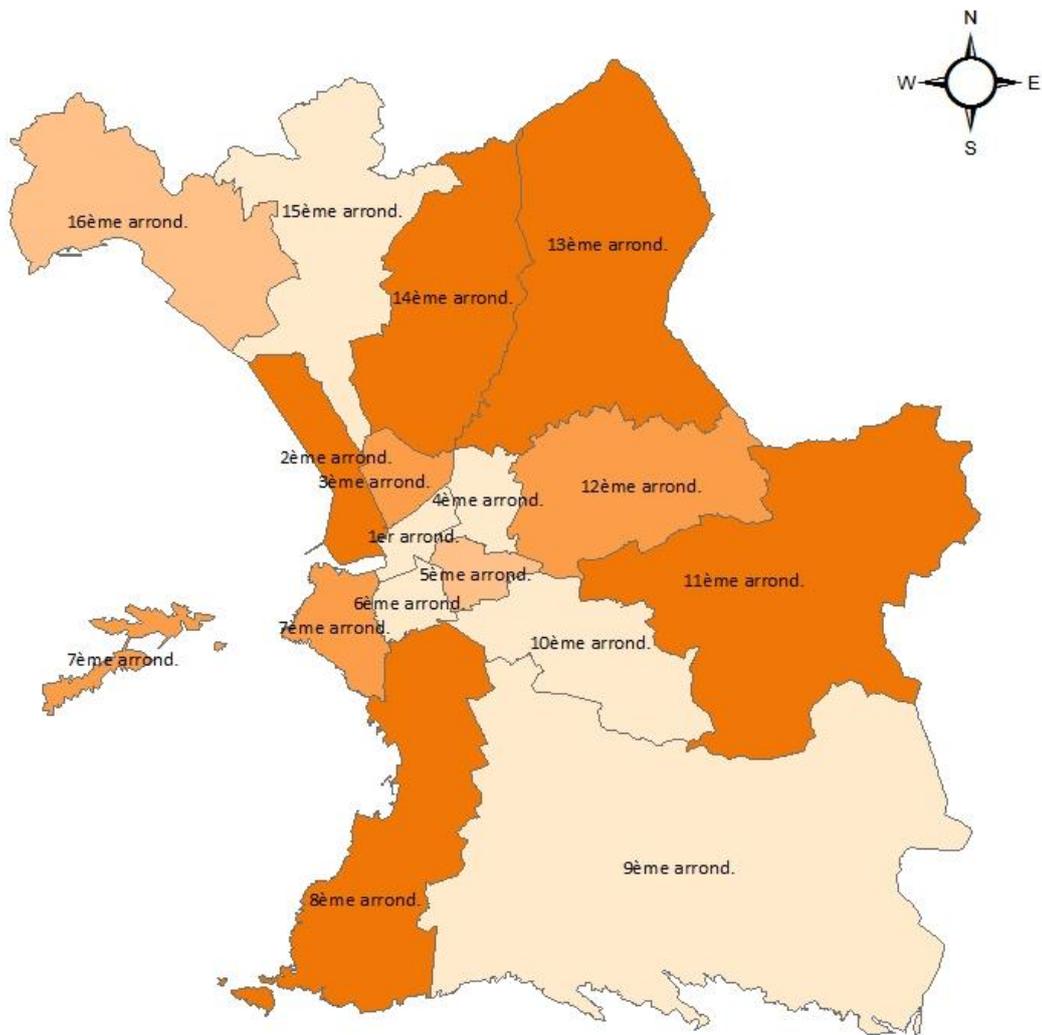
Légende



Source : ORDACS, enquête de victimations Marseille 2014

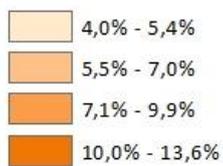
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'un cambriolage



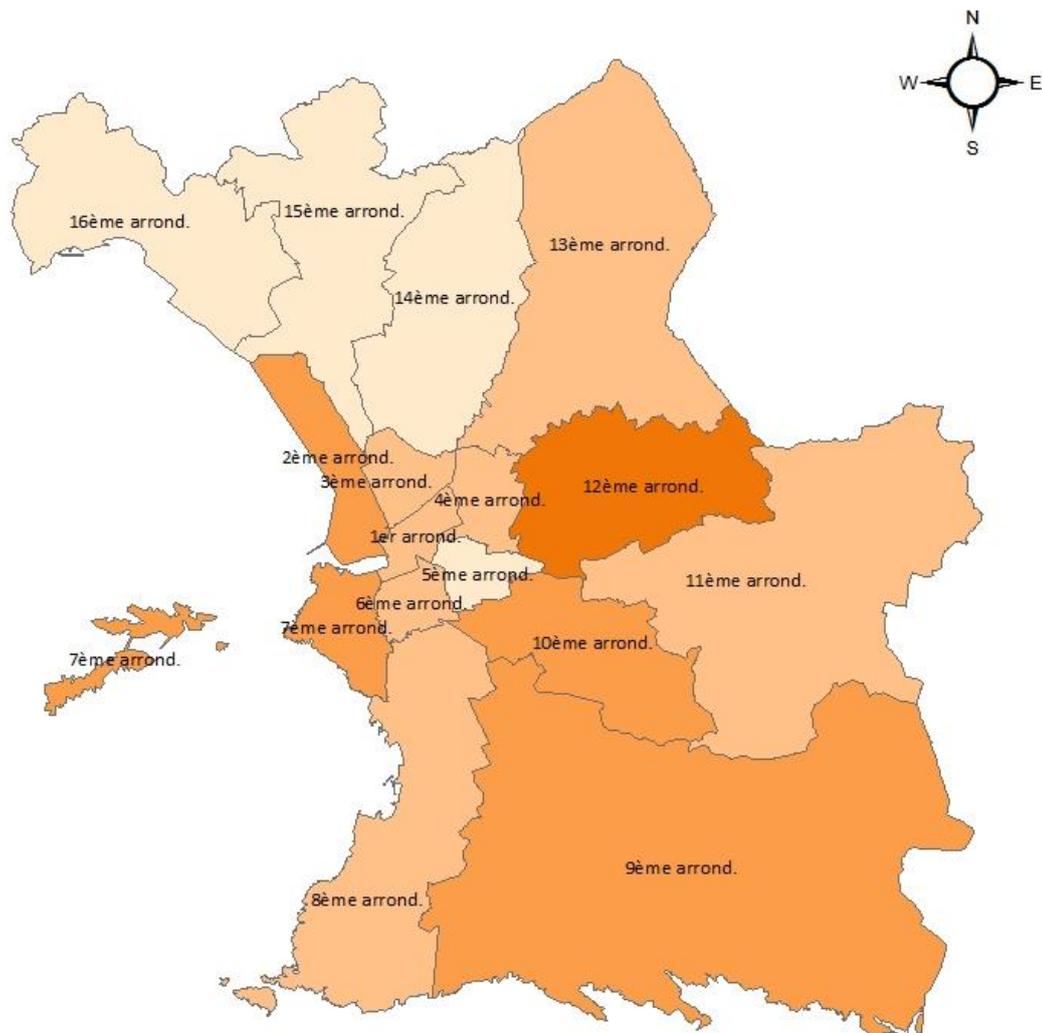
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'une escroquerie



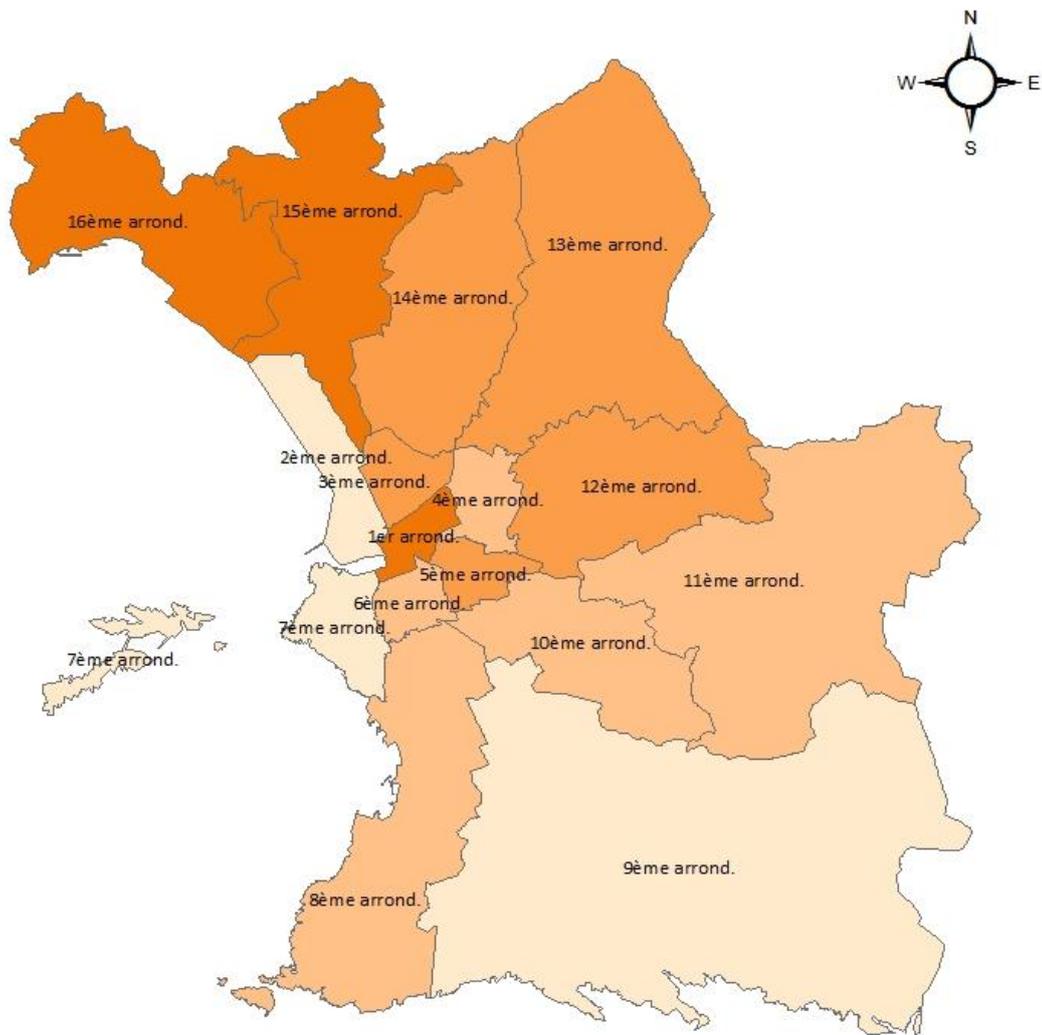
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



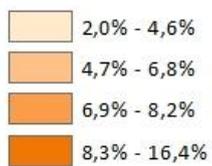
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'un vol SANS violence



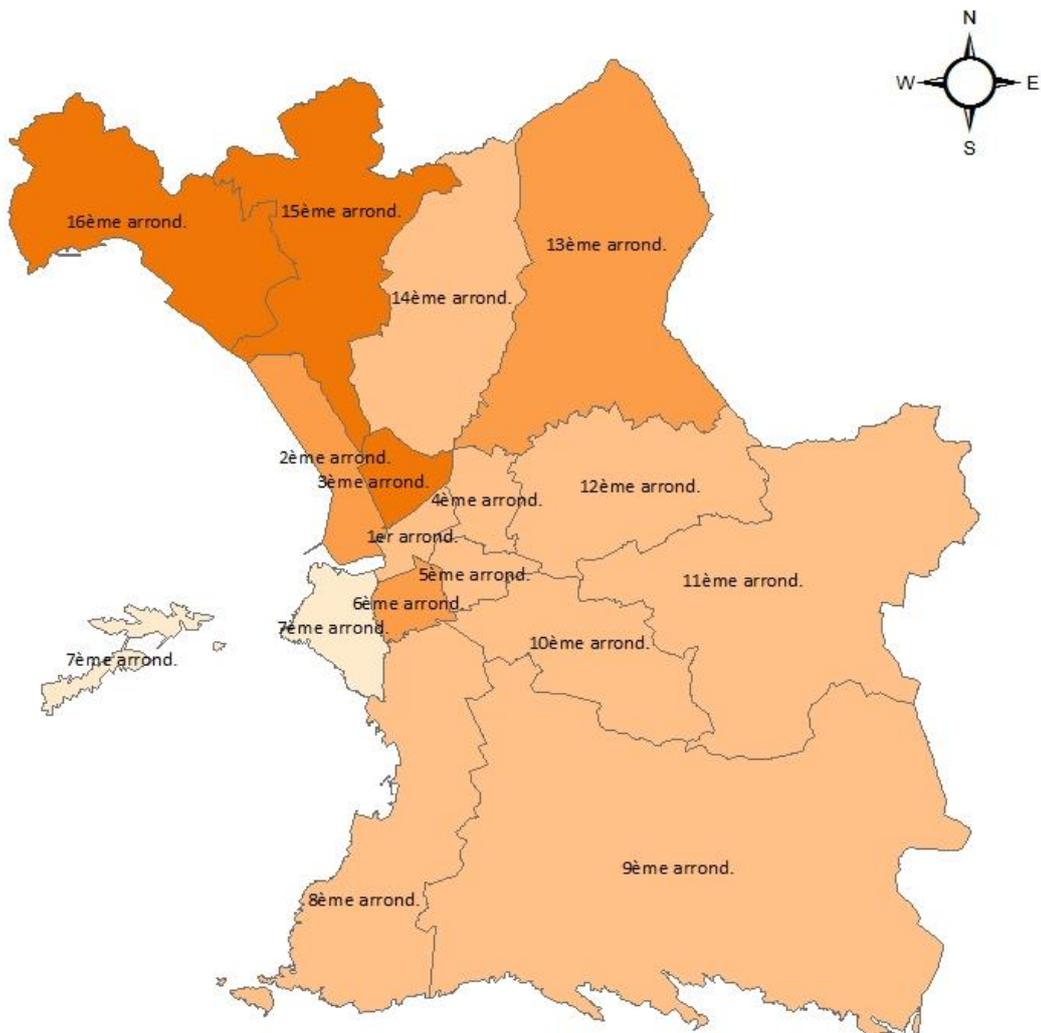
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'un vol AVEC violence



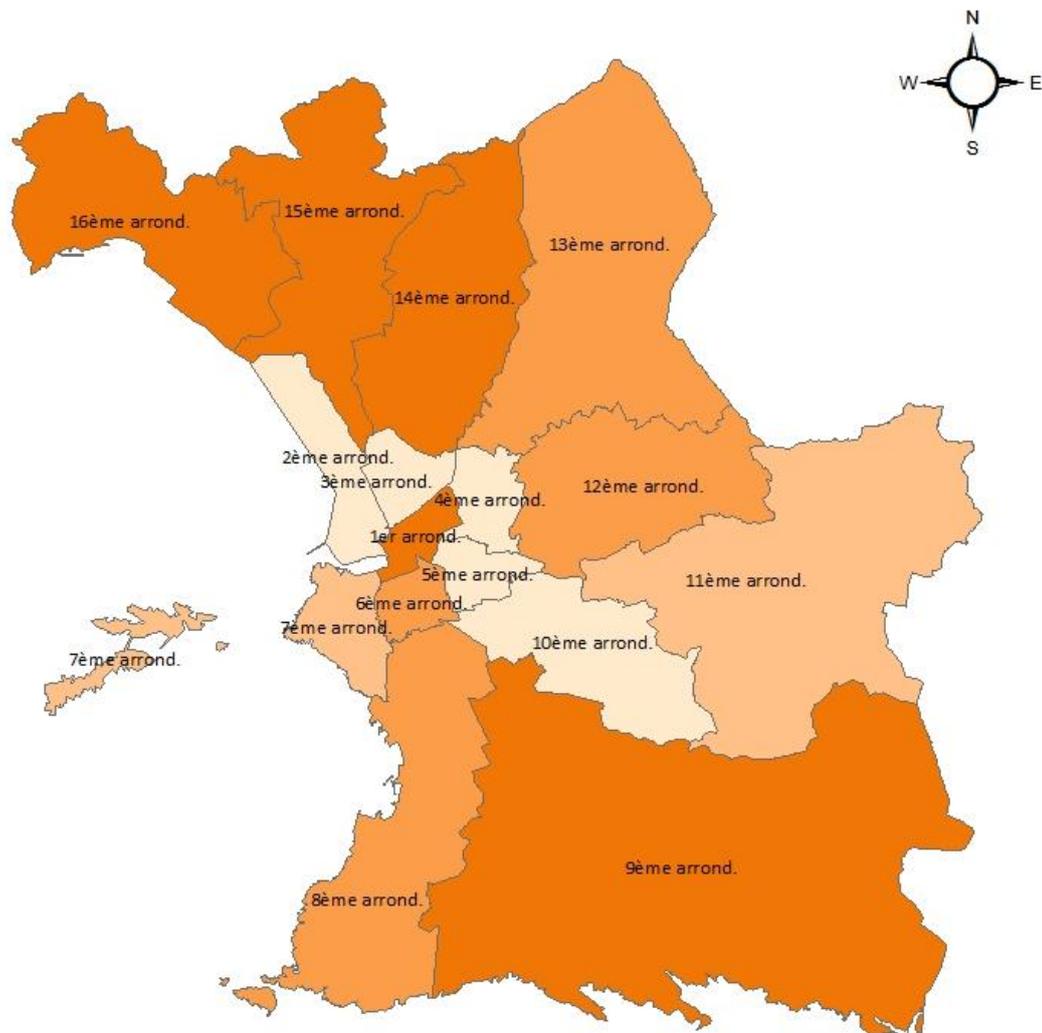
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes d'injures ou menaces verbales



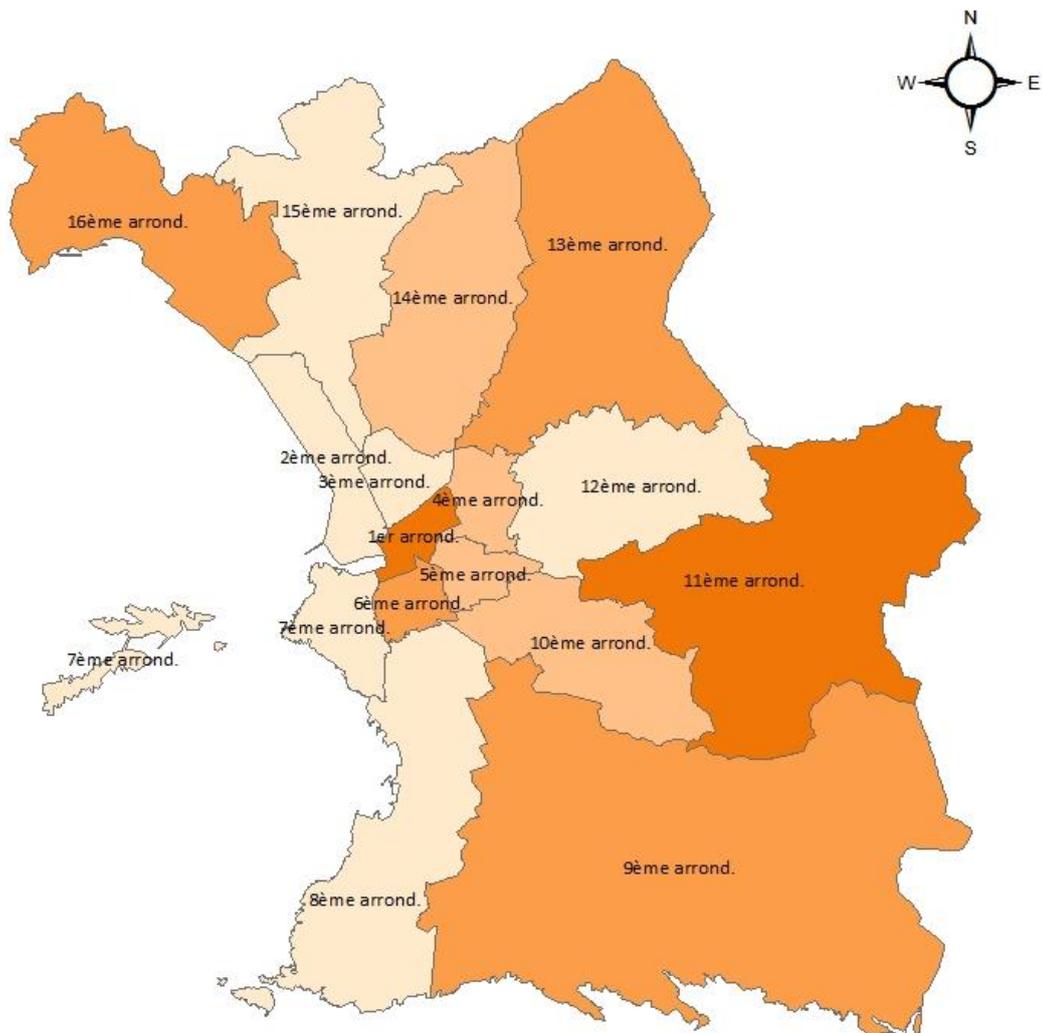
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



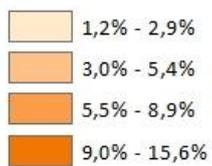
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes de violences physiques



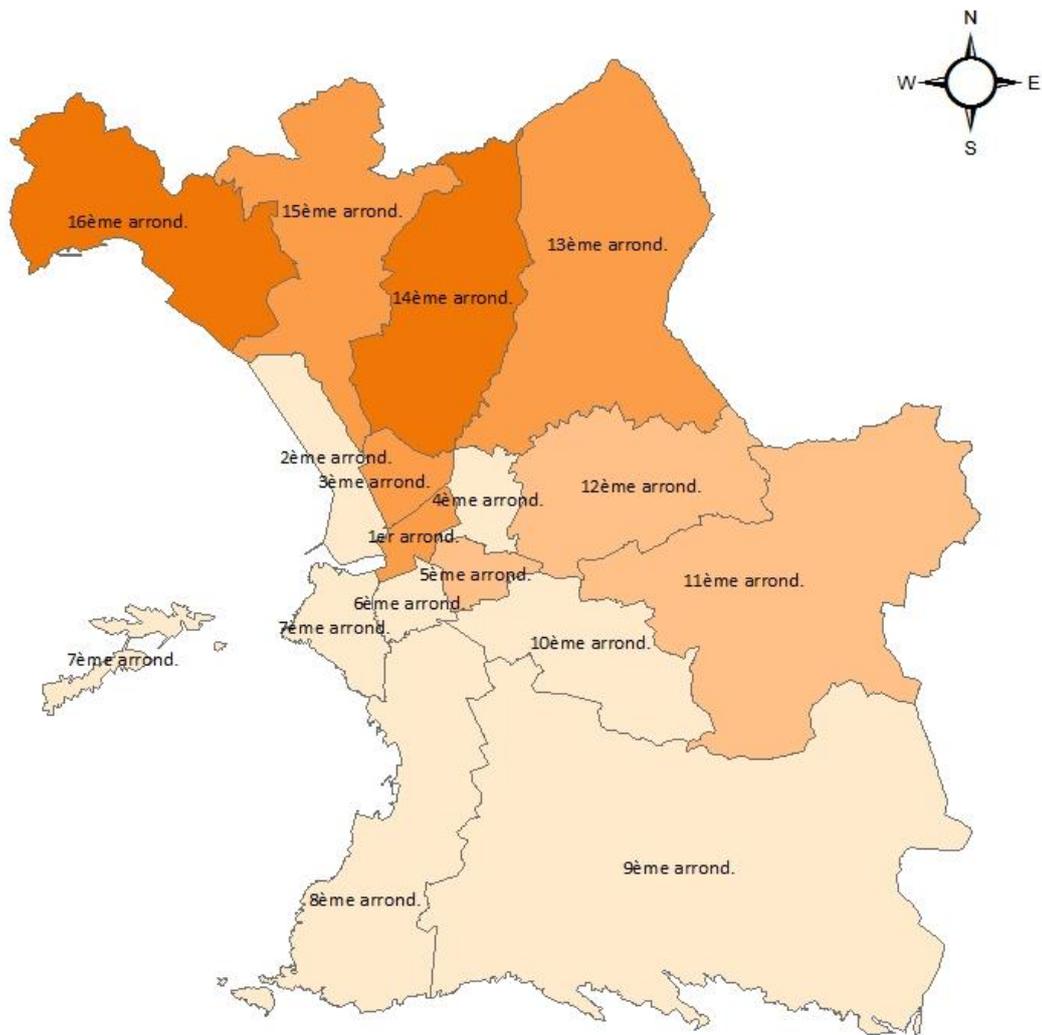
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes de discrimination



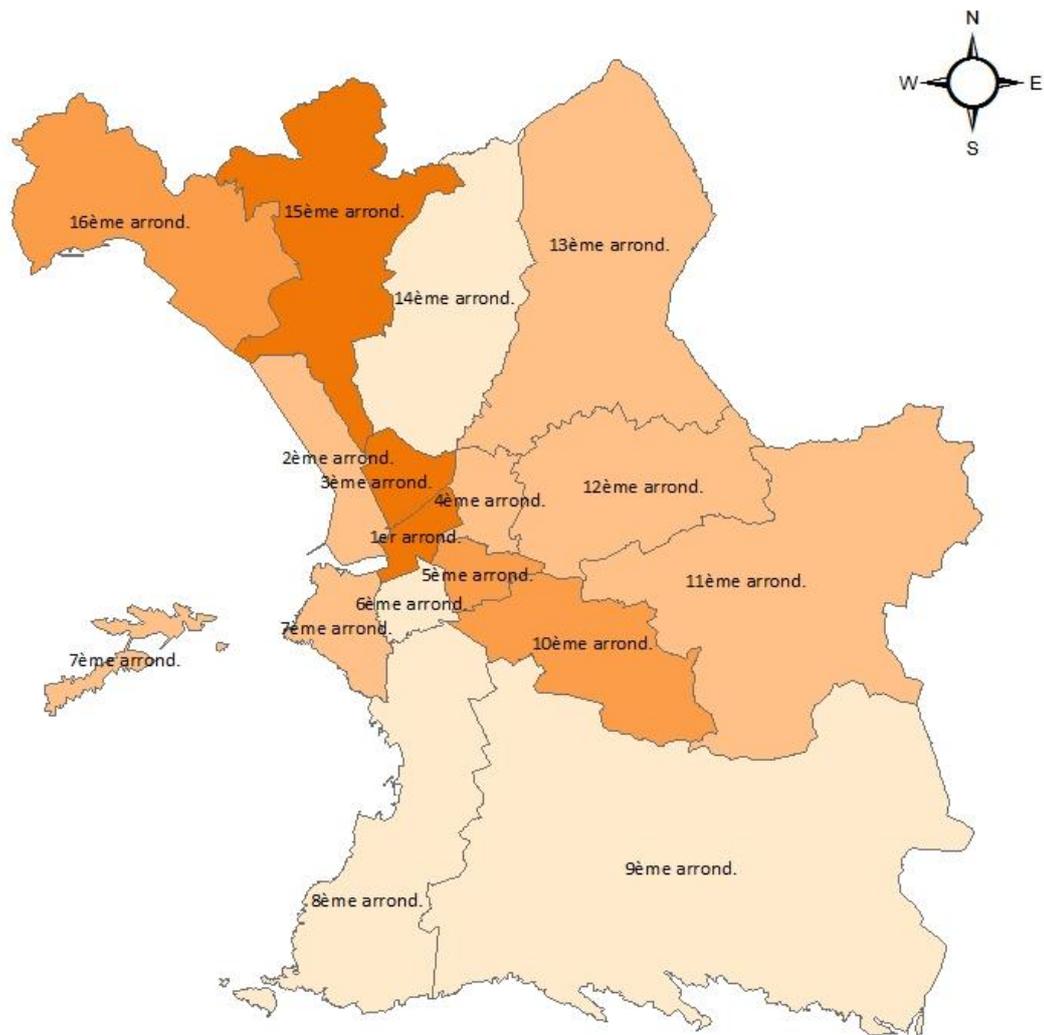
Source : ORDACS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes de violences institutionnelles



Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

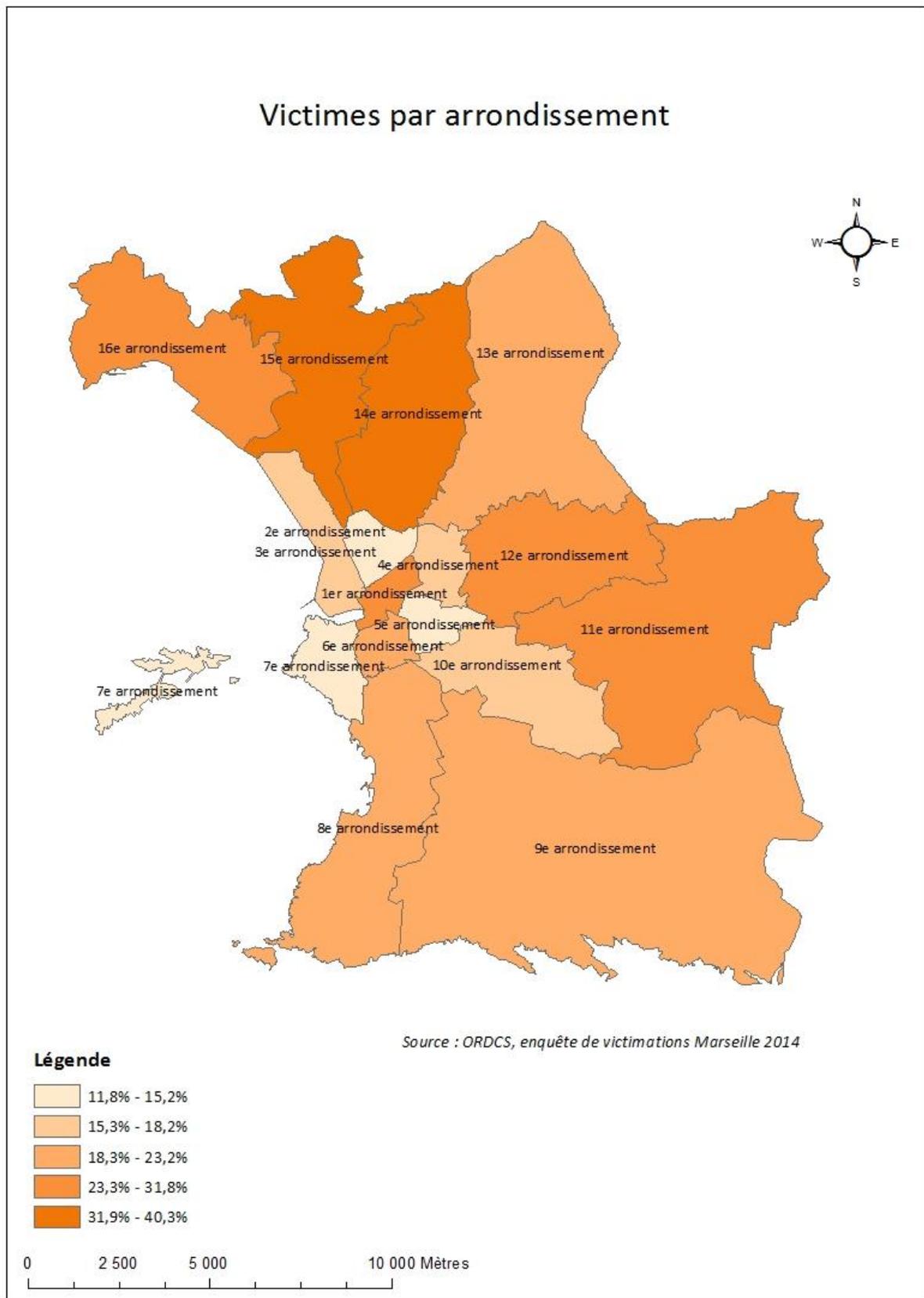
Légende



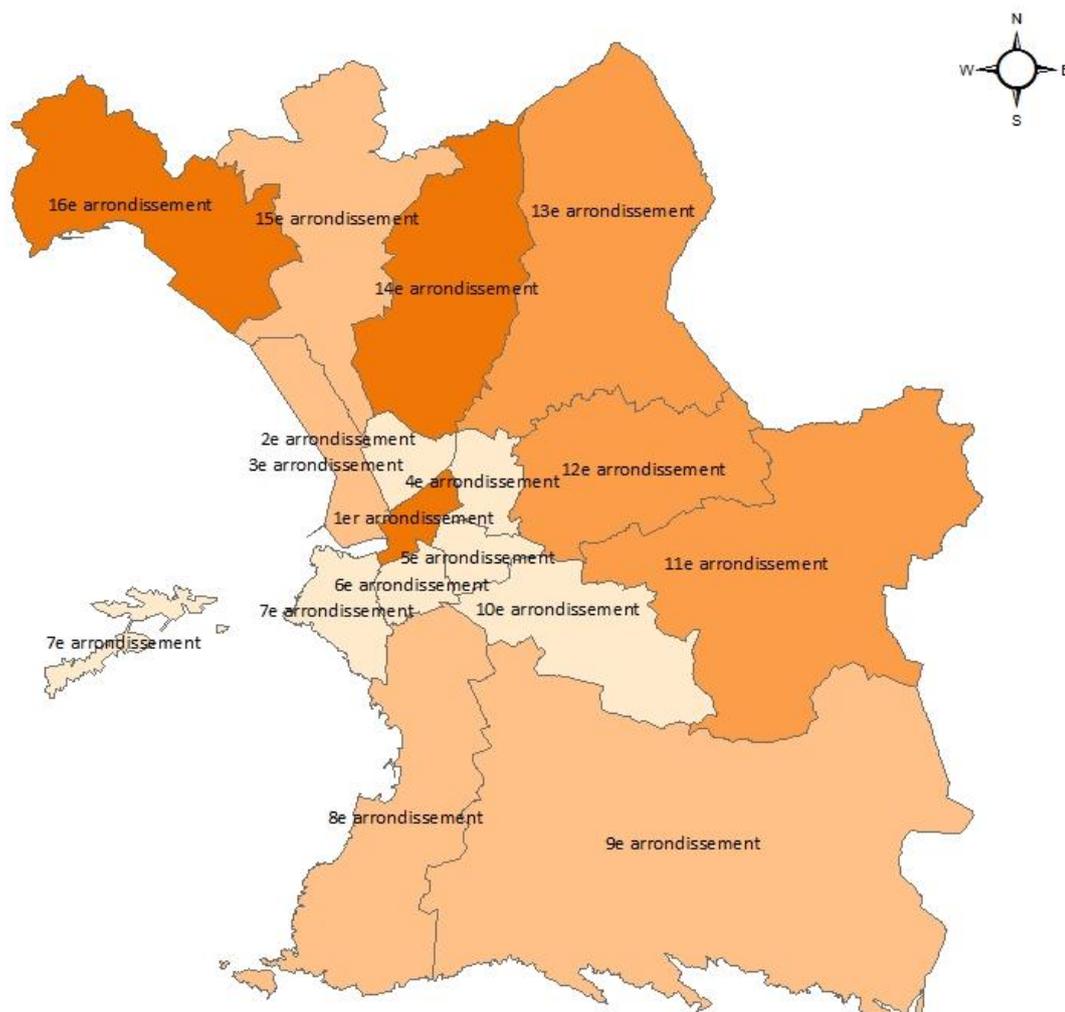
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Partie II : Taux d'infraction par arrondissement

Le taux d'infraction déclarée dans l'arrondissement de résidence



Vols de voiture par arrondissement



Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Vols d'objets dans ou sur la voiture par arrondissement



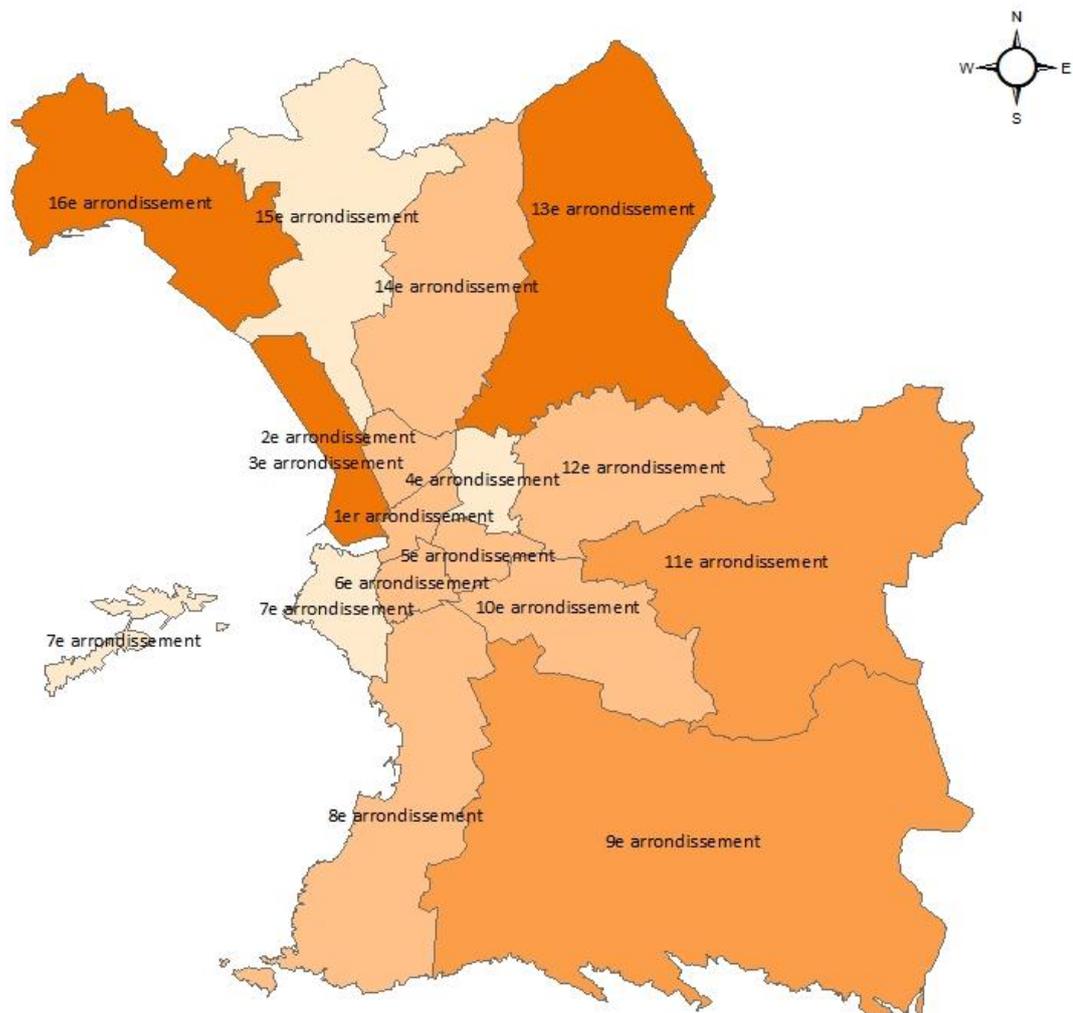
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



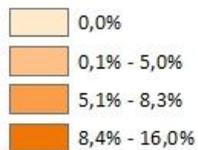
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Vols d'un deux-roues motorisé par arrondissement



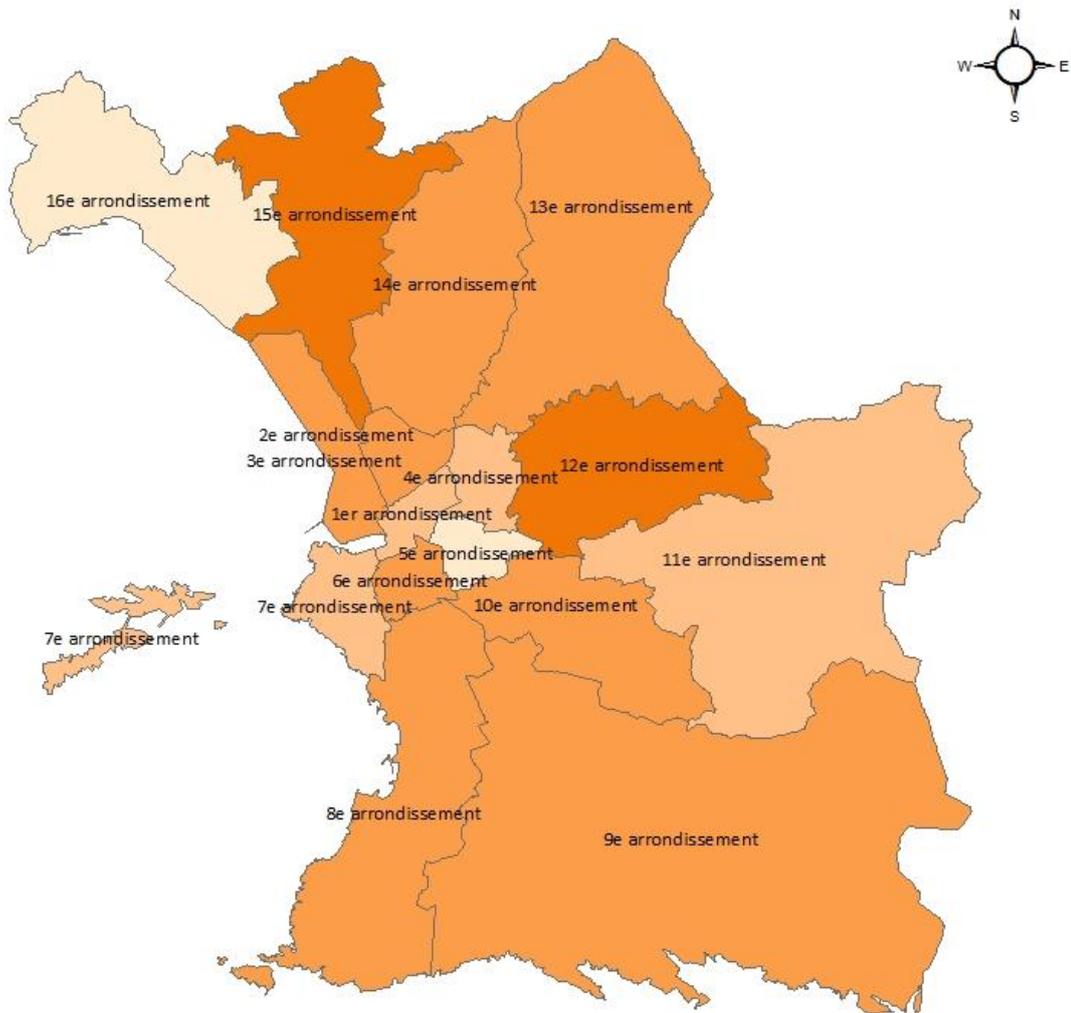
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



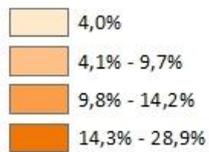
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Actes de vandalisme par arrondissement



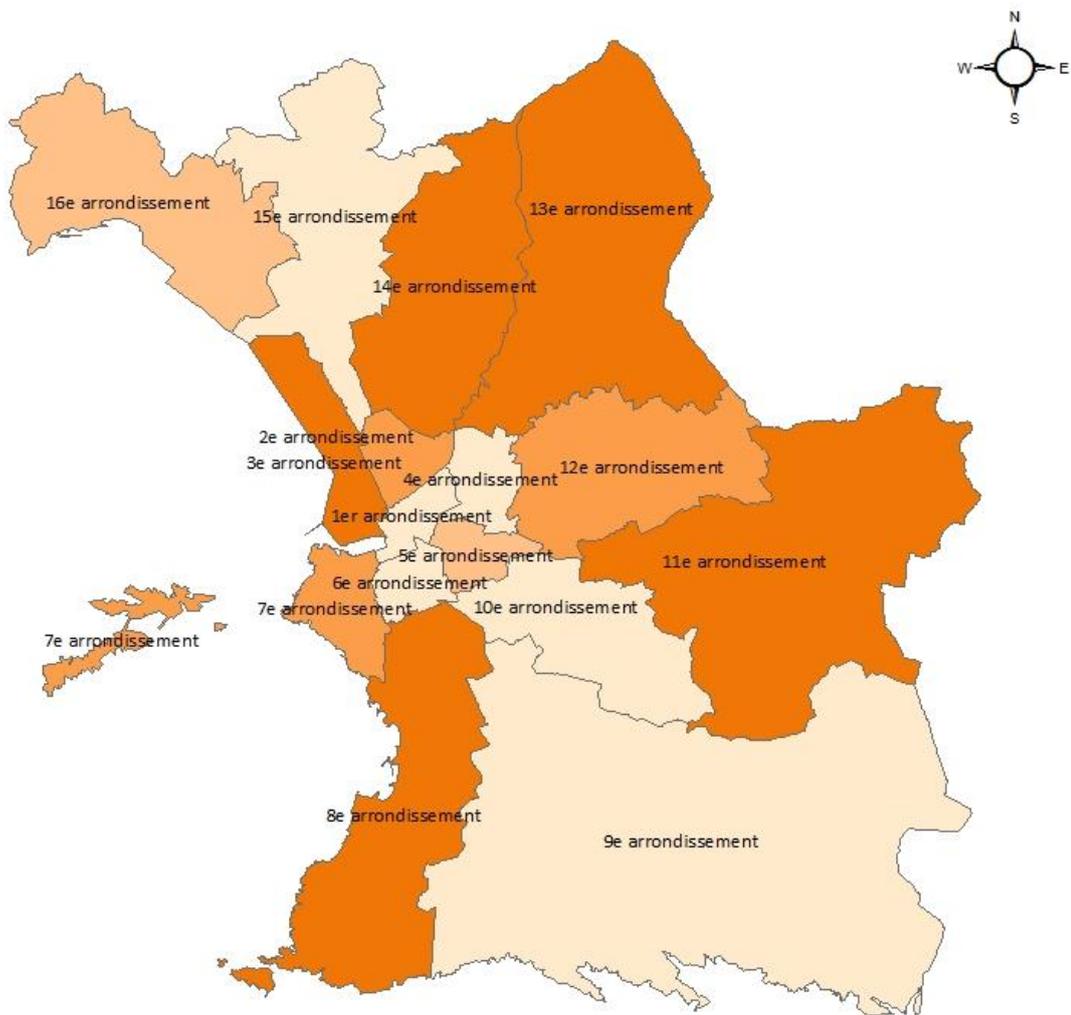
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Cambriolages par arrondissement



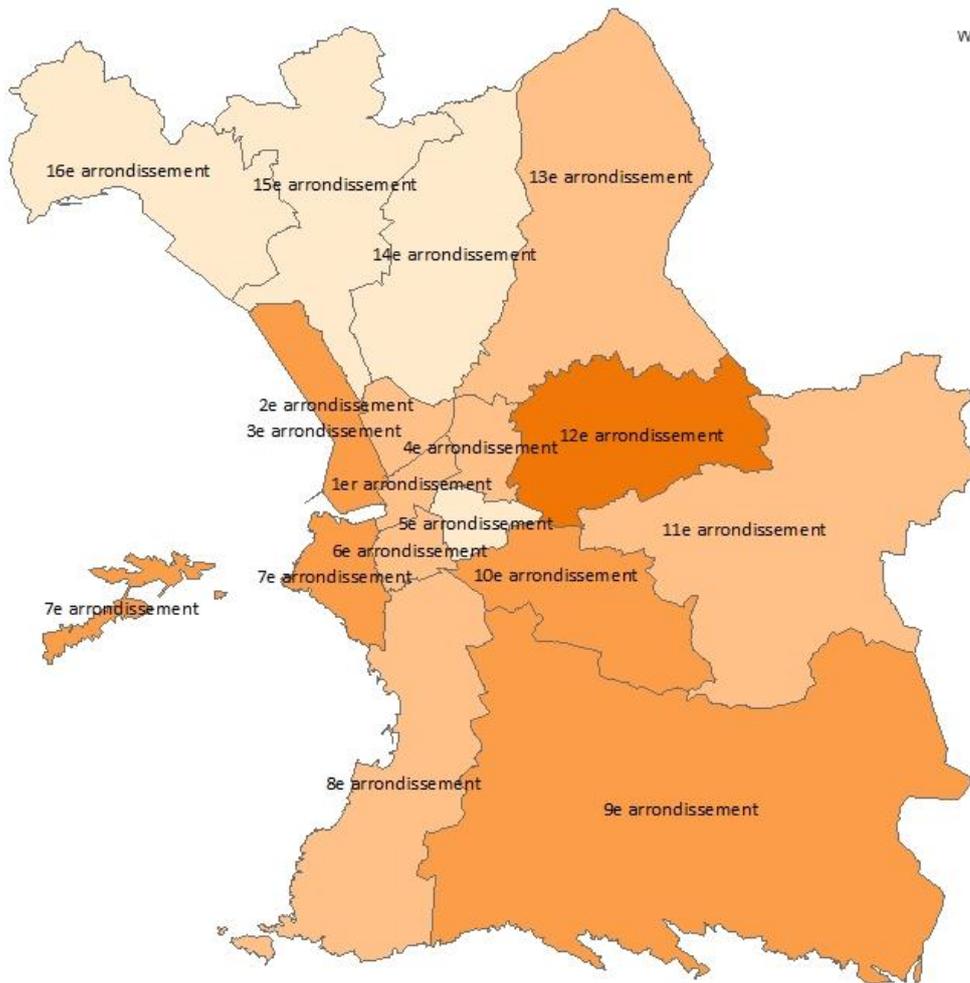
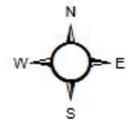
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



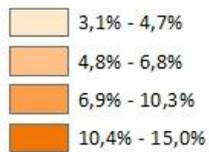
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Escroqueries par arrondissement



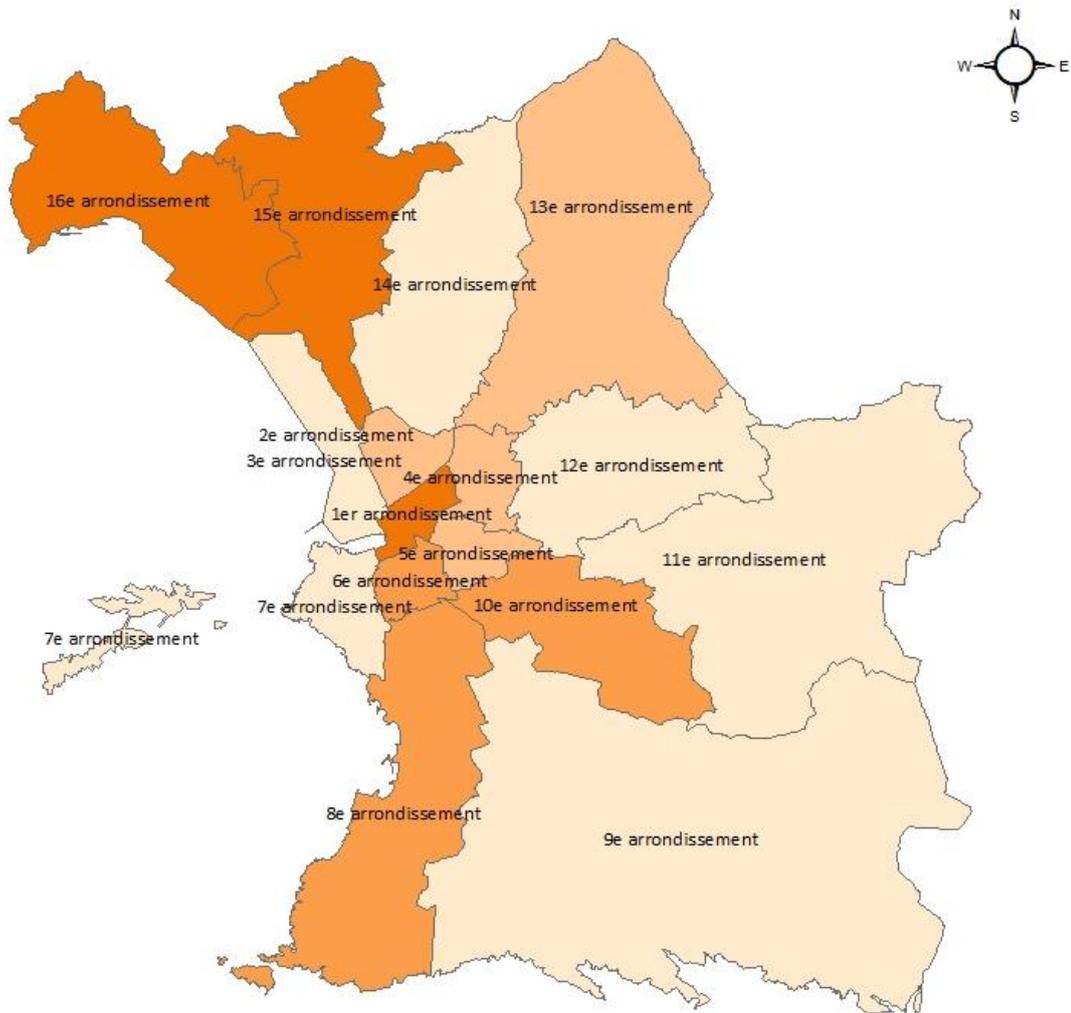
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Vols SANS violence par arrondissement



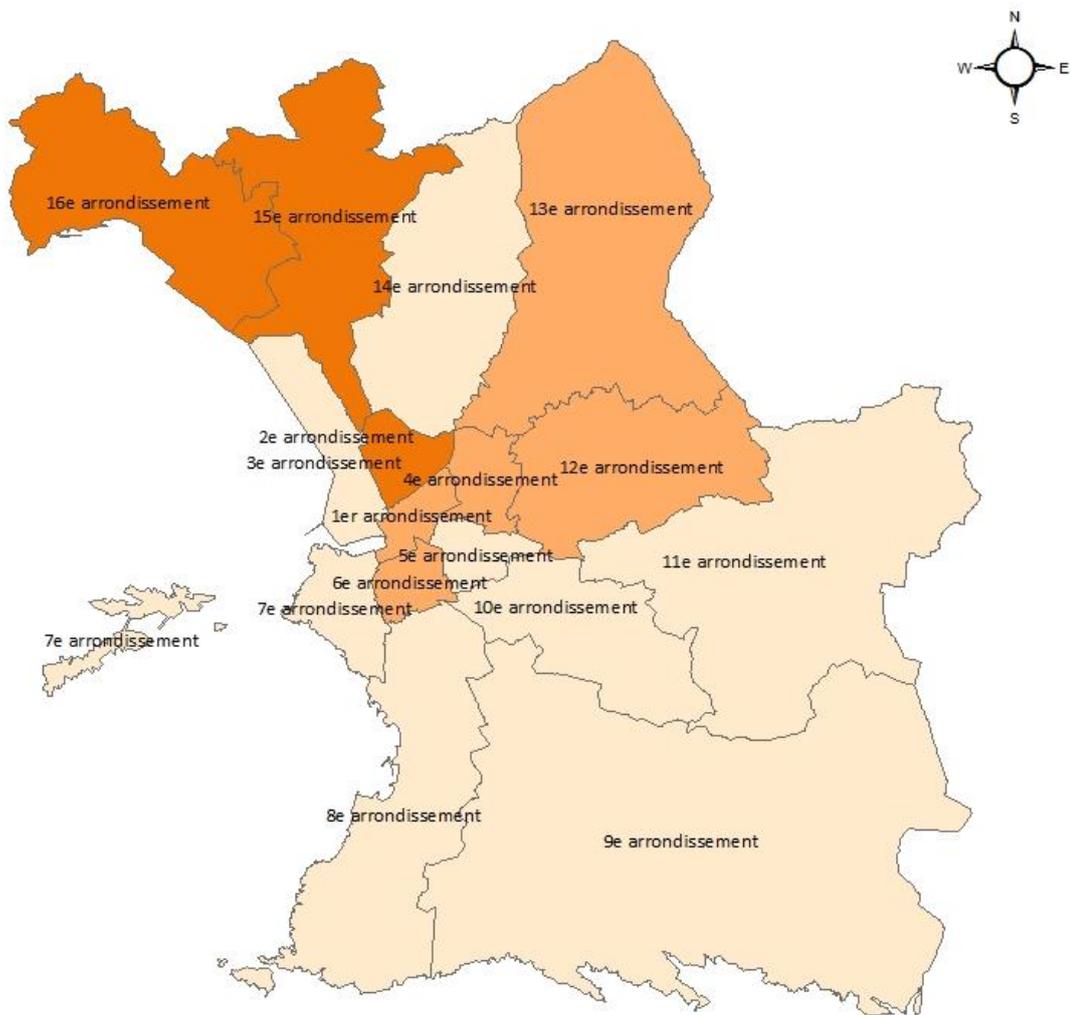
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



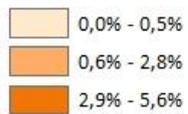
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Vols AVEC violence par arrondissement



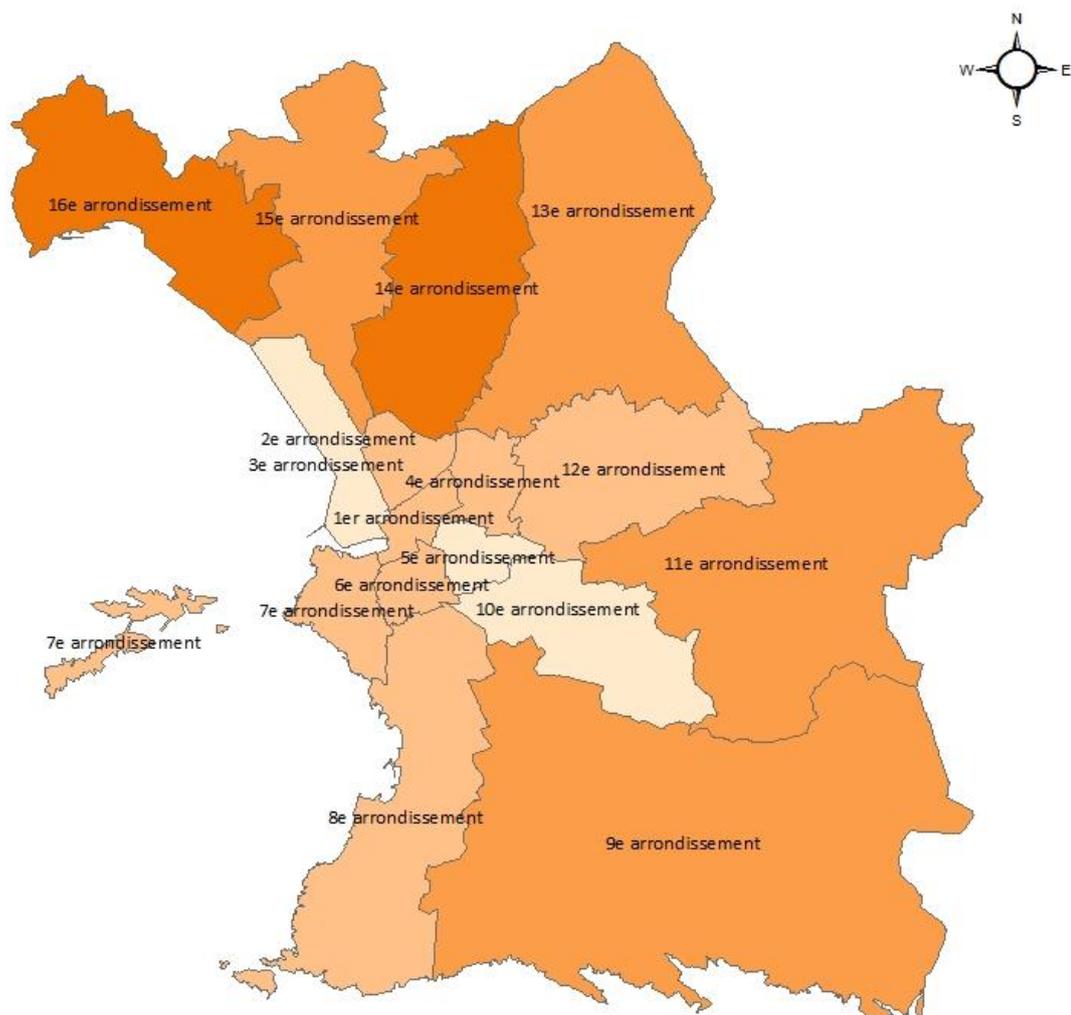
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



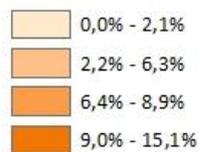
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Injures ou menaces verbales par arrondissement



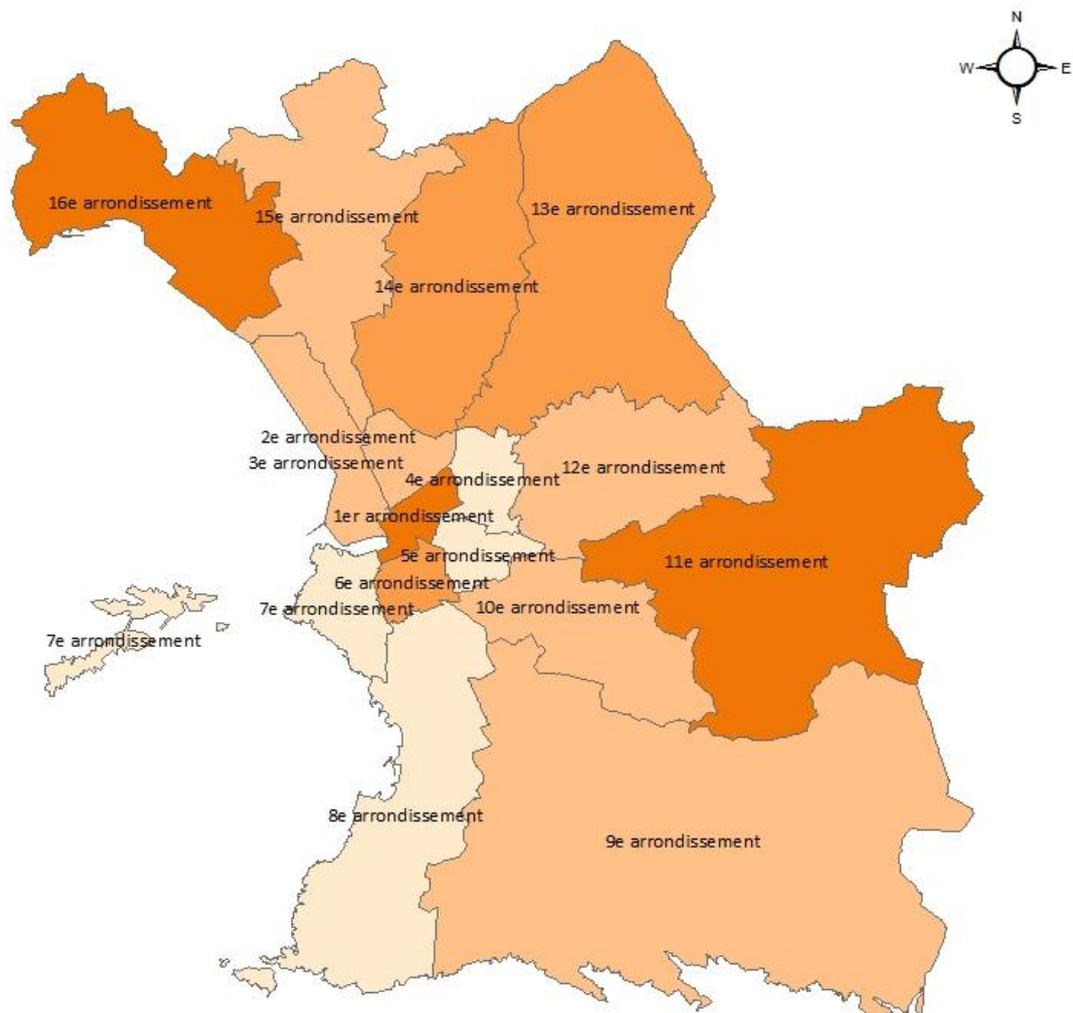
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Violences physiques par arrondissement



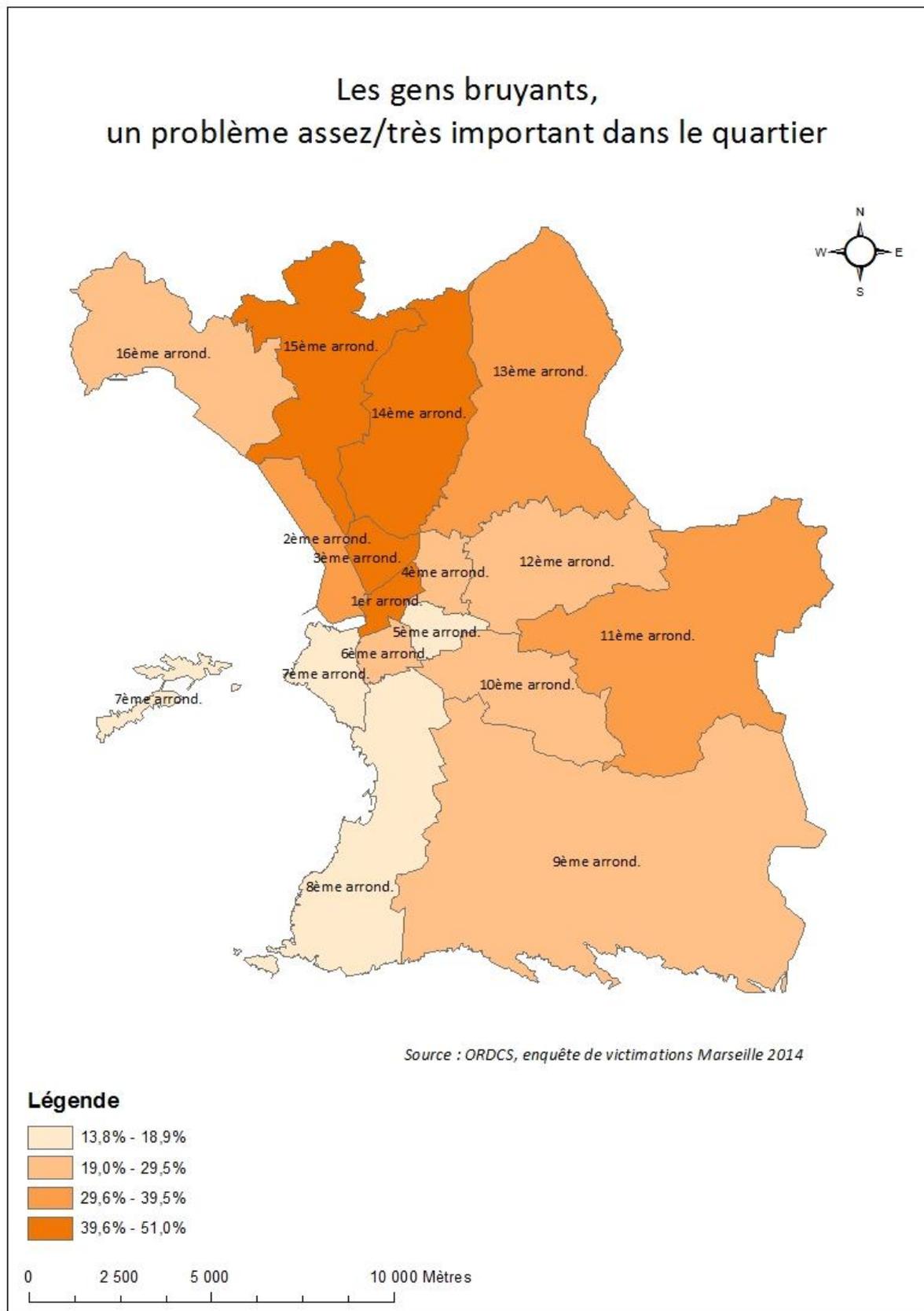
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende

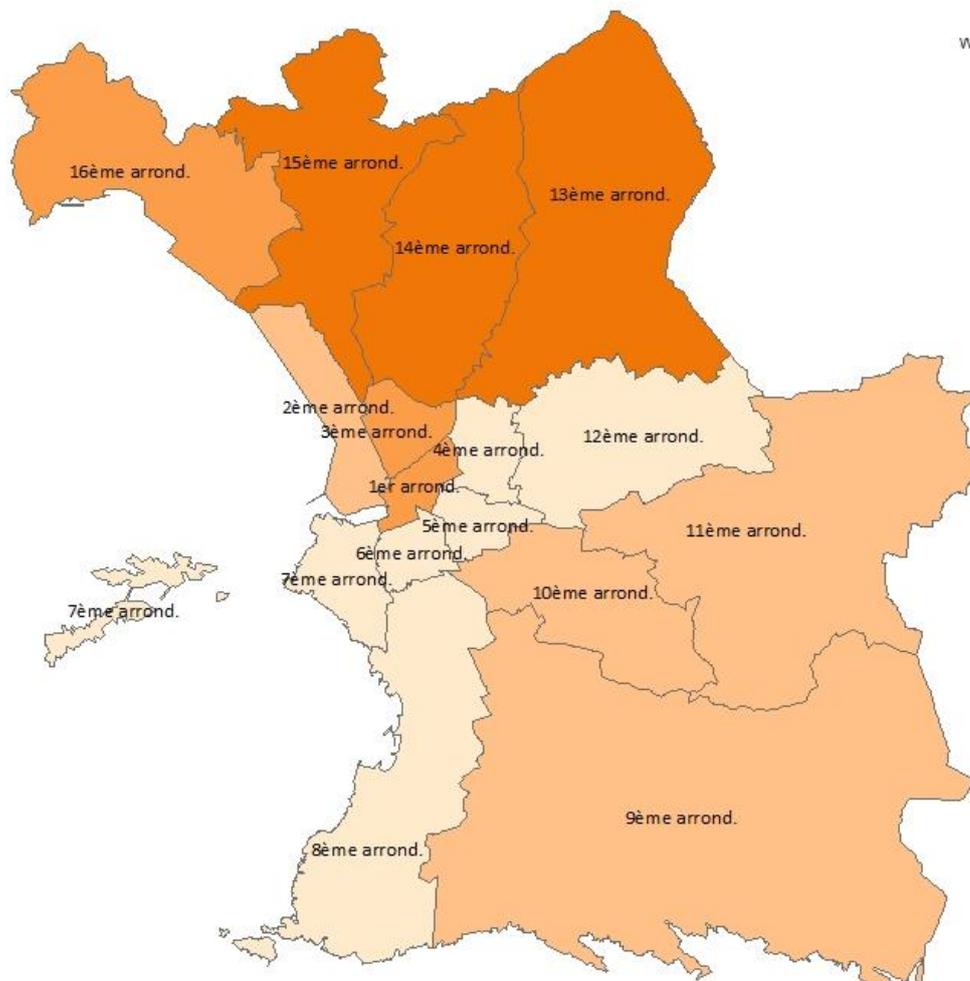


0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Partie III : Problèmes dans le quartier et sentiment d'insécurité

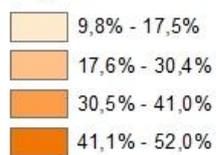


La drogue, un problème assez/très important dans le quartier



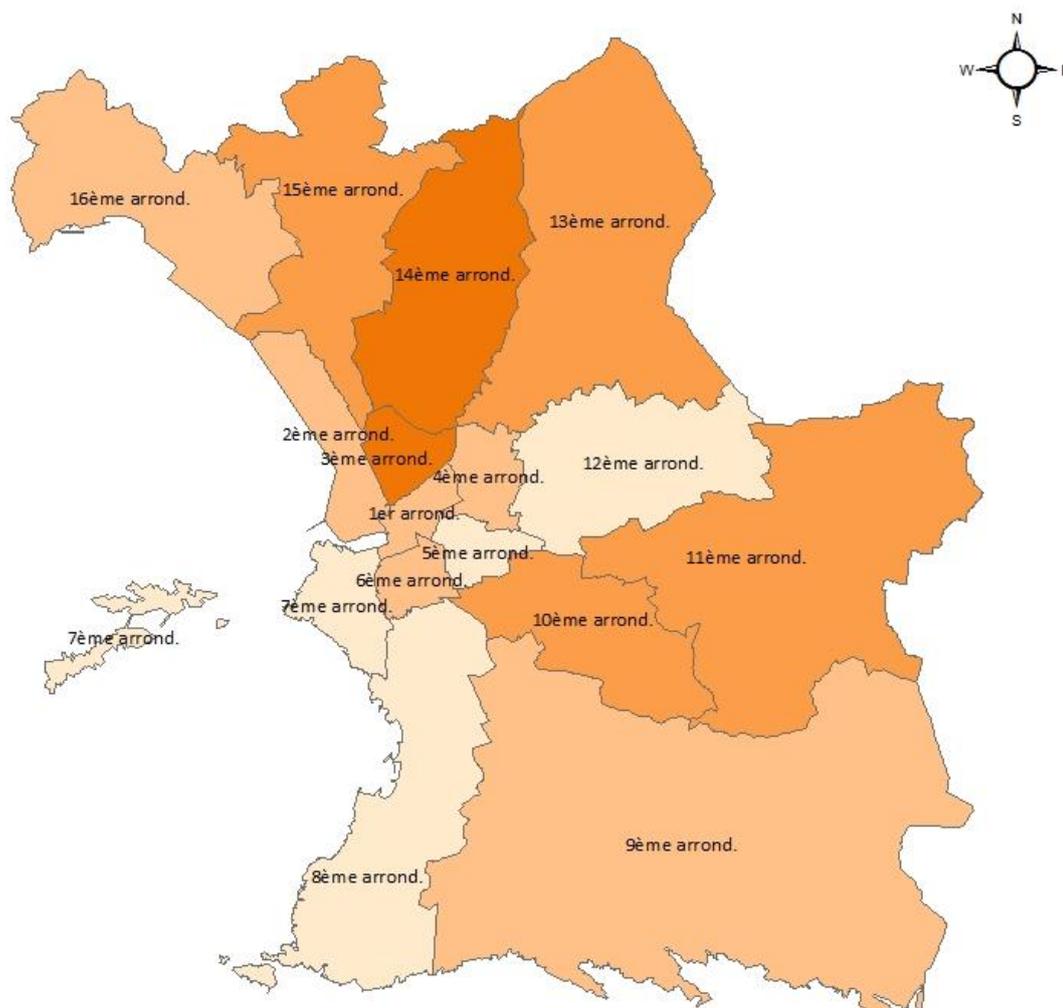
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



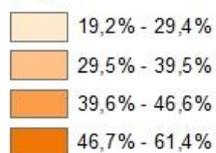
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Les actes de vandalisme, un problème assez/très important dans le quartier



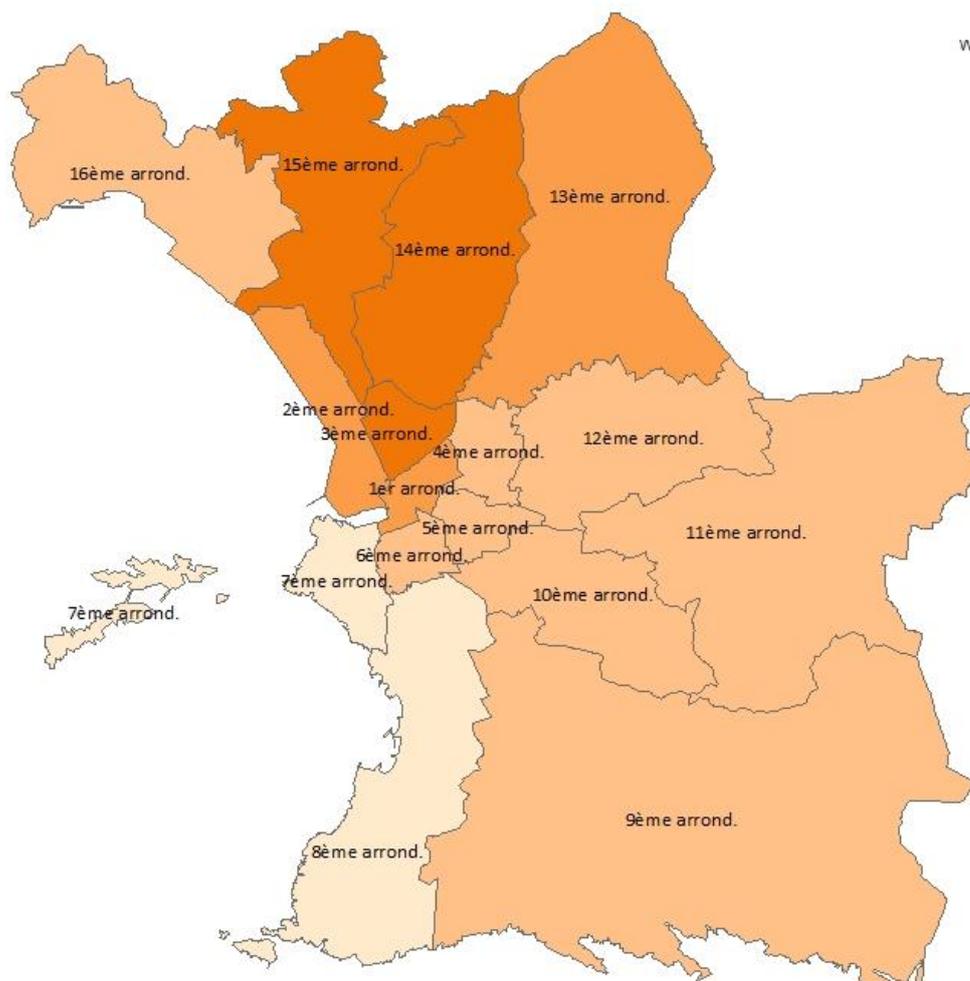
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



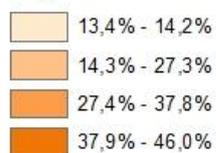
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Les groupes de jeunes qui se rassemblent, un problème assez/très important dans le quartier



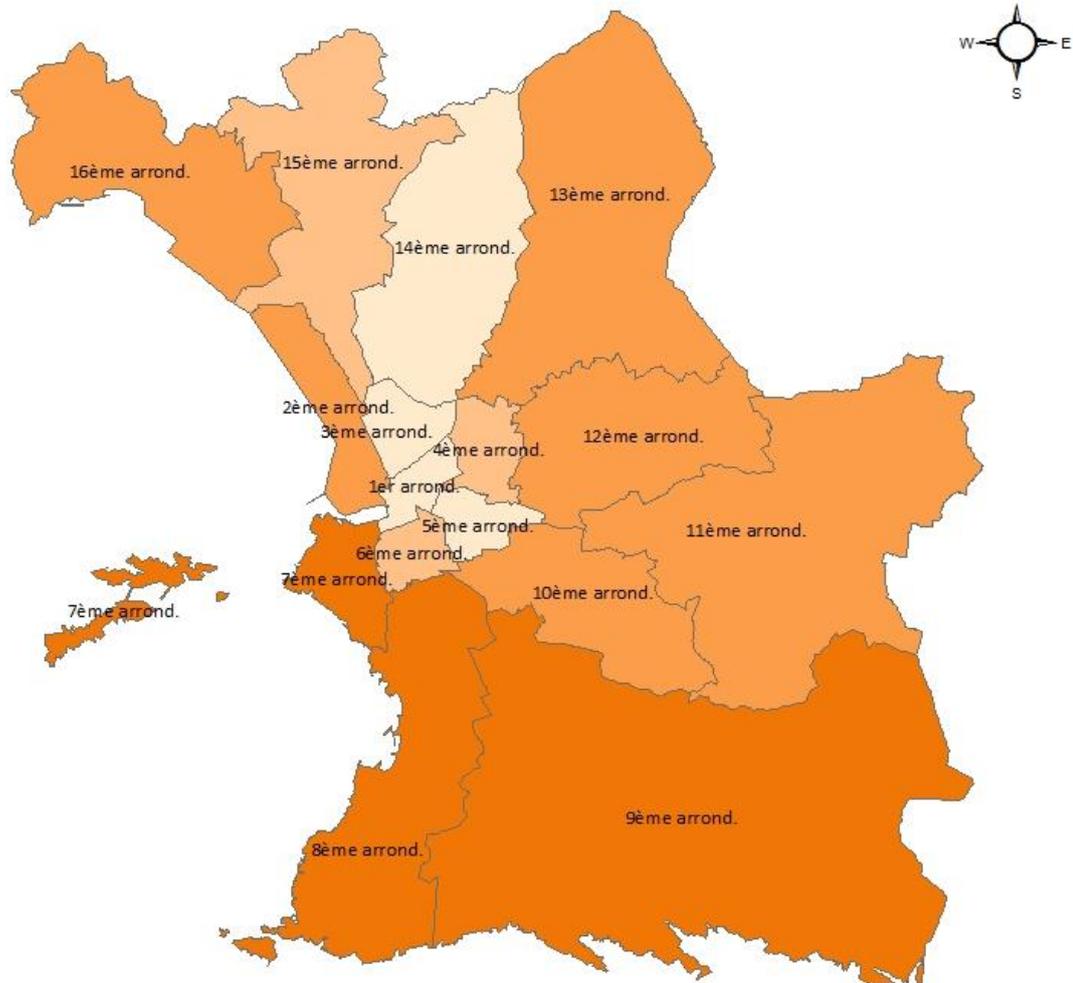
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



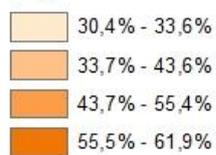
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

La propreté des rues, leur éclairage, l'entretien des bâtiments et des espaces verts sont assez/très satisfaisants



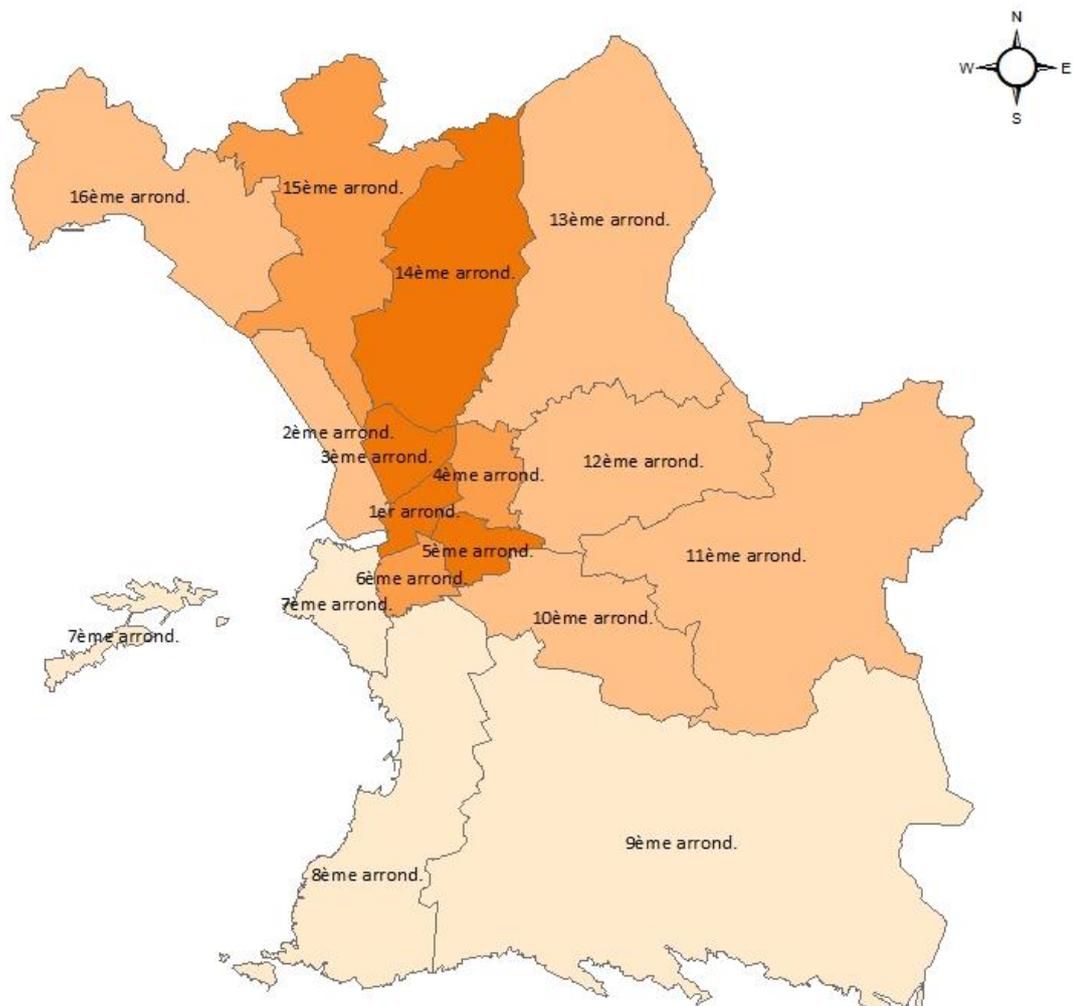
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



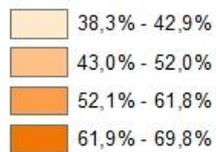
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Insatisfaction de la propreté des rues, leur éclairage, l'entretien des bâtiments et des espaces verts du quartier



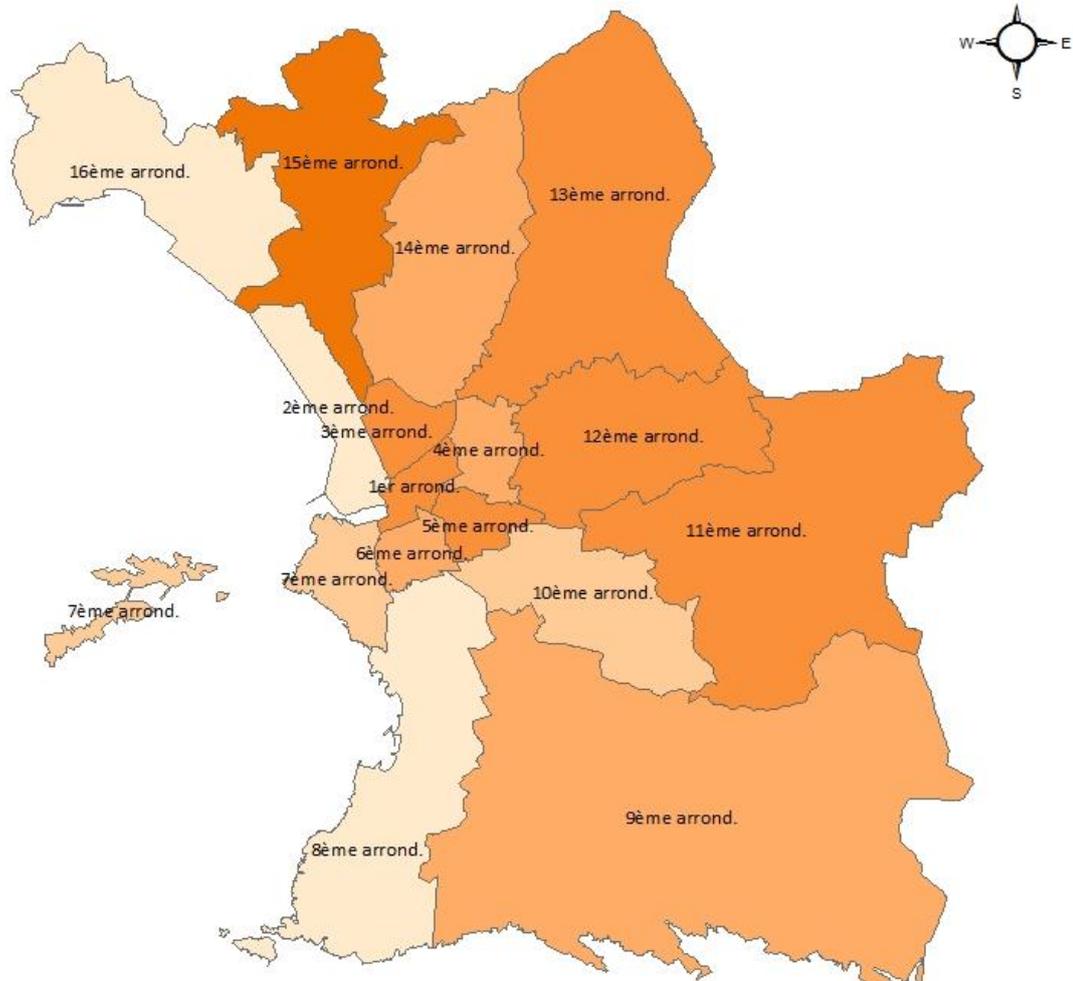
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende

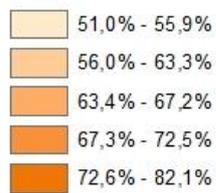


0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Présence policière absente/insuffisante dans le quartier



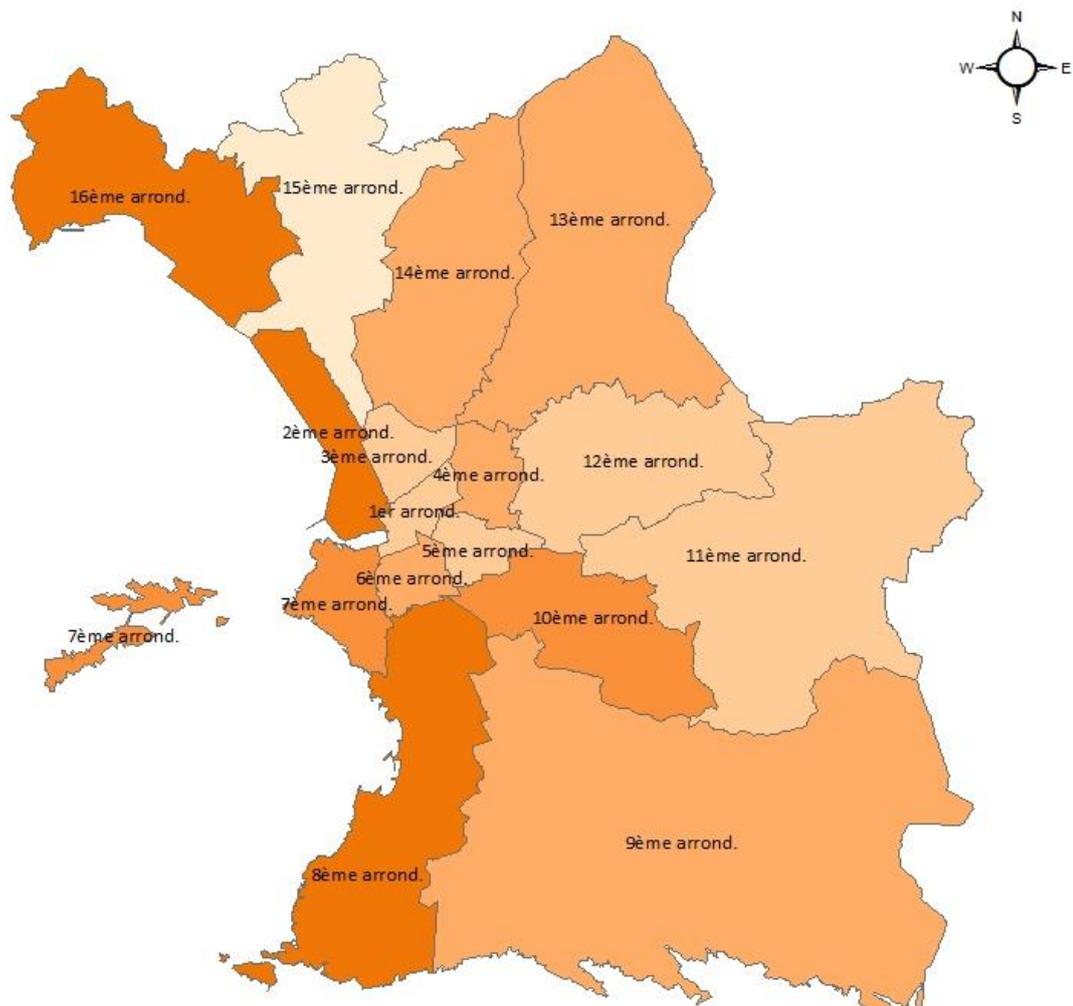
Légende



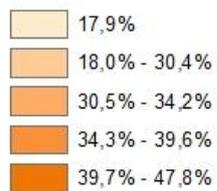
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Présence policière suffisante/excessive dans le quartier



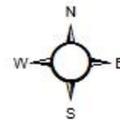
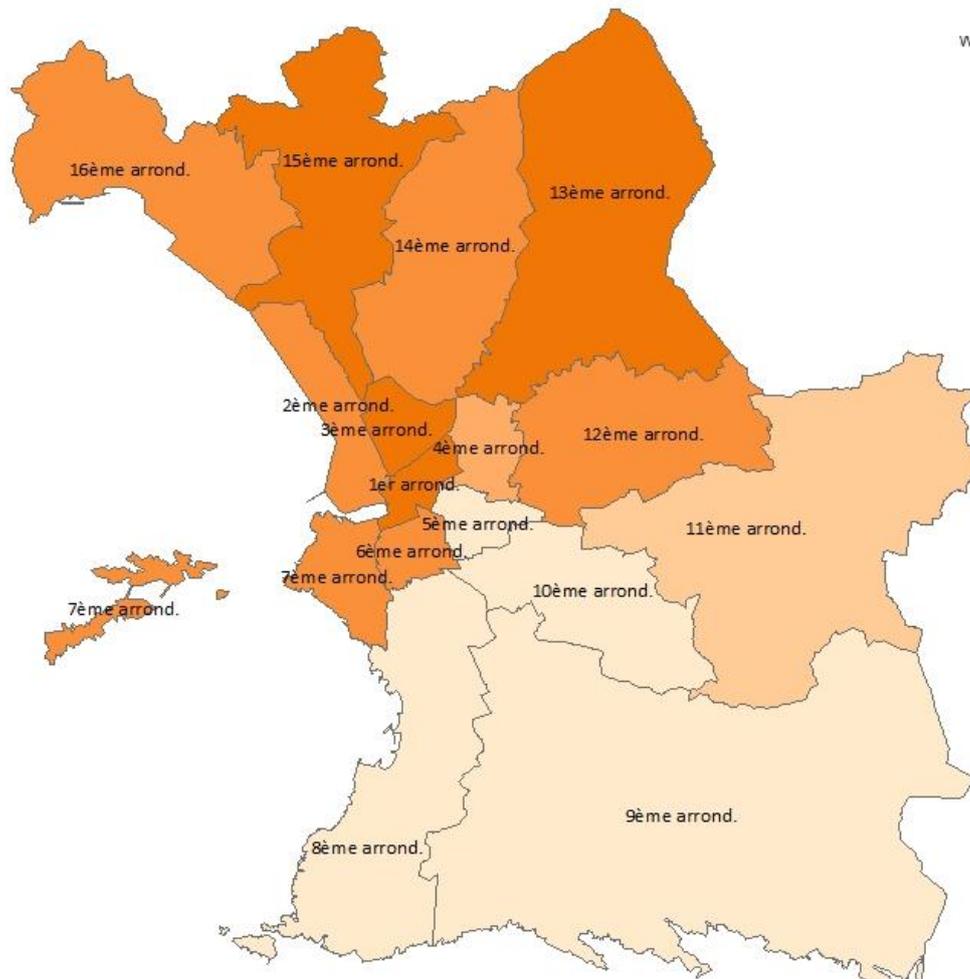
Légende



Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

0 2 500 5 000 10 000 Mètres

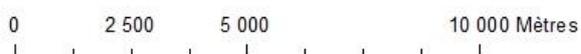
La police municipale ne répond pas aux besoins des marseillais



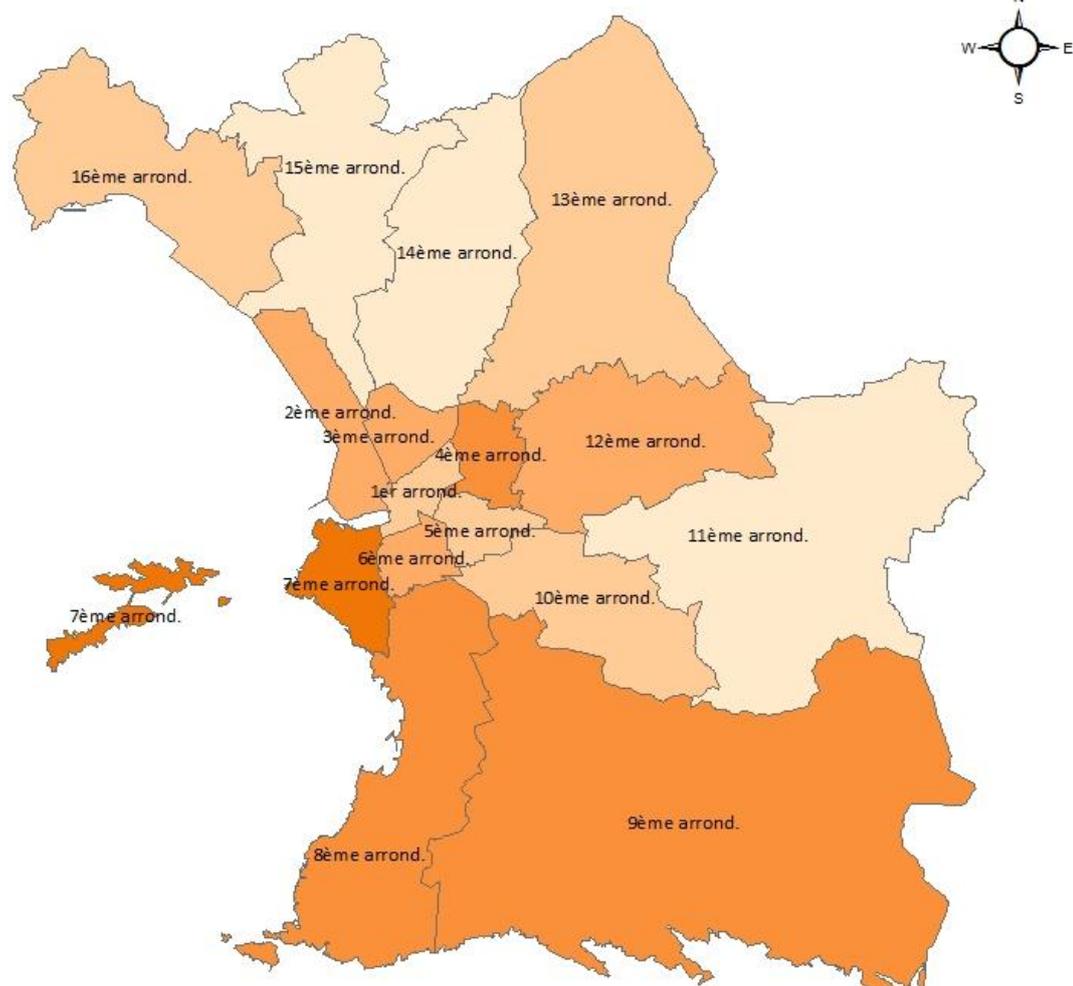
Légende



Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014



La police municipale répond aux besoins des marseillais



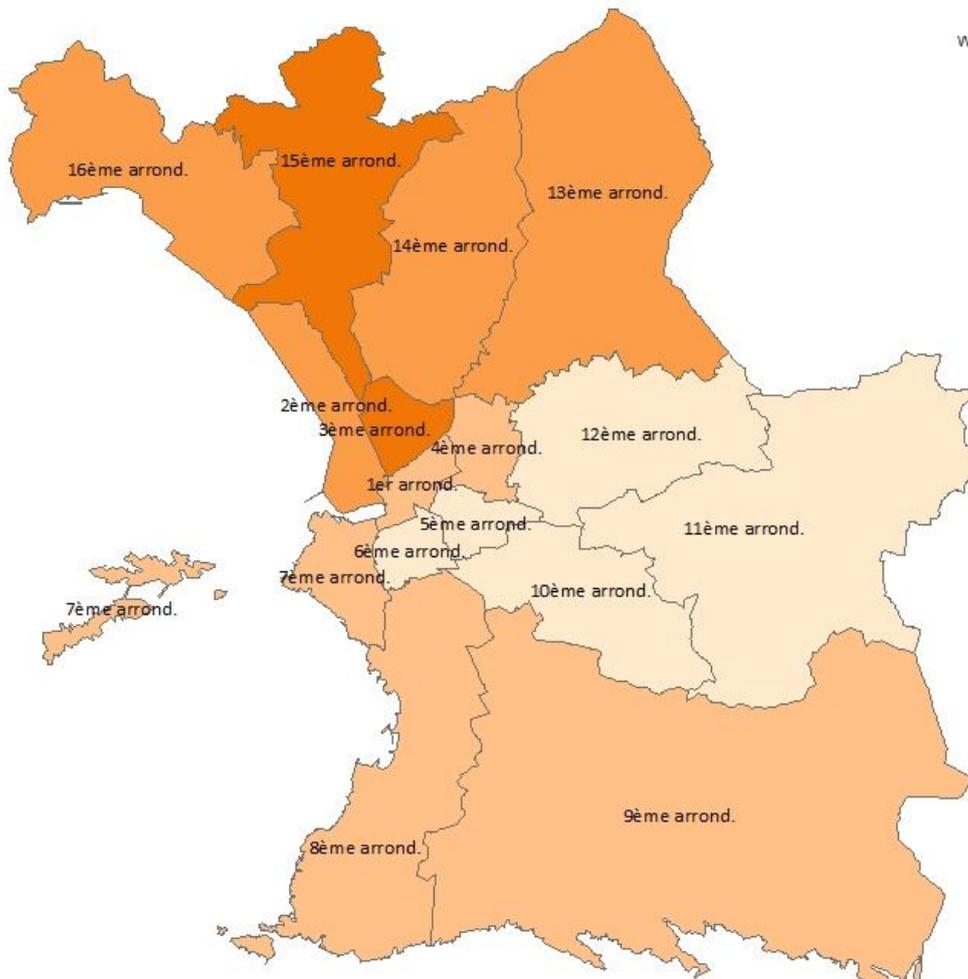
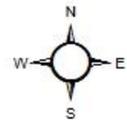
Légende



Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Marseillais ayant souvent ou toujours peur le soir dans leur quartier



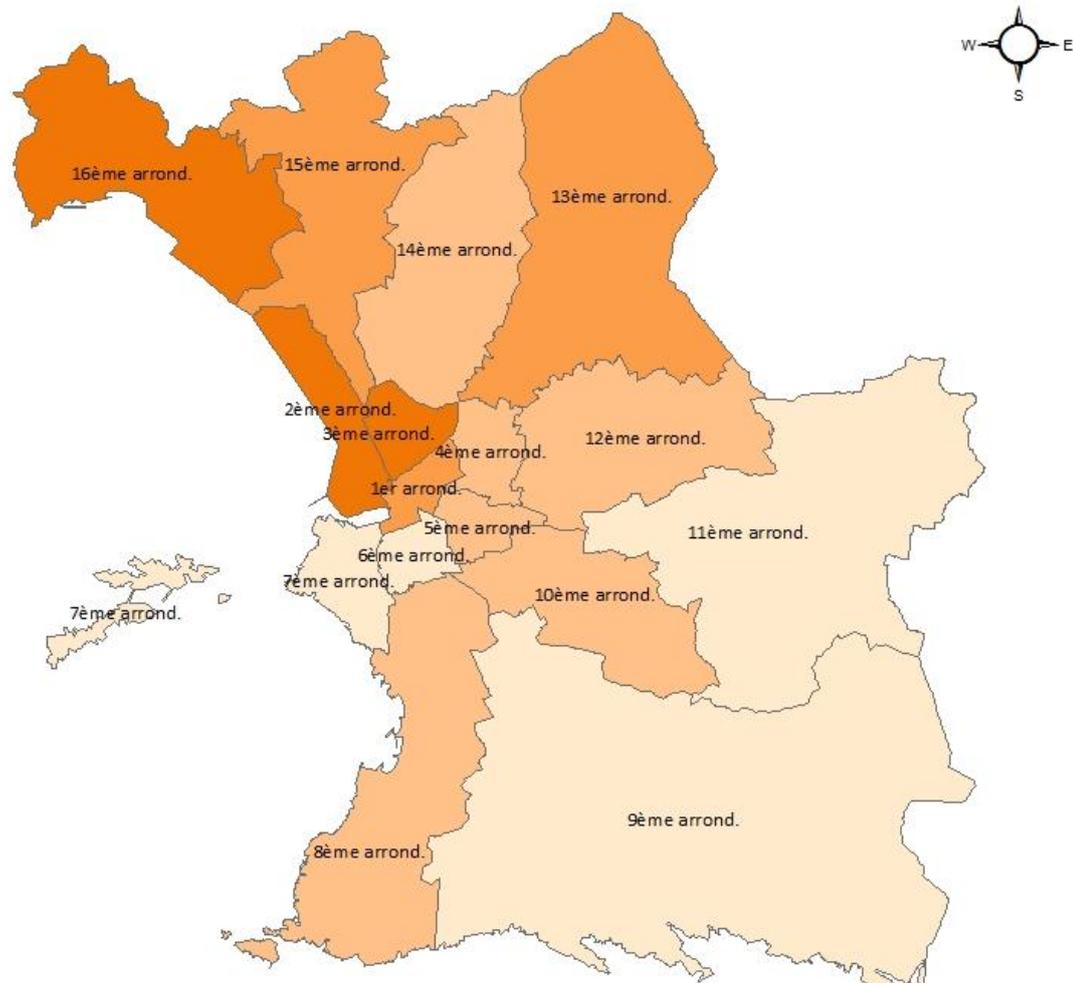
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Marseillais ayant souvent ou toujours peur à leur domicile



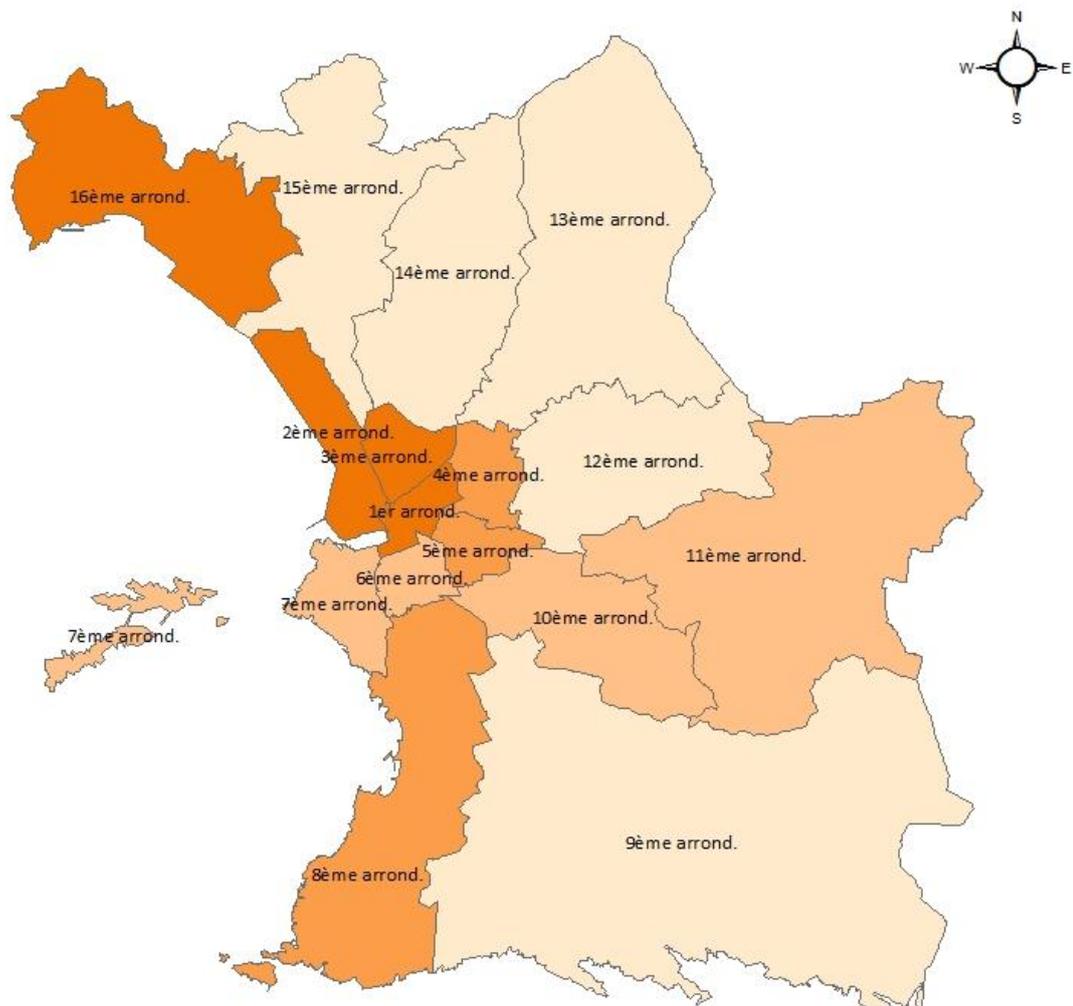
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Accidents ayant entraîné une consultation chez un médecin ou dans un hôpital



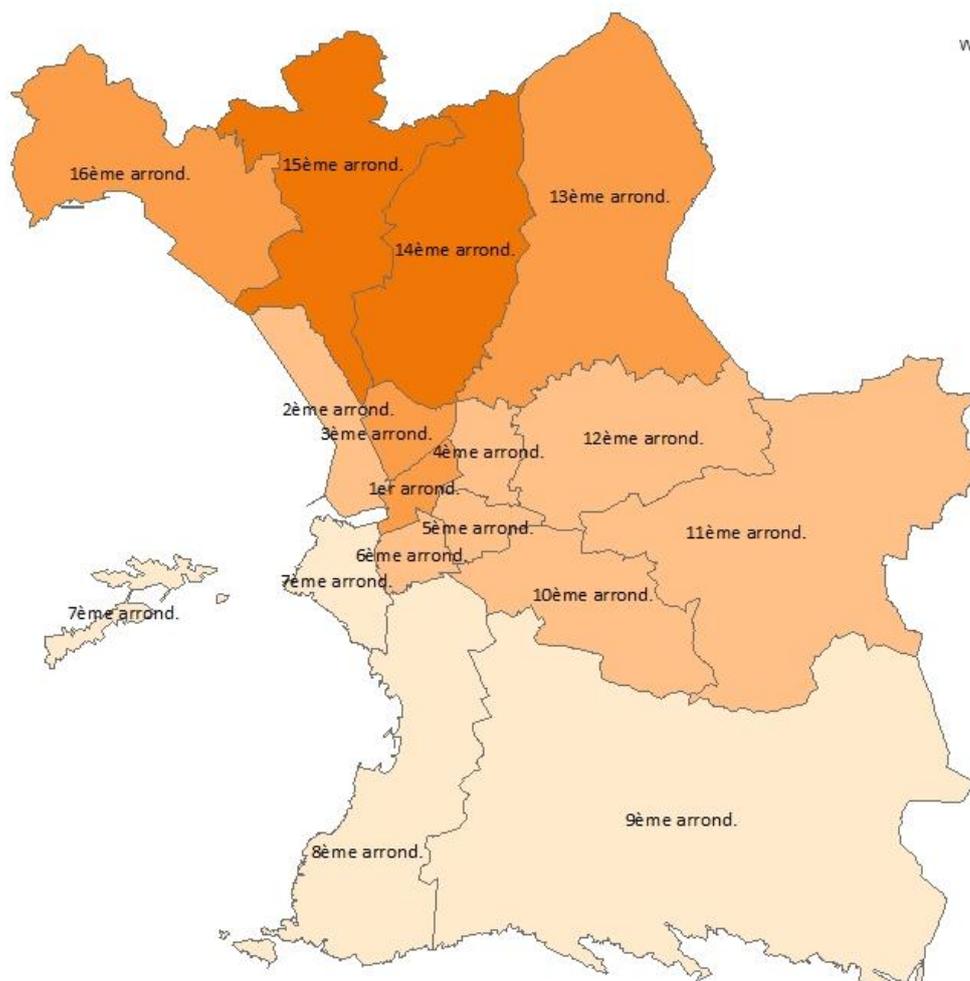
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Marseillais souhaitant quitter leur quartier



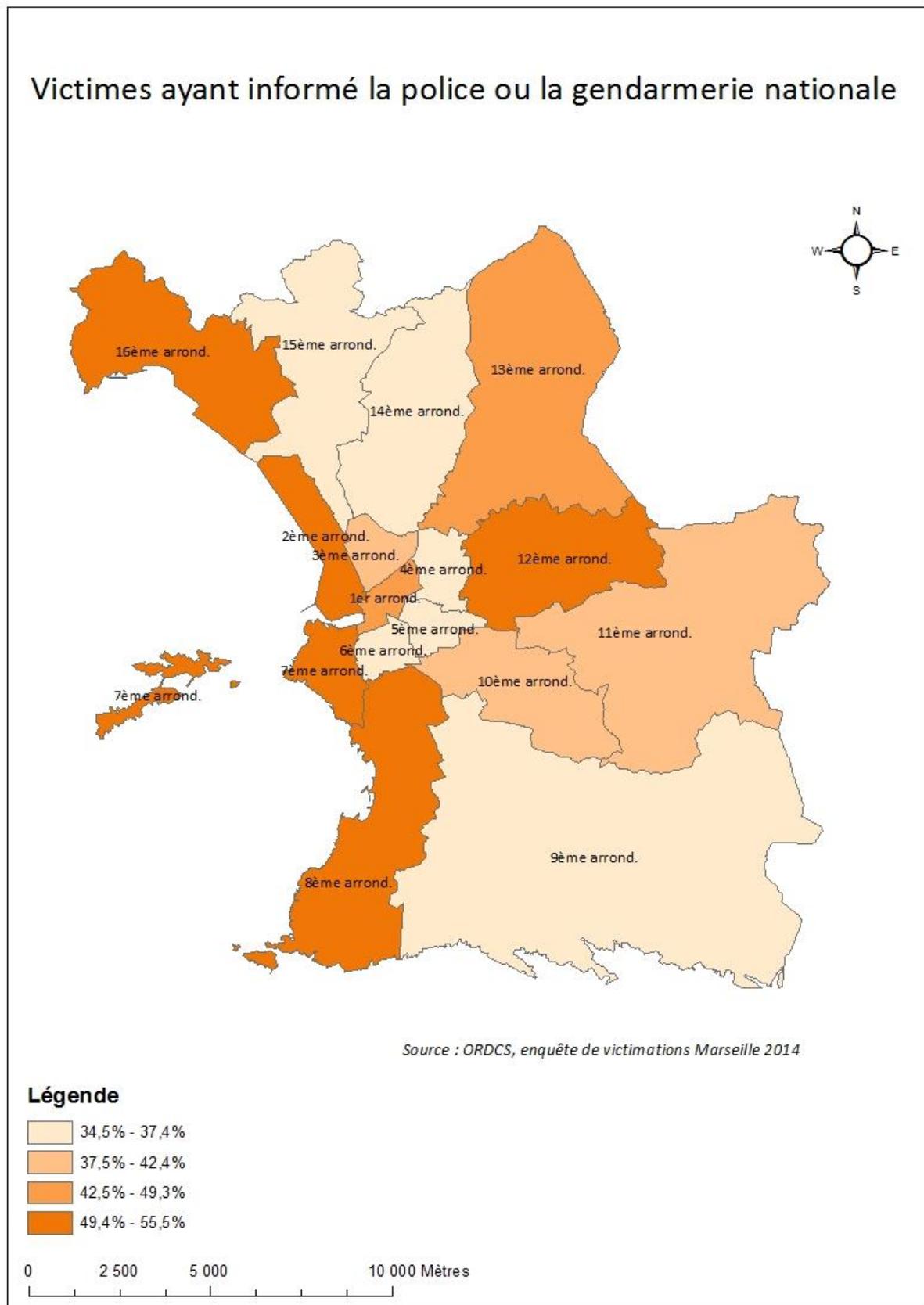
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende

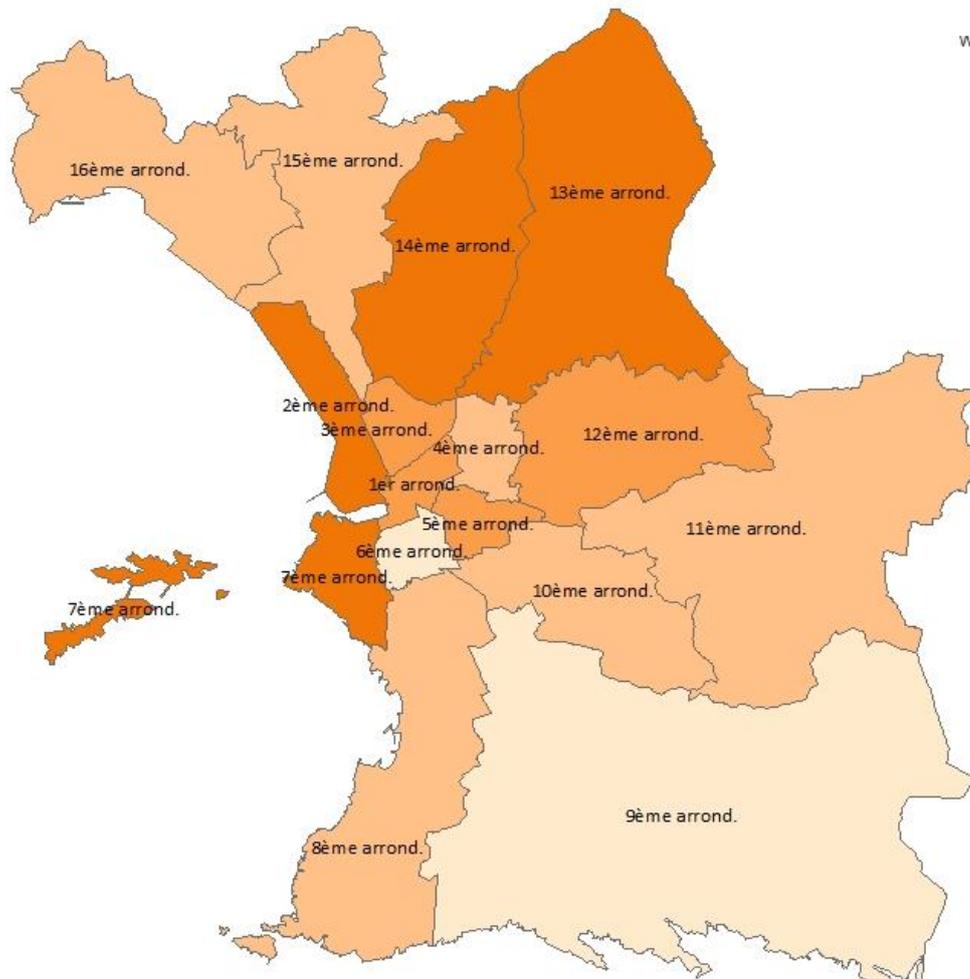


0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Partie IV : Suites données à l'infraction

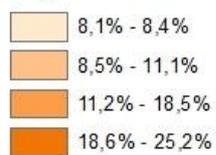


Victimes ayant informé la police municipale



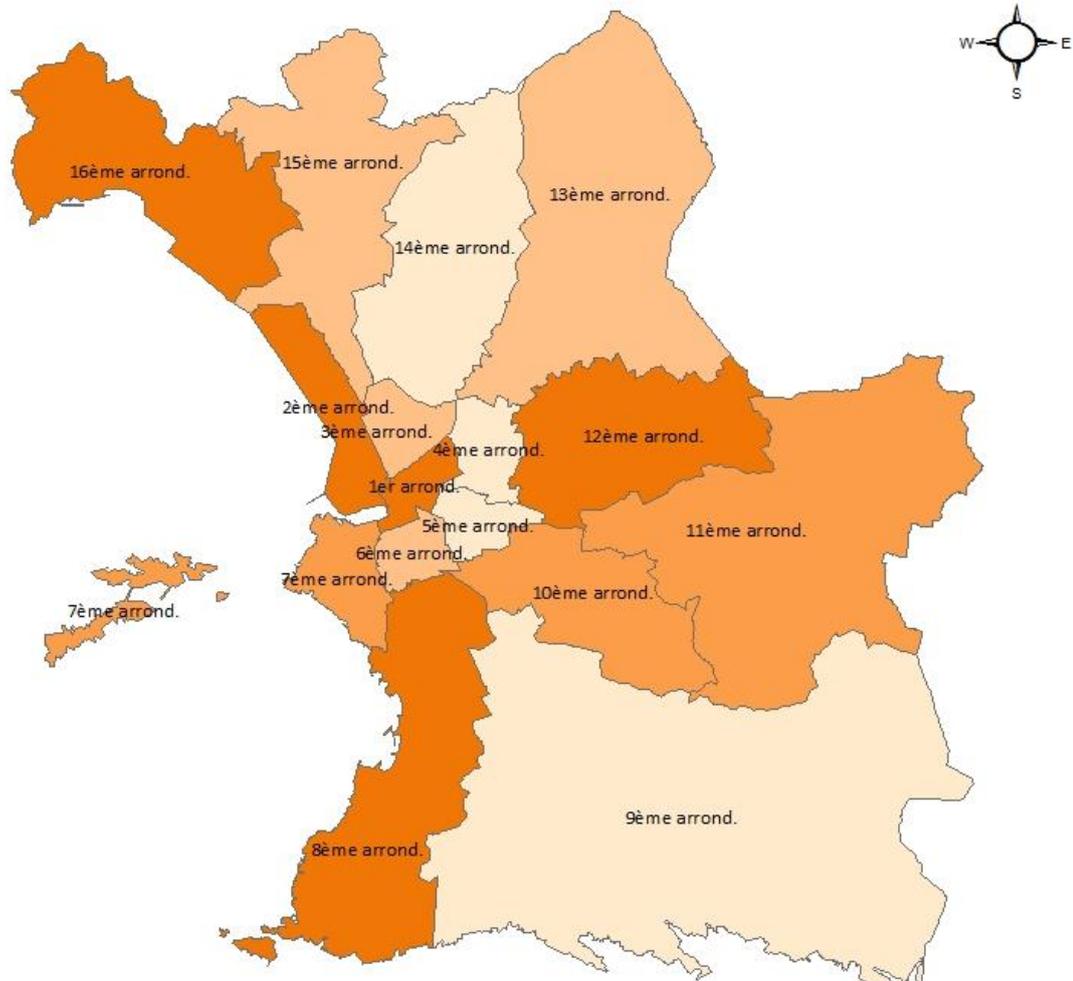
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



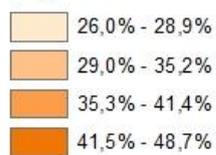
0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes ayant formellement déposé une plainte



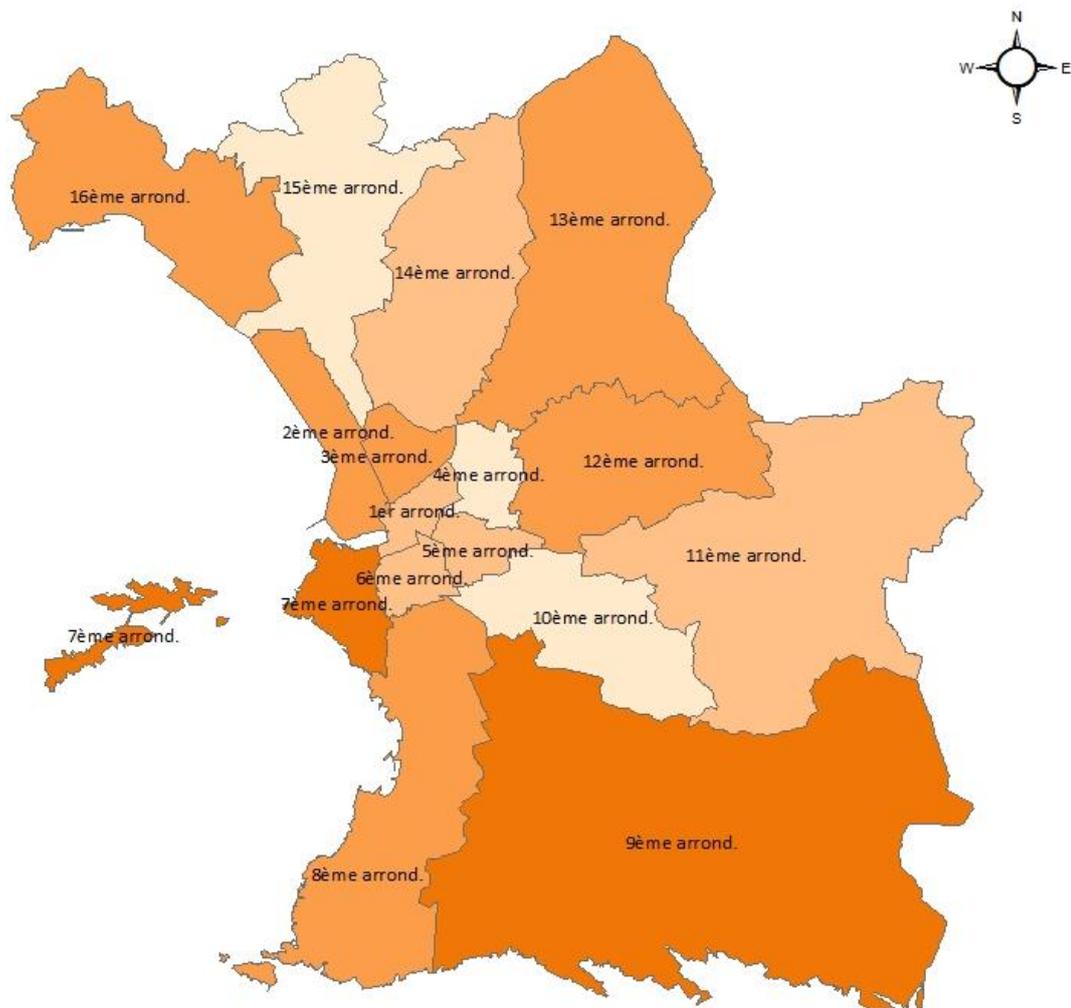
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Victimes ayant déposé une main courante



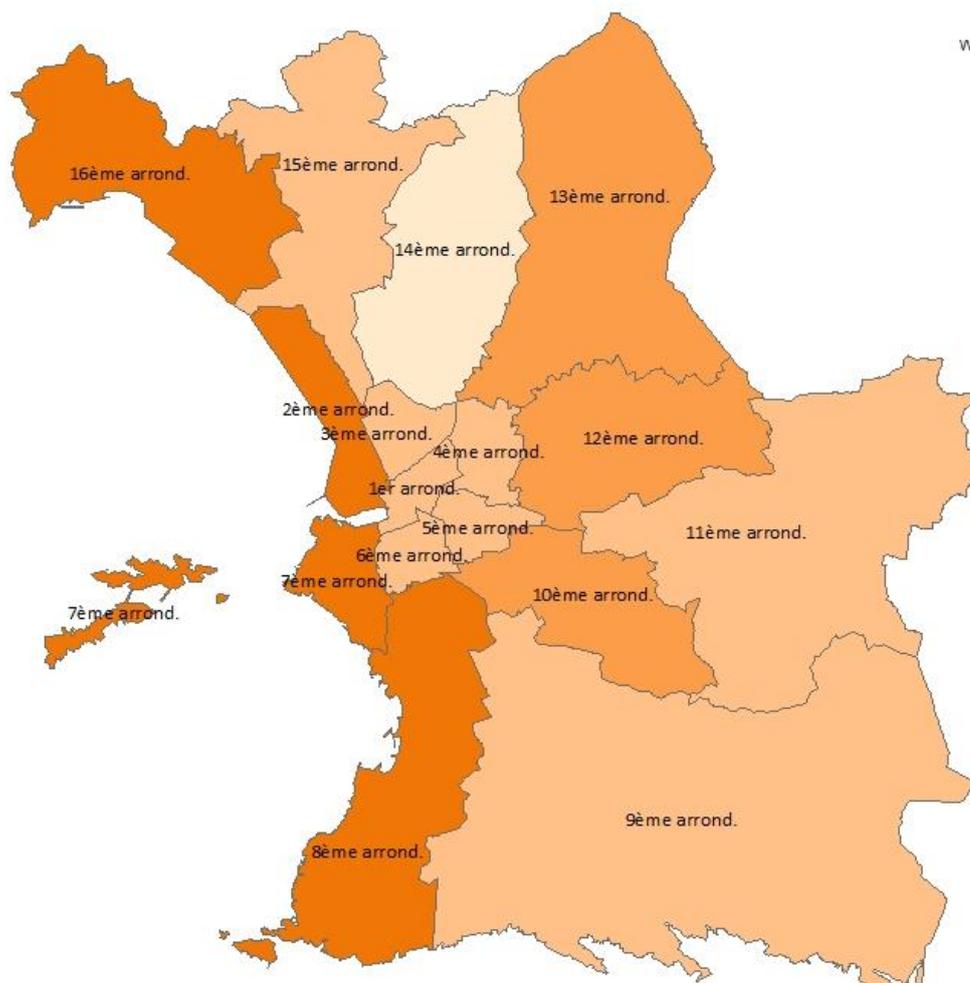
Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres

Déclaration auprès de l'assurance



Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille 2014

Légende



0 2 500 5 000 10 000 Mètres



Collection « Les rapports de recherche de l'ORDCS »

N°1 (novembre 2013), Bibard D., Borrelli C., Mattina C., Mucchielli L., Sahraoui K., **Trafics et trafiquants de drogues à Marseille**

N°2 (février 2014), Le Goaziou V., **Prévention spécialisée et prévention de la délinquance : liens, obstacles et enjeux**

N°3 (février 2014), Weiss P.O., Mucchielli L., Raquet E., **Victimation et sentiment d'insécurité sur le campus universitaire de Luminy**

N°4 (juillet 2014), Allaria C., Mucchielli L., Raquet E., **Rapport sur le diagnostic local de sécurité, Commune d'Aubagne et de la Penne-sur-Huveaune**

N°5 (octobre 2014), Mucchielli L., Raquet E., Weiss P.O., **Victimation et sentiment d'insécurité sur le campus universitaire Saint-Charles**

N°6 (mars 2015), Allaria C., Raquet E., Weiss P.O., **Evaluation de la « méthode globale » (Zones de Sécurité Prioritaires)**

N°7 (avril 2016), Allaria C., **La prise en charge des mineures délinquantes par la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans les Alpes-Maritimes**

N°8 (juillet 2016), Azoulay W., Raoult S., **Les comparutions immédiates au Tribunal de Grande Instance de Marseille**

N°9 (octobre 2016), Bibard D., Borrelli C., Mucchielli L., Raffin V., **La délinquance des mineurs à Marseille. 500 jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

5 rue Château de l'Horloge

13094 Aix-en-Provence cedex 2

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2017

ISSN 2271-2054

Directeur de la publication : Laurent Mucchielli